Rapport Minghui 2020 - 2022

La Persécution du Falun Gong

Défendre la foi au milieu de la tyrannie

Par le Groupe Minghui

La Persécution du Falun Gong

Défendre la foi au milieu de la tyrannie

Rapport 2020 - 2022

Par le Groupe Minghui

Table des matières

Introduction **7**

1re partie : Nouveaux développements dans la persécution **13**

Chapitre 1 : La campagne « Plan zéro » **15**

Chapitre 2 : Réémergence des centres de lavage de cerveau **24**

Chapitre 3 : La persécution se poursuit pendant la pandémie **27**

Chapitre 4 : Les pratiquants pris pour cible à l'approche des « dates sensibles » **34**

Chapitre 5 : La mort de Jiang Zemin, principal responsable de la persécution **42**

2e partie : Bilan et cas marquants **51**

Chapitre 6 : Depuis 2020, des centaines de pratiquants meurent de la persécution **53**

Chapitre 7 : Les peines de prison **66**

Chapitre 8 : Arrestations **83**

Chapitre 9 : Les personnes âgées prises pour cible **88**

Chapitre 10 : Les familles des pratiquants hors de Chine prises pour cible **99**

Chapitre 11 : Attaques incessantes contre les pratiquants de Hong Kong **108**

3e partie : Unir les forces pour lutter contre la persécution **115**

Chapitre 12 : Les efforts pour mettre fin aux prélèvements forcés d'organes en Chine **117**

Chapitre 13 : Résolutions et législation **129**

Chapitre 14 : Sanctionner les auteurs de violations des droits de l'homme **136**

Chapitre 15 : Contrecarrer les efforts du PCC d'étendre la persécution à l'étranger **144**

Chapitre 16 : Des fonctionnaires et des citoyens s'expriment en faveur du Falun Gong **149**

Chapitre 17 : De plus en plus de Chinois s'éveillent **155**

GLOSSAIRE **165**

Introduction

Introduction

Cela fait maintenant plusieurs années que le livre *Rapport de Minghui : 20 ans de persécution du Falun Gong en Chine* (dénommé par la suite le « Livre des 20 ans ») a été publié. Beaucoup de choses se sont produites pendant cette période, notamment la pandémie et l'augmentation des troubles politiques et sociaux dans le monde entier. Alors que la Chine était durement touchée par la pandémie de coronavirus entre 2020 et 2022, le Parti communiste chinois (PCC) n'a jamais cessé de persécuter le Falun Gong, une discipline méditative et spirituelle ancestrale fondée sur le principe Authenticité-Bienveillance-Tolérance. Ce rapport, qui constitue une mise à jour du Livre des 20 ans, examine l'évolution de la persécution en Chine au cours de ces trois années, de 2020 à 2022, ainsi que les efforts déployés à l'échelle mondiale pour contrer la persécution, qui entre alors dans sa 24e année [ndt : qui a démarré en juillet 1999].

Selon les données recueillies par *Minghui.org* entre janvier 2020 et décembre 2022, au total, 16 033 pratiquants de Falun Gong ont été arrêtés pour avoir défendu leur croyance, 22 939 ont été harcelés, 2427 ont été condamnés à la prison, et dans 360 cas de décès, la mort de la personne des suites de la persécution est confirmée. Compte tenu de la censure stricte qui règne en Chine, on pense que les chiffres réels sont beaucoup plus élevés, car les cas ne sont pas toujours signalés en temps utile et toutes les informations ne sont pas facilement accessibles.

Après une courte pause de la persécution en janvier 2020

due à l'apparition de la pandémie, les arrestations et le harcèlement ont repris en février et n'ont cessé d'augmenter au cours des mois qui ont suivi. En réponse à la campagne de propagande du PCC visant à dissimuler le nombre et la gravité des infections lors de l'épidémie initiale, de nombreux pratiquants ont intensifié leurs efforts pour révéler la corrélation entre la propagande et les tactiques du PCC dans la persécution du Falun Gong et la façon dont celui-ci a géré l'épidémie de coronavirus. Les autorités ont riposté en intensifiant la persécution.

Selon une personne bien informée, en mars 2020, après que des données internes sur la pandémie ont été divulguées et rapportées par des pratiquants de Falun Gong dans des médias en dehors de la Chine, les comités locaux du PCC ont tenu des réunions confidentielles, discutant de la manière de renforcer leur sécurité sur Internet et de leur « éducation politique ». Les comités ont également discuté de la manière d'élever à un « niveau supérieur » la question de la pandémie et de détourner la colère de la population envers le PCC en direction des « forces occidentales anti-chinoises », une étiquette que le régime communiste applique à tout groupe qui critique ses violations des droits de l'homme.

À la fin du mois de mars 2020, à Dalian, une ville de la province du Liaoning, des affiches et des vidéos calomniant le Falun Gong ont commencé à apparaître sur les bus. Des pratiquants de Chongqing et des provinces du Liaoning et du Hebei ont été saisis à leur domicile par la police de la province du Hebei, qui a parcouru des centaines de kilomètres pour les arrêter après avoir découvert qu'ils avaient envoyé des informations sur le Falun Gong sur WeChat, une plateforme de médias sociaux populaire. Dans un autre incident, une femme de la ville de Dalian, province du Liaoning, a été arrêtée et condamnée à quatre ans et demi de prison pour avoir tweeté des informations sur la persécution du Falun Gong lors d'un voyage au Japon.

Le PCC a profité des comportements nationalistes pour accuser les pratiquants de Falun Gong de « saper l'image de la Chine » en

révélant la situation pandémique de la Chine à la communauté internationale. Il a également réitéré sa propagande vieille de vingt ans, attaquant le Falun Gong en le qualifiant de « secte maléfique » et de « superstition ». Outre les vidéos vilipendant le Falun Gong, le PCC a diffusé dans les bus publics des programmes télévisés expliquant comment le Parti avait « sauvé » la Chine des mains des Japonais, se présentant comme le « sauveur » ultime du pays.

Dans le cadre d'une autre campagne de lavage de cerveau, le PCC a forcé les élèves à rejoindre ses organisations pour la jeunesse : les Jeunes Pionniers et la Ligue de la jeunesse communiste. Les élèves de l'école primaire devaient assister à des cours politiques hebdomadaires, participer aux cérémonies du lever du drapeau du PCC, prendre et télécharger des photos d'eux-mêmes saluant le drapeau rouge et rédiger des rapports de réflexion hebdomadaires. Les élèves des écoles secondaires devaient étudier « l'histoire glorieuse » du PCC, regarder chaque jour les informations diffusées par l'État et passer des examens sur le contenu. Certaines écoles ont utilisé ces données pour évaluer les qualifications des élèves méritants.

Avant que le PCC ne lance ses mesures extrêmes du « zéro COVID » qui se sont traduites par des confinements généralisés, il a lancé une campagne nationale « Plan zéro[2] » visant à éradiquer le Falun Gong. Lancée au cours du premier semestre 2020, la campagne « Plan zéro » a rapidement intensifié la persécution dans tout le pays, y compris les arrestations de groupes et le harcèlement nocturne. Pour le seul mois de décembre 2020, 1714 pratiquants ont été harcelés. À titre de comparaison, 3582 cas de harcèlement ont été signalés pour l'ensemble de l'année 2019.

Après une brève pause en janvier et février 2021, due aux célébrations du Nouvel An chinois, la persécution s'est accélérée en mars. Cette tendance s'est maintenue jusqu'en juillet, date à laquelle la persécution est retombée à son niveau d'avant la pandémie. Un nouveau pic de harcèlement a été enregistré en septembre, un mois avant le centenaire de la fondation du Parti communiste chinois. En février 2022, le PCC a intensifié son harcèlement des pratiquants

de Falun Gong avant les Jeux olympiques d'hiver de Pékin et dans les mois précédant le 20e Congrès du Parti qui s'est tenu en octobre 2022.

L'année 2022 a également vu la mort de Jiang Zemin, l'ancien haut dirigeant du PCC qui a lancé la persécution du Falun Gong le 20 juillet 1999. Néanmoins, l'héritage de Jiang en matière de corruption et d'atteintes aux droits de l'homme continue aujourd'hui de ravager la Chine.

Les efforts internationaux pour mettre fin à la persécution du Falun Gong se sont poursuivis avec notamment des sanctions imposées par les États-Unis aux responsables du PCC pour violation des droits de l'homme, et l'adoption par de nombreux pays de nouvelles lois visant à empêcher leurs citoyens de se rendre complices de prélèvements forcés d'organes perpétrés par le PCC sur les prisonniers de conscience. Une coalition internationale de parlementaires a signé une lettre commune appelant à la fin de la persécution, et des drapeaux honorant le Falun Gong ont flotté sur près d'une dizaine de villes canadiennes et sur le Capitole des États-Unis. Lorsque les confinements liés à la pandémie ont mis en suspens les rassemblements de personnes, les pratiquants de Falun Gong ont organisé des activités en ligne pour sensibiliser le public à la persécution. Ils ont également proposé des webinaires gratuits pour enseigner les exercices de Falun Gong, permettant ainsi à des dizaines de milliers de personnes de trouver une oasis de paix et d'espoir dans un monde en pleine tourmente.

1re partie : Nouveaux développements dans la persécution

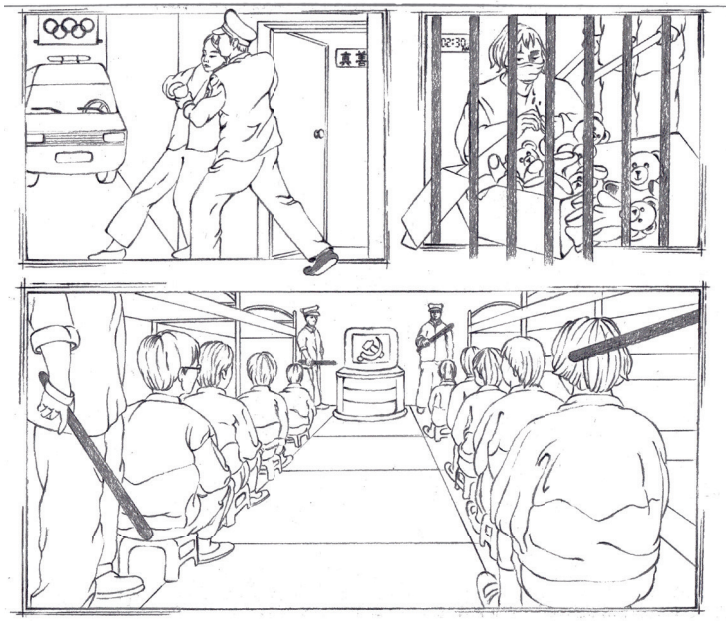

1re partie : Nouveaux développements dans la persécution

Chapitre 1 : La campagne « Plan zéro »

Après la campagne « frapper aux portes » de 2017 et la « lutte contre les gangs criminels » de 2018 qui visait plutôt les pratiquants de Falun Gong, le Parti communiste chinois (PCC) a entamé la campagne « Plan zéro[2] », une nouvelle campagne qui est la dernière opération en date et l'opération la plus généralisée de sa persécution du Falun Gong.

La campagne a débuté en mars 2020, lorsque les autorités de la province du Guizhou sont allées voir tous les pratiquants de Falun Gong figurant sur une liste et leur ont demandé de signer une série de déclarations les engageant à cesser de pratiquer leur croyance. Les pratiquants ont été informés que le gouvernement se montrerait « indulgent » à leur égard, mais que ceux qui refuseraient seraient sévèrement punis.

Il a été rapporté que la Commission des affaires politiques et juridiques (CAPJ) du Guizhou a donné l'ordre de « transformer[10] » complètement tous les pratiquants de Falun Gong entre 2020 et 2023. Cet ordre était fondé sur un document (no 101) publié par la CAPJ centrale à Pékin, intitulé « Sur la question de la réduction du nombre de pratiquants de Falun Gong ».

La CAPJ, une agence extrajudiciaire qui supervise la sécurité de l'État, le parquet[9] et les systèmes judiciaires, a joué un rôle central

dans le cadre de la politique de persécution du Falun Gong. En outre, le « Bureau 610[1] », une organisation semblable à la Gestapo créée le 10 juin 1999 pour éradiquer le Falun Gong, joue toujours un rôle essentiel dans la persécution, même si le PCC a annoncé la dissolution de l'agence en 2018.

Vers mai 2020, Zhao Leji, secrétaire de la Commission centrale d'inspection disciplinaire du PCC, a dit lors d'une visite dans une ville que la dissolution du Bureau 610 visait simplement à apaiser les critiques internationales concernant les violations des droits de l'homme commises par le PCC à l'encontre des pratiquants de Falun Gong. Il a précisé que le Bureau 610 devait poursuivre son travail après son intégration dans les systèmes de la sécurité publique et de la CAPJ.

Zhao Leji a dit aux fonctionnaires : « Suivre et consolider la direction du Parti sont nos plus grandes priorités. Il est vrai que les médias ont déclaré que le Bureau 610 central avait été dissous, mais c'était seulement pour faire taire les forces anti-chinoises qui font toujours du bruit à propos des prétendues violations des droits de l'homme. » Zhao a ajouté que tant que le Falun Gong existera, le rôle du Bureau 610 sera toujours essentiel. « L'année prochaine, le PCC fêtera son centenaire. Nous devons le fêter et le fêter en grand, sans qu'il y ait de vagues ! »

Selon les informations fournies à Minghui.org par un membre du personnel de la CAPJ de la province du Hunan, l'un des secrétaires de Zhao s'est rendu dans le Hunan en juin 2020 et a écouté les mises à jour fournies par la CAPJ du Hunan au sujet de leurs récents progrès dans la persécution du Falun Gong. Le secrétaire de Zhao a également demandé à parler aux pratiquants de Falun Gong qui avaient été contraints de renoncer à leur croyance après avoir assisté à des sessions de lavage de cerveau et de vérifier si le renoncement à leur croyance était effectif. Il a laissé entendre que si les pratiquants n'avaient signé les déclarations de renoncement que pour la forme, les autorités locales devaient faire davantage pression sur eux.

Le 19 juin 2020, comme prévu par la CAPJ du Hunan, le

secrétaire de Zhao est arrivé dans la ville de Xiangtan. Alors que certains membres du personnel de la CAPJ avaient dit aux pratiquants qu'ils pouvaient toujours pratiquer le Falun Gong chez eux tant qu'ils ne sortaient pas pour en parler aux gens, le secrétaire de Zhao s'est informé auprès des pratiquants pour savoir s'ils méditaient toujours chez eux.

Interrogé sans relâche par le secrétaire de Zhao, un pratiquant du nom de Liu a souffert d'une dépression et a dit qu'il ne se souvenait de rien. Avant ce renoncement récent au Falun Gong, Liu avait été détenu à maintes reprises dans des centres de détention et des centres de lavage de cerveau, et il avait purgé une peine de travaux forcés. Il avait déjà souffert d'un effondrement mental à la suite de tortures subies en détention.

Dans toute la Chine, les pratiquants de Falun Gong ont tous subi les mêmes pressions que M. Liu. Les tactiques de la campagne « Plan zéro[2] » suivent un schéma bien défini : la police et les membres du comité résidentiel commencent par appeler ou rendre visite à un pratiquant en personne. Si le pratiquant refuse de signer les déclarations préparées de renoncement à sa croyance, les fonctionnaires menacent de l'envoyer dans des centres de lavage de cerveau ou d'empêcher ses enfants de trouver un emploi ou d'aller à l'université. Les autorités font également pression en utilisant des menaces similaires sur les membres de la famille du pratiquant.

Fin mars 2020, peu de temps après la levée du confinement lié à la COVID dans le district de Xishui, province du Hubei, le gouvernement du district a donné l'ordre de renforcer la surveillance des pratiquants de Falun Gong locaux, et de les empêcher de parler du Falun Gong, de la persécution et de l'épidémie à d'autres personnes. Il a affiché une récompense de 1000 yuans[11] pour toute personne signalant un pratiquant. Dans les provinces du Guangdong et du Hainan, les autorités ont affiché des récompenses de 100 000 yuans à qui dénoncerait un pratiquant de Falun Gong.

En plus de menacer les pratiquants de la perte de leurs libertés fondamentales et de leur sécurité personnelle, les autorités utilisent

les moyens de subsistance des pratiquants comme monnaie d'échange. Dans la province du Liaoning, lorsque les autorités se sont adressées à des pratiquants qui étaient agriculteurs, elles les ont menacés de saisir les terres agricoles qui leur avaient été attribuées par le gouvernement. Lors d'un autre incident, la police du Shandong a menacé les pratiquants de leur interdire de prendre l'avion s'ils ne renonçaient pas à leur croyance.

Vers novembre 2020, dans la ville de Linzhou, province du Henan, au moins vingt pratiquants ont été arrêtés et ont subi des prélèvements sanguins contre leur gré. La police s'est souvent introduite chez les pratiquants au milieu de la nuit et a confisqué leurs biens personnels. À l'exception de quelques personnes âgées qui ont été libérées le soir même de leur prise de sang, la plupart des autres pratiquants ont été détenus de cinq à quinze jours.

Entre le 11 et le 13 décembre 2020, la police de la ville de Hegang, province du Heilongjiang, a procédé à l'arrestation massive de plus de 80 pratiquants dans toute la ville. Lorsqu'ils faisaient irruption chez les pratiquants, les policiers, par équipes de trois ou quatre, prétendaient être à la recherche d'objets illégaux.

Voici quelques cas notables de harcèlement perpétré par les autorités du PCC dans le cadre de la campagne « Plan zéro[2] ».

1. Une famille du Guizhou contrainte à fermer leur entreprise de lavage de voitures

Mme Xia Weixian et son mari, originaires de la ville de Guiyang, province du Guizhou, géraient une entreprise de lavage de voitures pour subvenir aux besoins de leur famille, composée de leurs deux enfants et de leurs beaux-parents. Quand les autorités ont lancé la campagne « Plan zéro » visant les pratiquants locaux, la police a approché Mme Xia aux alentours du 20 mai et a essayé de la forcer à signer des déclarations de renoncement au Falun Gong. Devant

son refus, la police a ordonné à sa famille de fermer l'entreprise et a même menacé de démolir les locaux si elle refusait.

À la fin du mois de mai, étant incapable de supporter la pression, le mari de Mme Xia a demandé le divorce. Lorsque Mme Xia a dit au secrétaire du village qu'elle était prête à abandonner sa maison et qu'après le divorce, elle déménagerait chez ses parents dans une autre ville, le secrétaire du village a refusé d'approuver leur divorce, affirmant qu'ils ne seraient pas en mesure de la surveiller si elle déménageait.

2. Couper l'eau et l'électricité

Le 30 août 2020, quatre fonctionnaires de la ville de Jiansanjiang, province du Heilongjiang, se sont introduits chez Mme Liu Shiyin. L'un d'eux a enregistré une vidéo de la rencontre. Ils ont ordonné à Mme Liu de signer des déclarations de renoncement au Falun Gong. Elle a refusé d'obtempérer et ils sont partis. Mais deux jours plus tard, ils sont revenus pour faire pression sur elle. Mme Liu a refusé d'ouvrir la porte. Ils lui ont alors coupé l'eau et l'électricité.

Le 3 septembre, deux policiers se sont présentés, et à nouveau le lendemain. Ils ont menacé de faire licencier la fille de Mme Liu si celle-ci ne signait pas la déclaration. Ils ont également menacé de suspendre sa pension. Également à cette époque, quelqu'un la surveillait chaque jour dans une voiture garée en bas de la rue où elle habitait.

3. Retourner les familles des pratiquants contre eux

Mme Ma Guizhen, de la ville de Lingwu, dans la région autonome Hui du Ningxia, a été harcelée à maintes reprises par les autorités

locales. Elle a refusé de signer une déclaration de renoncement[5] au Falun Gong chaque fois qu'ils sont venus. Ils ont menacé de confisquer ses terres agricoles et son appartement locatif et de retirer son petit-fils de l'école. Mme Ma a maintenu son refus. Ensuite, les autorités se sont adressées aux membres de sa famille et ont proféré les mêmes menaces.

Ses moyens de subsistance étant menacés, le 25 octobre 2020, le fils et le jeune frère de Mme Ma se sont rendus sur son lieu de travail et ont tenté de la contraindre à signer la déclaration. Lorsqu'elle a refusé, ils l'ont réprimandée et battue. Ils lui ont saisi la main, lui ont replié les doigts et ont apposé son empreinte digitale sur la déclaration préparée, lui cassant presque le doigt dans le processus.

4. Harcèlement quotidien

En septembre 2020, des fonctionnaires et des policiers se sont présentés au domicile de pratiquants dans la ville de Cangzhou, province du Hebei, et ne sont repartis que tard dans la nuit, voire après minuit. Les responsables du village ont ordonné à leurs subordonnés de « se rendre tous les jours au domicile des pratiquants comme s'ils se rendaient à leur travail jusqu'à ce qu'ils garantissent qu'ils ne pratiqueraient plus ».

Bai Hongjian, secrétaire du Parti du village de Shijia, et quatre autres personnes se sont rendus chez Mme Zhang Zhaoying le 22 septembre 2020. Bai a dit à Mme Zhang, 78 ans, que les déclarations étaient prêtes et qu'elle n'avait qu'à y apposer ses empreintes digitales. Elle a refusé et n'a pas voulu qu'on la filme chez elle. Les autorités ont appelé son fils et lui ont ordonné de persuader sa mère de signer. Celle-ci n'a pas cédé à la pression.

Après 20 heures, l'un des fonctionnaires a saisi la main de Mme Zhang, a appuyé son doigt sur un tampon encreur et a apposé son empreinte digitale sur les papiers. Ensuite, ils sont partis.

5. Une femme de 80 ans soumise à un lavage de cerveau et battue

Mme Li Guilan, 80 ans, de la ville de Lanzhou, province du Gansu, était retraitée de l'Institut de recherche sur les commandes de vol de l'Administration aéronautique et spatiale de Lanzhou. À partir d'août 2020, les autorités locales l'ont harcelée sans cesse à son domicile ou ont ordonné à d'autres fonctionnaires de la communauté de se présenter à sa porte. Ils sont allés chez elle tous les jours et y sont restés de 9 heures à 17 heures. Ils ont interrogé et photographié tous ses visiteurs.

Les autorités ont forcé la serrure de la porte de Mme Li et ont fouillé son domicile. Ils sont même allés jusqu'à Shanghai pour menacer ses petits-enfants afin qu'ils persuadent leur grand-mère de cesser sa pratique.

Une fois, les autorités ont emmené Mme Li dans un bureau du gouvernement et de 7 h 30 à 15 h, ils l'ont forcée à regarder des vidéos calomniant le Falun Gong. Ils ont monté le volume au maximum et l'ont forcée à ouvrir les yeux. Lorsqu'elle s'est débattue, ils l'ont pincée et frappée à tour de rôle. Elle a reçu un coup de poing à la tête et est tombée par terre. Une infirmière a constaté qu'elle souffrait d'hypertension et de problèmes cardiaques. Sans lui prodiguer aucun soin, ils l'ont emmenée précipitamment dans un temple et ont ordonné aux moines qui s'y trouvaient de lui faire un lavage de cerveau pour qu'elle renonce au Falun Gong.

6. Peines d'emprisonnement

Si certains pratiquants ont été arrêtés et brièvement détenus dans le cadre de la campagne « Plan zéro[2] », d'autres ont été condamnés à des peines de prison lorsqu'ils ont refusé de céder. Mme Yan Weibin,

une directrice d'hôtel de 54 ans de la ville de Zhumadian, province du Henan, était la première pratiquante portée à notre connaissance, à avoir été condamnée dans le cadre de cette campagne. Le 9 décembre 2020, elle a été condamnée à une peine de sept ans de prison.

Le 12 juillet 2020, Mme Zeng Jianjiang, 59 ans, originaire de la ville de Hulin, province du Heilongjiang, préparait le déjeuner chez elle, lorsque des policiers ont fait irruption, l'ont arrêtée et ont fouillé son domicile. Ils ont affirmé que dans le cadre de la campagne « Plan zéro[2] », elle était sous surveillance depuis novembre 2019 et qu'ils avaient découvert qu'elle envoyait des lettres à des personnes à propos de la persécution du Falun Gong. Lorsque la police a emmené Mme Zeng pour un examen physique en vue de sa détention, sa tension artérielle était élevée et elle semblait avoir des problèmes cardiaques et hépatiques. Après un interrogatoire de quelques heures, elle a été libérée sous caution à minuit et contrainte de payer une caution de 1000 yuans[11].

La police a soumis son dossier au parquet[9] du district de Jidong en mai 2021. Mme Zeng ayant subi un accident vasculaire cérébral et ayant des difficultés à marcher, le procureur Liu Ying s'est rendu chez elle pour lui poser des questions en rapport à son dossier. Le 23 septembre, sans aucun préavis, neuf fonctionnaires du tribunal se sont présentés chez Mme Zeng pour tenir une audience. Le juge a expédié la séance en moins d'une heure et n'a pas permis à Mme Zeng de se défendre. Le 2 octobre, elle a été condamnée à un an et demi de prison et à une amende de 10 000 yuans.

Le 28 mai 2021, Mme Fu Zhaocu de la ville de Hailin, province du Heilongjiang, a été harcelée chez elle par trois policiers. Le policier Wang Yuntang lui a dit qu'ils avaient signalé à leurs supérieurs que Mme Fu et sa famille avaient cessé de pratiquer le Falun Gong afin d'atteindre leur quota dans le cadre de la campagne « Plan zéro[2] ». Il a exigé que Mme Fu coopère avec eux et promette qu'elle ne pratiquerait plus le Falun Gong. Mme Fu a répondu que la manière de rapporter la situation le regardait, mais qu'il était hors de question qu'elle promette de cesser de pratiquer sa croyance spirituelle.

La police est partie, mais est venue l'arrêter trois semaines plus tard, le 10 juin. Le centre de détention local a refusé de l'admettre, et elle a été libérée sous caution. La police a interrogé Mme Fu pendant trois heures avant de la relâcher. Elle a été de nouveau arrêtée le 10 juillet, mais a été libérée sous caution le même jour. Mme Fu a été jugée le 23 décembre et a été condamnée à neuf ans et demi de prison et à une amende de 10 000 yuans. En raison de son état physique, elle a été placée sous résidence surveillée.

Chapitre 2 : Réémergence des centres de lavage de cerveau

Pour compléter la campagne « Plan zéro[2] », les autorités ont mis en place dans toute la Chine, des centres de lavage de cerveau pour viser les pratiquants qui refusaient de renoncer à leur croyance.

Wuhan, capitale de la province du Hubei et premier foyer de la pandémie mondiale, a également été reconnue comme ayant un « rôle de modèle national » concernant l'organisation de séances de lavage de cerveau pour les pratiquants de Falun Gong. En 2021, les autorités de Wuhan ont ouvert neuf sites supplémentaires dans la ville, alors qu'il y existait déjà plus de 60 centres de lavage de cerveau.

Connus publiquement sous le nom de « centres d'éducation juridique » ou de « centres d'apprentissage pour la transformation », les centres de lavage de cerveau sont installés dans des bureaux gouvernementaux à tous les niveaux, dans des collèges et des universités, dans des entreprises publiques, dans des entreprises privées et dans des résidences. Des maisons de retraite, des hôpitaux, des foyers sociaux, des maisons d'hôtes et des hôtels sont également utilisés. Pour les nouveaux centres de lavage de cerveau créés en 2021, les autorités ont trouvé de nouveaux noms, tels que « maisons de soins » ou « centres de soins », pour éviter que la communauté internationale braque ses projecteurs sur les crimes cachés qui se déroulent dans ces établissements.

Dans un centre de lavage de cerveau de deux étages récemment construit dans la banlieue de Wuhan, les autorités ont engagé deux anciens pratiquants de Falun Gong qui, sous la pression, ont abandonné la pratique. Ils les payaient chacun 200 yuans[11] par jour avec d'autres hommes de main, dont la plupart étaient des jeunes hommes sans emploi, pour « transformer[10] » les pratiquants détenus.

Les pratiquants détenus dans le nouveau centre de lavage de cerveau sont enfermés dans des pièces séparées au deuxième étage.

Les pièces sont plongées dans l'obscurité, sans lumière ni fenêtre. Ils sont contraints de regarder des vidéos de propagande qui calomnient le Falun Gong. Parfois, il leur est interdit de dormir pendant plusieurs jours. On leur ordonne de rédiger des déclarations de garantie[5] et on les menace de peines de prison s'ils ne s'y conforment pas. En signe de protestation, certains pratiquants ont entamé des grèves de la faim, mais ils ont été nourris de force. Dans d'autres centres de lavage de cerveau, les pratiquants sont privés de sommeil, d'eau potable, de l'utilisation des toilettes et de la possibilité de se laver.

Mme Zhou Ailin, ancienne auditrice du Bureau industriel et commercial du district de Qiaokou à Wuhan, a été détenue à huit reprises dans différents centres de lavage de cerveau. Elle a été arrêtée une nouvelle fois le 29 septembre 2021 et après l'expiration de sa détention administrative initiale de quinze jours, elle a été emmenée dans un centre de lavage de cerveau.

En janvier 2021, M. Fang Wanggui, un habitant de 90 ans du district de Wuchang à Wuhan, a été emmené au centre de lavage de cerveau de Nanhu et libéré dans la nuit. Cela s'est produit trois jours d'affilée.

Lors d'une séance de lavage de cerveau dans la ville de Songzi, province du Hubei, Deng Liangui, directeur du Bureau 610[1] de la ville de Songzi, a ordonné à la police de battre les pratiquants détenus. Il a dit un jour à un pratiquant : « Nous n'avons pas à suivre la loi en ce qui concerne le Falun Gong. Au Bureau 610 nous avons nos propres règles. Vous pouvez agir et nous poursuivre en justice. Je suis curieux de voir quelle agence osera accepter votre affaire. »

Des séances de lavage de cerveau sont également organisées dans les provinces du Sichuan, du Shanxi et de l'Anhui. Dans la ville de Mayong, province du Guangdong, des responsables ont non seulement installé une base de lavage de cerveau dans un parc situé dans une zone humide, mais ont également organisé une série d'expositions anti-Falun Gong dans les communautés, les campus et les entreprises de quatorze villages de la ville. Les organisateurs diffusent ainsi de la désinformation au moyen de stands interactifs, de panneaux

d’affichage, de dépliants, de cadeaux et de questionnaires. Des milliers d’étudiants et d’habitants ont assisté à de tels événements.

Chapitre 3 : La persécution se poursuit pendant la pandémie

Après que la pandémie de la COVID-19 s'est déclarée au début de l'année 2020, les responsables du PCC ont continué à harceler, arrêter et emprisonner les pratiquants de Falun Gong en raison de leur croyance. Certains ont été condamnés pour avoir envoyé des photos de rues désertes à un média étranger, tandis que d'autres ont été pris pour cible pour avoir parlé de la pandémie et dit aux gens comment se protéger. Les autorités ont souvent utilisé des mesures de contrôle de la pandémie et de quarantaines comme outils de persécution.

1. Onze habitants de Pékin condamnés à une peine de prison pour avoir envoyé des photos de la pandémie à des médias étrangers

Le 14 janvier 2020, le tribunal du district de Dongcheng à Pékin a condamné onze pratiquants de Falun Gong arrêtés pour avoir envoyé à des médias étrangers des photos de la ville désertée par ses habitants pendant la pandémie. Les pratiquants ont été jugés le 15 octobre 2021 et condamnés le 14 janvier 2022, quelques semaines avant les Jeux olympiques d'hiver de 2022 qui se sont déroulés en février :

> Mme Xu Na a été condamnée à huit ans de prison et à une amende de 20 000 yuans[11].
>
> M. Li Zongze, M. Li Lixin, Mme Zheng Yujie et Mme Zheng Yanmei ont été condamnés à cinq ans de prison et à une amende de 10 000 yuans.

Mme Deng Jingjing, M. Zhang Renfei, M. Liu Qiang et Mme Meng Qingxia ont été condamnés à quatre ans de prison et à une amende de 8000 yuans.

Mme Li Jiaxuan et Mme Jiao Mengjiao ont été condamnées à deux ans de prison et à une amende de 4000 yuans.

Le 19 juillet 2020, plus de 100 policiers les ont arrêtés. En juin 2020, des agents du ministère de la Sécurité de l'État ont vu des photos de Pékin publiées sur le site web de *The Epoch Times*. En examinant les vidéos de surveillance, ils ont vu Mme Xu et d'autres pratiquants passer à cet endroit et ont donc commencé à les surveiller.

Le 2 avril 2021, après avoir inculpé les pratiquants, le juge du tribunal du district de Dongcheng a empêché leurs avocats de consulter les documents relatifs à leurs dossiers. Il a décidé que tous les avocats représentant les onze pratiquants ne seraient autorisés à consulter les documents que s'ils se présentaient au tribunal en même temps. En outre, les avocats n'étaient pas autorisés à faire des copies ou à prendre des photos des documents, et le tribunal ne fournissait aucune copie papier ou électronique des dossiers.

Avant cette dernière condamnation, lors des Jeux olympiques de Pékin en 2008, Mme Xu était dans la ligne de mire des autorités et elle avait été condamnée à trois ans de prison en novembre 2008. En janvier 2008, onze jours après leur arrestation, son mari, M. Yu Zhou, un chanteur folk bien connu, était mort en détention. Il avait 42 ans.

Parmi les pratiquants condamnés, on retrouve également M. Li Zongze, qui avait dans la vingtaine à l'époque. Dès l'âge de 14 ans, M. Li a commencé à écrire des poèmes et a reçu de nombreux prix pour ses résultats scolaires. Après avoir obtenu son diplôme universitaire, il a travaillé comme chef de projet dans les domaines de la technologie, de la finance et de l'ameublement. Selon ses parents, il a souffert d'asthme pendant son enfance, mais s'est progressivement rétabli.

2. Réduire au silence les pratiquants qui s'expriment sur la pandémie

Après l'apparition de la pandémie du coronavirus en Chine au début de l'année 2020, des histoires ont été publiées sur Minghui.org concernant des personnes qui s'étaient complètement rétablies de l'infection après avoir récité les phrases « Falun Dafa est bon, Authenticité-Bienveillance-Tolérance est bon ». Inspirés par ces histoires, les pratiquants de Falun Gong en Chine ont posé des affiches avec des messages encourageant les gens à réciter ces deux phrases. Si de nombreux Chinois ont été sensibles à ce message et ont remercié les pratiquants d'avoir pensé à eux pendant la pandémie, la police a néanmoins visé les pratiquants afin de les réduire au silence.

Une femme de la province du Hunan a été contrainte de vivre loin de chez elle après que les autorités ont découvert qu'elle avait posé des affiches avec des QR codes qui renvoyaient à des sites web étrangers contenant des informations non censurées sur la pandémie. Un médecin de la province du Ningxia a été arrêté à deux reprises, en mars puis en juin 2020, pour avoir distribué des documents d'information. De plus, dans la province du Hubei, la police n'a pas exempté une fillette de 9 ans de harcèlement après l'avoir vue distribuer des informations dans son quartier.

Mme Zou Huaxiang, de la ville de Weihai, province du Shandong, a été arrêtée le 25 février 2020, après avoir été signalée pour avoir dit à un jeune homme que certaines personnes s'étaient remises du coronavirus en récitant « Falun Dafa est bon ». Trois agents en civil portant des masques l'ont emmenée au poste de police. Ils l'ont injuriée et l'ont empêchée de parler. Ils ont également prélevé un échantillon de son sang contre son gré et lui ont dit qu'elle n'était pas « autorisée à parler du nombre de personnes décédées du coronavirus de Wuhan ». Mme Zou a été libérée plus tard dans la journée. Le lendemain, la police s'est présentée à son domicile et a confisqué ses livres et ses documents sur le Falun Gong.

3. Condamné pour avoir posé des affiches sur comment rester en sécurité

Le 4 février 2020, la police du district de Yongji, province du Jilin, a arrêté M. Sun Zhiwen, un pratiquant local, après l'avoir vu sur des caméras de surveillance en train de poser des affiches. Zhang Bo, directeur du Bureau 610[1] du district de Yongji, a emmené M. Sun au poste de police de Chengbei, puis a mis à sac son domicile. Tous ses livres sur le Falun Gong ont été confisqués.

M. Sun a été libéré plus tard dans la soirée, cependant de nombreux habitants de la région ont reçu sur leurs téléphones portables une vidéo de la police le montrant en train de poser des affiches ainsi que des séquences de la mise à sac de son domicile. Leur but étant de calomnier le Falun Gong, ils ont prétendu qu'il affichait des « slogans réactionnaires ».

Le 22 avril, M. Sun a de nouveau été arrêté et secrètement condamné plus tard à quatre ans et demi de prison. En février 2021, aux alentours du Nouvel An chinois, Zhang Bo a harcelé les parents de M. Sun en leur disant que s'ils signaient des déclarations de renoncement au Falun Gong, ils seraient autorisés à voir leur fils. Zhang a refusé de révéler le lieu d'incarcération de M. Sun.

4. Harcèlement et confinement au nom du contrôle de la pandémie

En plus de s'en prendre aux pratiquants de Falun Gong parce qu'ils s'expriment, la police a également utilisé les mesures de contrôle de la pandémie pour les arrêter et les harceler. Dans certains cas, la police a arrêté les pratiquants en prétendant que c'était pour prendre leur température ou leur administrer des vaccins contre la COVID.

Le 24 février 2020, dans le district de Zhuolu, province du Hebei, le mari de Mme Kang Zhenglan a reçu un appel de son propriétaire. Celui-ci lui a dit que la police était là pour enquêter sur la pandémie et qu'on lui demandait de rentrer immédiatement chez lui pour répondre à leurs questions. Il s'est précipité chez lui, où les policiers lui ont ordonné d'ouvrir la porte. L'un d'eux tenait un pied-de-biche. Ils ont confisqué l'ordinateur, l'imprimante et les documents du couple concernant le Falun Gong. Les policiers s'apprêtaient à arrêter l'homme, âgé de 70 ans, mais ils ont capitulé, car leur présence l'avait tellement bouleversé qu'il s'est évanoui. Il a reçu l'ordre de se présenter le lendemain au poste de police pour répondre aux questions.

Le 13 mars 2020, une dizaine de policiers de Tianjin ont harcelé plusieurs pratiquants chez eux, prétendant qu'ils étaient là pour vérifier si le coronavirus les avait infectés. Les policiers ont confisqué les livres de Falun Gong des pratiquants. Ils ont photographié les pratiquants, ont prélevé, contre leur gré, des échantillons de leur sang et ont pris leurs empreintes digitales.

Le soir du 16 mars 2020, dans la ville de Tianmen, province du Hubei, Mme Tang Huanxiang et Mme Tang Shuhua (aucun lien de parenté) ont été arrêtées dans la rue par plusieurs personnes prétendant être des bénévoles travaillant pour la ville afin de prévenir la propagation du coronavirus. Les « bénévoles » soupçonnaient les deux pratiquantes d'avoir distribué des documents d'information sur le Falun Gong et les ont signalées à la police. Des agents les ont interrogées pendant la nuit au poste de police local et, le lendemain, ils ont mis à sac leur domicile. Bien que la police ait relâché les pratiquantes peu après en expliquant que le centre de détention local n'acceptait personne pendant la pandémie, elle les a menacées de les rechercher une fois la pandémie terminée.

Mme Li Hui, une étudiante de 19 ans de la ville de Weifang, province du Shandong, a fait l'objet de représailles de la part de son école pour avoir décidé de ne pas se faire vacciner contre le coronavirus. Sachant qu'elle pratiquait le Falun Gong, ils l'ont signalée à la

police et l'ont fait arrêter. Elle a été condamnée à sept mois de prison et à une amende de 5000 yuans[11] parce que la police avait trouvé des documents sur le Falun Gong dans son dortoir.

Le 28 août 2021, un homme a été arrêté par des policiers qui prétendaient vouloir lui administrer un vaccin et il est mort subitement en détention le 24 avril 2022. À 20 h 25, le 24 avril, les gardiens du centre de détention ont informé la famille de M. Liu Qingfei qu'il était décédé et leur ont demandé de se rendre à l'hôpital pour voir son corps. À leur arrivée, les membres de la famille ont été surpris de constater que M. Liu était toujours en vie. Ils ont exhorté le médecin à poursuivre les efforts de réanimation. On ne sait pas exactement ce que le médecin a fait par la suite, mais quelques instants plus tard, M. Liu était déclaré décédé.

Le 20 avril 2022, lors d'une arrestation collective de 25 pratiquants de Falun Gong dans la ville de Daqing, province du Heilongjiang, plusieurs policiers portaient des équipements de protection. Ils ont incité les pratiquants à ouvrir leurs portes en prétendant qu'ils étaient là pour vérifier si les propriétaires avaient eu des contacts étroits avec des personnes dont le test de dépistage de la COVID-19 s'était révélé positif.

a. Un pratiquant de Falun Gong mis en quarantaine en raison de sa croyance

Le 27 janvier 2020, après avoir perdu connaissance à la suite de mauvais traitements dans un centre de détention, M. Gong Fengqiang, 48 ans, de la province du Heilongjiang, a été conduit dans une salle de quarantaine pour les patients atteints de coronavirus. L'arrestation de M. Gong, survenue le 27 décembre 2019, a eu lieu seulement quelques semaines après la chute mortelle de sa femme qui tentait d'échapper à une arrestation, également en raison de sa croyance dans le Falun Gong.

b. La police arrête les pratiquants au milieu de la nuit pour « prendre leur température »

Au milieu de la nuit, le 5 février 2020, des policiers de la ville de Guilin, province du Guangxi, ont frappé à la porte de M. Xie Jianxin et de son épouse, Mme Zhao Renyuan, sous prétexte qu'ils devaient prendre leur température. M. Xie a envoyé un SMS à un parent pour l'informer de la situation et lui dire qu'il n'avait pas ouvert la porte. Le lendemain matin, lorsque le parent a vu le message, il a appelé M. Xie, ce dernier et sa femme avaient déjà été arrêtés.

Le 8 février, la famille du couple a appelé la police pour se renseigner sur leur cas. Un policier a dit que les deux personnes avaient été arrêtées pour avoir distribué des documents sur le Falun Gong et n'a donné aucune autre information. Une semaine plus tard, lorsque la famille du couple a appelé la police pour demander de leurs nouvelles, le policier qui a répondu a refusé de fournir des informations et leur a dit d'attendre une notification officielle.

Le centre de détention a rejeté la demande de visite de la famille, a empêché l'avocat de Mme Zhao de lui rendre visite et a refusé de lui transmettre sa lettre lorsque celui-ci est allé pour obtenir sa signature sur un formulaire de procuration le 18 juin.

Le tribunal du district de Xiufeng a jugé le couple lors d'une vidéoconférence le 6 novembre 2020. Leur avocat a plaidé non coupable en leur faveur. Ils ont également témoigné pour leur propre défense et ont expliqué à quel point ils avaient bénéficié de la pratique du Falun Gong. Le 1er décembre, le juge a condamné le couple à quatre ans de prison et à une amende combinée de 10 000 yuans[11].

Chapitre 4 : Les pratiquants pris pour cible à l'approche des « dates sensibles »

Outre la pandémie, les années 2020/2022 ont été riches en événements pour le PCC, notamment ses réunions politiques annuelles, le centenaire de sa fondation et les Jeux olympiques d'hiver 2022 à Pékin. Depuis le début de la persécution du Falun Gong, le PCC n'a cessé d'intensifier les arrestations et le harcèlement des pratiquants avant les dates qu'il considère comme politiquement sensibles.

1. Les « deux sessions » de réunion politique

Alors que, dans toute la Chine, la campagne « Plan zéro[2] » battait son plein, les pratiquants de Falun Gong à Pékin ont également fait l'objet d'une surveillance accrue à l'occasion des « deux sessions » de réunion politique du PCC et des Jeux olympiques. Avant le Congrès national du peuple et la Conférence consultative politique du peuple chinois, qui ont débuté le 22 mai 2020 (reportés depuis mars à cause de la pandémie), les forces de sécurité de Pékin ont arrêté au moins 40 pratiquants de Falun Gong et en ont harcelé beaucoup d'autres. Au cours du mois d'avril, au moins 43 pratiquants de Falun Gong ont été arrêtés à Pékin. À plusieurs reprises, la police a explicitement indiqué aux pratiquants qu'elle prenait ces mesures en raison des réunions politiques à venir. Dans plusieurs cas, plusieurs personnes d'une même famille ont été arrêtées.

Le 21 avril, dans le district de Tongzhou à Pékin, des policiers du poste de police local et du Bureau 610[1] se sont présentés au domicile de Mme Wang Yuling. Ils ont forcé la fenêtre, fouillé la maison et confisqué des livres et des documents imprimés relatifs au Falun Gong, ainsi qu'une imprimante et un ordinateur.

Dans la banlieue de Pékin, le 27 avril, la police du district de

Shunyi a fait irruption chez M. Yang Yuliang, a fouillé son domicile et confisqué des livres de Falun Gong et des photos du fondateur du Falun Gong. Ensuite ils ont placé M. Yang et sa fille Yang Dandan, âgée de 24 ans, en garde à vue pendant trois jours pour les interroger. Cela s'est produit alors qu'ils pleuraient encore la mort de l'épouse de M. Yang, Mme Gao Yan, décédée le 22 avril à l'âge de 49 ans. Mme Gao avait elle-même été emprisonnée et torturée à plusieurs reprises pour sa pratique du Falun Gong, et elle ne s'était jamais complètement rétablie des mauvais traitements subis dans un camp de travail[3] avant sa libération en 2013.

Un an plus tard, avant les deux sessions des 4 et 11 mars 2021, les cas de harcèlement se sont à nouveau multipliés. Le 7 mars 2021, Mme Huo Zhifang, 57 ans, est sortie pour aller porter de la nourriture à son père âgé. Quelques heures plus tard, la police a fouillé son domicile et l'a arrêtée.

Mme Wu Menghua, une ingénieur senior chez China Southern Airlines à Pékin, a été arrêtée pour la première fois le 14 février 2020 pour avoir distribué des informations sur le Falun Gong. Lorsque la police l'a emmenée à l'hôpital pour un examen médical, elle lui a mis un ruban adhésif sur la bouche pour l'empêcher de parler du Falun Gong aux infirmières. Bien que Mme Wu ait plus tard été libérée sous caution, elle a été constamment harcelée. Une fois de plus, en mars 2021, pendant les deux sessions, la police a harcelé Mme Wu, alors qu'elle souffrait d'un grave gonflement des jambes. Elle était si faible qu'elle ne pouvait pas descendre les escaliers. Deux vigiles sont restés à l'extérieur de son appartement pendant plus de dix jours, et ne sont partis qu'après la fin des deux sessions. Mme Wu a quitté la ville pour fuir la police et a été inscrite sur la liste des personnes recherchées. Succombant à une détresse mentale permanente, elle est décédée le 6 juillet 2021. Elle avait 46 ans.

2. Arrestations précédant les célébrations du centenaire du PCC

Le 14 avril 2021, vers 6 h 30, un groupe de policiers a fait irruption au domicile de M. Sun Zhentie dans la ville de Changchun, province du Jilin. L'un d'eux a brandi un papier qu'il a présenté comme étant un mandat d'arrêt, mais il l'a rangé avant que M. Sun ne puisse le lire. Avant d'emmener l'homme de 61 ans, la police l'a pris en photos ainsi que ses 26 livres de Falun Gong. Un policier a dit que l'arrestation visait à « maintenir la stabilité sociale », comme les célébrations du 100e anniversaire du PCC allaient avoir lieu quelques mois plus tard.

Le 10 juin 2021, date du 22e anniversaire de la création du Bureau 610[1], les autorités de la ville de Mudanjiang, province du Heilongjiang, ont arrêté 28 pratiquants au nom du « maintien de la sécurité » en vue de la célébration du centenaire prévue le 1er juillet.

Le lendemain, le 11 juin 2021, les autorités de la ville de Chaoyang, province du Liaoning, ont procédé à l'arrestation de 26 autres pratiquants de Falun Gong et d'un membre de leur famille, affirmant que ces arrestations étaient un « cadeau » à l'occasion de la célébration du centenaire du PCC.

Le 16 juin 2021, Mme Zhong Weiling, 71 ans, originaire de la ville de Lianyungang, province du Jiangsu, a été arrêtée et emmenée au centre de détention de la ville de Lianyungang. Selon un gardien du centre de détention, l'établissement recevait entre 200 et 300 nouveaux détenus par jour dans le cadre des efforts du régime pour « maintenir la stabilité » avant sa célébration. Blessée aux jambes et ayant perdu ses dents à la suite des tortures subies lors d'une détention antérieure, Mme Zhong avait du mal à se procurer de la nourriture en raison des ressources limitées et des mauvaises conditions qui régnaient dans le centre de détention. Du fait du manque de nourriture, elle a perdu du poids et avait des vertiges.

Toujours en juin 2021, la police a harcelé Mme Wang Guiying, âgée de 76 ans, qui vivait seule dans le district de Yongji, province du Jilin. Comme elle refusait d'ouvrir la porte, la police est restée à l'extérieur de son domicile pour la surveiller. Quelques semaines plus tard, le 20 juillet 2021, lors du 22e anniversaire du début de la persécution du Falun Gong, la police a fait irruption chez Mme Wang et a confisqué ses livres de Falun Gong, ses documents d'information et ses imprimantes. Pendant que la police fouillait sa maison, Mme Wang a eu un problème cardiaque. Par la suite, elle et sa fille ont reçu quotidiennement des appels de la police. Sa santé s'est rapidement détériorée et elle est décédée le 6 août 2021.

3. Harcèlement avant les Jeux olympiques d'hiver

Le 21 décembre 2021, deux agents du Département de police du district de Haidian à Pékin, s'appelant Guo et E, se sont présentés à la porte de M. Qin Wei. Ils étaient accompagnés de plusieurs personnes non identifiées. Lorsque la famille de M. Qin les a stoppés à la porte, ils ont dit qu'ils procédaient au « maintien de la stabilité » en prévision des Jeux olympiques d'hiver.

M. Qin, un artiste très apprécié, avait déjà été arrêté en mai 2016 et condamné à deux ans de prison pour avoir distribué des copies des Neuf commentaires sur le Parti communiste[8].

La police et les membres du comité de quartier ont de la même façon suivi et surveillé Mme Han Fei, originaire du district de Chaoyang à Pékin et mère d'un résident britannique. Le 30 novembre 2021, la police a appelé son mari pour l'avertir de ne pas sortir à cause des Jeux olympiques.

Le 23 janvier 2022, des policiers ont arrêté Mme Jiao Shuying du district de Changping après avoir fait irruption dans son appartement. Le lendemain, elle a été emmenée au centre de détention de Changping et accusée d'avoir distribué des informations sur le Falun Gong l'année précédente.

Début 2021, le quartier résidentiel de Hongfuyuan, où vit Mme Jiao, a été confiné en raison de la politique zéro-COVID. Tous les habitants ont dû fournir leurs données personnelles lorsque les autorités ont ordonné que chaque personne soit soumise à un test de dépistage de la COVID. La police a localisé Mme Jiao grâce aux informations fournies par sa famille, mais ne l'a pas arrêtée à ce moment-là. Elle a attendu un an et l'a arrêtée à quelques semaines de la tenue des Jeux olympiques d'hiver à Pékin.

La police a fouillé l'appartement de Mme Jiao et a confisqué deux calendriers ainsi que plusieurs lecteurs de cartes mémoire. Avant son arrestation, un policier du poste de police de Pingxifu s'était rendu chez elle sous prétexte qu'il effectuait un recensement, afin de confirmer qu'elle était à la maison. Après que Mme Jiao a été emmenée, sa mère, âgée de 90 ans, s'est retrouvée seule, peinant pour s'occuper d'elle-même.

En plus des arrestations, les autorités ont étroitement surveillé la plupart des pratiquants de Falun Gong dans sept districts centraux de Pékin (Haidian, Shijingshan, Chaoyang, Shunyi, Changping, Fangshan et Tongzhou). À Chaoyang et Haidian, chaque pratiquant était surveillé 24 heures sur 24 par quatre personnes réparties en deux équipes. Chacun des « surveillants de communauté » aurait reçu une allocation journalière de 180 yuans[11] à Chaoyang et de 200 yuans à Haidian.

En dehors de Pékin, les autorités de la province voisine du Hebei ont également intensifié le harcèlement des pratiquants. Dans le district de Wei de la ville de Zhangjiakou, un grand nombre de policiers en civil ont été envoyés pour patrouiller dans les rues. À compter du 1er décembre, le Département de police du district de Wei a également organisé de nombreuses activités au siège du district et dans plusieurs villes. Au cours de ces événements, la police a ouvertement critiqué le Falun Gong et distribué des dépliants calomniant la discipline spirituelle. Elle a offert des récompenses aux personnes qui signaleraient les pratiquants à la police.

Les 20 et 21 janvier 2022, les autorités du district de Chongli de

la ville de Zhangjiakou, province du Hebei, l'une des trois zones qui allaient accueillir les épreuves olympiques de sports de neige, ont arrêté cinq pratiquants de Falun Gong locaux sous prétexte de les empêcher de parler du Falun Gong pendant les Jeux. Le 20 janvier à 21 h, sous la direction de Zheng Jianguo, du Bureau de la sécurité intérieure du district de Chongli, la police a arrêté Mme Bai Mei chez sa fille. Son téléphone portable et d'autres biens personnels ont été confisqués. À peu près à la même heure, la police a également fait irruption au domicile du frère de Mme Bai, M. Bai Tao, et a confisqué ses livres de Falun Gong, une photo du fondateur du Falun Gong, un haut-parleur et une tablette. M. Bai n'était pas chez lui lorsque la police est venue, elle est donc revenue le lendemain et l'a arrêté.

4. Accroissement du harcèlement avant le 20e congrès du Parti

Dans les provinces du nord comme le Liaoning, le Jilin et le Hebei, dans les municipalités comme Pékin, Shanghai et Chongqing, ainsi que dans les provinces du sud-ouest comme le Sichuan et le Yunnan, dans les mois qui ont précédé le 20e Congrès du Parti qui a eu lieu en octobre 2022, les autorités ont harcelé les pratiquants de Falun Gong en leur ordonnant de rester chez eux, en leur demandant de signer des déclarations de renoncement à leur croyance ou en les emmenant dans des centres de lavage de cerveau.

Au cours de la plupart des incidents de harcèlement, la police a pris des photos des pratiquants contre leur gré. Si les pratiquants visés n'étaient pas chez eux, la police prenait des photos des membres de leur famille à la place, ainsi que de l'extérieur de leur domicile.

Certains policiers ont arraché les décorations du Falun Gong chez des pratiquants. Certains ont trompé les pratiquants en leur disant qu'ils étaient venus vérifier leur code de santé (une application de type passeport électronique qui permet de suivre l'historique des voyages

d'une personne et son exposition éventuelle à la COVID-19), mais ils étaient repartis sans vérifier ceux des membres de leur famille.

Lorsque les pratiquants refusaient d'obtempérer, les policiers maintenaient leur main de force et apposaient leurs empreintes digitales sur les documents. De nombreux pratiquants ont déclaré avoir eu les bras et les mains meurtris par cette force violente. Les policiers les ont menacés de représailles si les pratiquants signalaient le harcèlement à Minghui.org. Des membres de la famille de certains pratiquants ont également été contraints de se joindre aux policiers pour persuader leurs proches.

En outre, les autorités ont également menacé de supprimer les emplois et les pensions des pratiquants et d'empêcher les possibilités d'éducation de leurs enfants et petits-enfants. Cette situation a entraîné une immense détresse mentale pour les familles et a provoqué beaucoup de conflits.

Dans certains cas, les policiers ont trompé les pratiquants en leur faisant écrire des choses positives sur le Falun Gong. Ensuite, ils ont photoshoppé les documents et déplacé les signatures des pratiquants sur une déclaration de renoncement[5]. Parfois, ils montraient les déclarations trafiquées à d'autres pratiquants pour ébranler leur volonté, en disant : « Untel l'a signée, pourquoi pas vous ? »

Le 2 août, lorsqu'une fonctionnaire a harcelé Mme Chen Qihua, une agricultrice de la ville de Chengdu, province du Sichuan, elle lui a dit : « Si vous pratiquez le Falun Gong, vous êtes une de mes ennemies et, au nom du gouvernement, je vais utiliser des mesures coercitives contre vous. »

À Shanghai, à partir de fin septembre, les autorités ont fait en sorte que des policiers restent à l'extérieur des domiciles des pratiquants pour surveiller leurs activités quotidiennes.

Entre fin septembre et le 25 octobre, la police de la ville de Dongying, province du Shandong, a suivi Mme Wang Fan partout où elle allait. Mme Wang travaillait au Bureau de gestion des champs pétrolifères de Shengli en tant que traductrice russe, mais en 2000, en raison de la persécution, elle a été licenciée. Depuis 2017, l'entreprise

a fait en sorte que des personnes la surveillent pendant les grandes conférences politiques.

Le 30 septembre, trois policiers de la ville de Dalian, province du Liaoning, ont rencontré Mme Fang Caixia et lui ont dit : « Nous sommes ici pour “protéger” le 20e Congrès du Parti. Même si nous devons creuser un mètre de profondeur pour vous trouver, nous le ferons. Avant le 20e Congrès du Parti, nous devons vous rencontrer une fois par semaine. »

Chapitre 5 : La mort de Jiang Zemin, principal responsable de la persécution

Jiang Zemin, ancien dirigeant du Parti communiste chinois (PCC), est décédé le 30 novembre 2022, laissant dans son sillage une traînée de corruption, d'atrocités en matière de droits de l'homme et de décadence morale.

Jiang a accédé au poste le plus élevé en 1989 en raison de son rôle dans la répression brutale du mouvement étudiant en faveur de la démocratie. Lors d'une conférence de presse à Pékin en 1990, un journaliste étranger a posé des questions sur une étudiante qui avait été arrêtée lors du mouvement pro-démocratie de 1989. L'étudiante avait été envoyée dans une ferme de rééducation par le travail (laogai), où elle avait été victime d'un viol collectif par plusieurs policiers. Lorsqu'on lui a demandé sa position sur cet incident, Jiang a répondu : « C'était une mafieuse et elle le méritait ! »

Avec le slogan « amasser des richesses tout en gardant un profil bas », Jiang a créé une culture de la corruption dans les rangs du Parti. Il a promu son fils, Jiang Mianheng, au poste de vice-président de l'Académie chinoise des sciences, malgré son manque de qualifications universitaires. Jiang a également aidé son fils à construire une gigantesque entreprise de télécommunications en obtenant des contrats gouvernementaux d'une valeur de 2,5 milliards de yuans[11].

C'est en juillet 1999 que la partie la plus horrible de l'héritage de Jiang a commencé. La méthode méditative et spirituelle du Falun Gong était en plein essor dans toute la Chine, et des dizaines de millions de personnes s'adonnaient à ses exercices doux et à ses enseignements moraux. Jiang a vu dans la popularité croissante du Falun Gong une menace pour la sienne, et il a considéré que le principe Authenticité-Bienveillance-Tolérance du Falun Gong était incompatible avec l'idéologie du régime communiste. Il en est résulté une catastrophe en matière de droits de l'homme qui perdure encore

aujourd'hui.

Le 20 juillet 1999, Jiang a déclenché une persécution du Falun Gong à l'échelle nationale. Sous sa direction, des centaines de milliers de pratiquants de Falun Gong ont été arrêtés et emmenés dans des centres de détention, des camps de travail, des prisons et d'autres établissements où ils ont été torturés dans le but de les forcer à renoncer à leur croyance. Un nombre incalculable de pratiquants sont morts après que leurs organes ont été prélevés pour des opérations de transplantation. Le nombre de morts confirmées dépasse les 4000, mais en raison de la difficulté à obtenir des informations en provenance de Chine, le nombre réel serait beaucoup plus élevé.

Au début de la persécution, Jiang a établi ses « trois directives » visant à éradiquer le Falun Gong : diffamer leur réputation, les ruiner financièrement et les détruire physiquement. Les tactiques mises au point pour appliquer les directives de Jiang contre le Falun Gong ont depuis lors été diffusées dans le courant dominant de la société chinoise, créant un héritage permanent de tromperie, de répression et d'abus parmi l'ensemble de la population.

1. Surveillance de l'État

Au cours de ces dernières années de persécution, le PCC a consacré environ un quart du PIB chinois à sa campagne d'éradication du Falun Gong. En 2012, le budget alloué à la politique extrajudiciaire et à la Commission des affaires politiques et juridiques (CAPJ) pour le « contrôle de la stabilité » (un euphémisme pour réprimer tout groupe que le PCC considère comme une menace) avait dépassé celui de la défense nationale.

Après avoir lancé la persécution, Jiang Zemin a ordonné au gouvernement de surveiller étroitement les pratiquants de Falun Gong et de bloquer la diffusion sur Internet d'informations relatives au Falun Gong. Dès 2000, le Département de police de Pékin a travaillé avec des entreprises pour mettre au point des caméras vidéo

de la taille d'une tête d'épingle (ndt : appareil photo à sténopé). La police les a installées à l'entrée des maisons des pratiquants de Falun Gong et a surveillé toutes leurs entrées et sorties. Jiang a également demandé à son fils Jiang Mianheng de diriger le projet Bouclier d'or, qui a ajouté des capacités au pare-feu d'Internet déjà existant pour bloquer les sites web, surveiller les communications, envoyer des virus et des logiciels espions, procéder à la reconnaissance faciale et mettre les téléphones sur écoute.

Aujourd'hui, la Chine compte plus d'un demi-milliard de caméras de surveillance. La surveillance des citoyens par le PCC n'a fait que s'intensifier à l'ère de la pandémie. Des applications codifiées concernant la santé ont dicté les entrées et sorties des résidents. Reliées au système de surveillance général, ces applications sont devenues des menottes électroniques.

2. Camps de concentration

Pendant la pandémie, de nombreuses familles ont été séparées de force et emmenées dans différents établissements fangcang (hôpitaux de campagne utilisés pour la quarantaine). Ces établissements étaient réputés pour leur mauvaise alimentation, leur manque d'hygiène et de soins médicaux, et les personnes qui y étaient placées en quarantaine les comparaient souvent à des camps de concentration. Ces installations sont similaires aux camps de rééducation existants (appelés par euphémisme « écoles de formation professionnelle ») dans la province du Xinjiang, où les Ouïghours sont détenus de force par le PCC. La seule différence est qu'il n'y a pas eu de lavage de cerveau ou d'abus physique dans les établissements fangcang. Ce que beaucoup ignorent, c'est que les camps de rééducation du Xinjiang ont été conçus sur le modèle des camps de travail et des centres de lavage de cerveau utilisés pour détenir et torturer les pratiquants de Falun Gong. Lorsque Jiang a commencé à persécuter le Falun Gong, il a créé un grand nombre de camps de travail et de centres de lavage

de cerveau, dont beaucoup étaient connus à l'extérieur comme des « centres d'éducation juridique ». Il s'agissait essentiellement de prisons noires où les pratiquants étaient torturés pour qu'ils renoncent à leur croyance et où les détenus et les collaborateurs étaient récompensés pour avoir pratiqué la torture.

3. Abus sexuels en détention

Certaines femmes qui se sont échappées des camps de concentration du Xinjiang ont révélé qu'elles y avaient été violées. Malheureusement, cette forme de torture est utilisée depuis longtemps dans les centres de détention chinois, les pratiquantes de Falun Gong étant une cible privilégiée. Le journaliste Du Bin a publié en 2014 le livre Vaginal Coma, qui révèle les atrocités commises dans le camp de travail[3] de Masanjia, où de nombreuses pratiquantes de Falun Gong étaient incarcérées. « En tant qu'être humain, il n'y a aucune raison ni excuse pour tolérer les atrocités qui se sont produites dans le camp de travail pour femmes de Masanjia, notamment l'utilisation prolongée d'un dilatateur utérin pour nourrir les femmes par sonde, l'obligation pour les femmes de se coucher dans leurs propres déjections, le fait d'attacher plusieurs brosses à dents et de les faire tourner dans le vagin, de leur mettre de la poudre de poivre dans le vagin, de leur administrer des décharges sur les seins et le vagin avec des matraques électriques, et de placer les femmes dans des cellules occupées par des hommes », a écrit Du Bin.

Mme Yin Liping, pratiquante de Falun Gong, a témoigné qu'elle et dix-sept autres pratiquantes avaient été placées dans des cellules réservées aux hommes au camp de travail de Masanjia. Ce qui s'en est suivi a été si horrible que certaines des femmes ont développé des troubles mentaux.

4. Drogue forcée

Les autorités du PCC tourmentent souvent les dissidents dans des hôpitaux psychiatriques, bien qu'ils soient en bonne santé. Parmi les victimes figurent Dong Yaoqiong, qui a versé de l'encre sur le portrait d'un dirigeant du PCC, ainsi que Song Genyi et Li Tiantan, deux enseignants qui ont remis en question la propagande du PCC. En fait, de nombreux pratiquants de Falun Gong ont longtemps été qualifiés de « malades mentaux » par le PCC, simplement pour avoir défendu leur croyance. On leur a injecté des substances qui endommagent les nerfs ou on a mélangé de l'eau et de la nourriture avec de telles substances. Certains sont devenus handicapés, d'autres ont perdu la vie.

5. Nulle part où chercher justice

La propagande diffamatoire du PCC a conditionné de nombreux Chinois à ignorer les mauvais traitements infligés aux pratiquants de Falun Gong et même à se rendre complices de la persécution des pratiquants de Falun Gong. Les forces de l'ordre, le pouvoir judiciaire et d'autres agences gouvernementales ayant été transformés en instruments d'approbation de toute répression soutenue par l'État, il n'y a plus de loi ni d'ordre pour garantir la justice pour le grand public.

De nombreux plaignants, qu'il s'agisse de ménages déplacés de force, de travailleurs migrants non rémunérés ou de victimes de fraude, ont constaté qu'il n'y avait pas d'endroit où faire appel des injustices subies, parce qu'ils étaient souvent interceptés et arrêtés alors qu'ils se rendaient dans les bureaux d'appel provinciaux ou centraux. Cela n'est peut-être pas surprenant, car la police est devenue très expérimentée dans l'interception des pratiquants de Falun Gong qui se rendent à Pékin pour faire appel.

Aujourd'hui, les avocats des droits de l'homme et les dissidents

sont souvent emprisonnés pour « incitation à la subversion » ou pour « avoir provoqué des querelles et des troubles ». Bien avant cela, les tribunaux chinois ont condamné des centaines de milliers de pratiquants innocents de Falun Gong sans aucune base légale. Aujourd'hui, les policiers arrêtent souvent les piétons ou les automobilistes pour fouiller leurs sacs et vérifier leurs téléphones, ou même pénètrent sans gêne dans des maisons privées pour frapper et arrêter des gens. C'est ce qui arrive aux pratiquants de Falun Gong depuis vingt-trois ans.

6. Incitation à la haine

Le 23 janvier 2001, le PCC a organisé une opération de propagande sur la place Tiananmen au cours de laquelle des acteurs se faisant passer pour des pratiquants de Falun Gong ont commencé à s'immoler. La vidéo tournée à ce moment-là — opportunément filmée sous plusieurs angles — a été diffusée en continu sur les médias d'État et a retourné l'opinion publique contre le Falun Gong.

Une semaine plus tard, le ministre de l'Éducation a émis un ordre demandant à toutes les écoles de Chine de lancer des campagnes de condamnation du Falun Gong. En conséquence, de nombreux jeunes ont été empoisonnés et trompés dans leur haine du Falun Gong. Environ huit millions de jeunes d'une centaine de villes ont signé de leur nom pour dénigrer le Falun Gong. Le même mois, des jeunes de plus de 1500 communes ont lancé des campagnes et recueilli les signatures de douze millions d'habitants pour dénoncer le Falun Gong. La diffamation du Falun Gong a été inscrite dans les manuels scolaires et les épreuves d'examen, y compris les examens d'entrée à l'université et dans les établissements d'enseignement supérieur. Les universités ont également modifié les directives d'admission pour interdire aux pratiquants de Falun Gong de se présenter aux examens d'entrée et de s'inscrire dans les écoles.

7. Prélèvements forcés d'organes

Lorsque le crime des prélèvements d'organes sur des pratiquants du Falun Gong encore en vie a été révélé pour la première fois en 2006, de nombreuses personnes n'y ont pas cru. Bo Xilai, ancien ministre du Commerce, et Bai Shuzhong, ancien ministre de la Santé du Département de la logistique générale de l'Armée populaire de libération de la Chine (APL), ont admis par la suite que les prélèvements forcés d'organes avaient été ordonnés par Jiang Zemin. Lorsque Jiang a lancé la persécution du Falun Gong en juillet 1999, il a donné l'ordre de « diffamer leur réputation, de les ruiner financièrement et de les détruire physiquement ». Il a également déclaré que « battre à mort [les pratiquants] sera considéré comme un suicide » et a ordonné aux autorités « d'envoyer directement le corps à la crémation sans vérifier l'identité ». Dans les années qui ont suivi, la police armée et les hôpitaux ont construit une ignoble chaîne d'approvisionnement qui tue sur demande, et les victimes ne sont plus limitées aux pratiquants de Falun Gong.

8. L'espoir au milieu de la décadence morale

La persécution du Falun Gong par Jiang Zemin a accéléré le déclin social et moral de la Chine. Pour encourager la participation à la persécution, les autorités du PCC ont offert des récompenses en espèces aux policiers qui arrêtaient les pratiquants et aux informateurs qui dénonçaient les pratiquants. Jiang a également lié les primes et les promotions des fonctionnaires à cette campagne de persécution. Dans les centres de détention, les camps de travail et les prisons, les pratiquants sont torturés pour leur croyance en Authenticité-Bienveillance-Tolérance, tandis que les auteurs de ces actes sont félicités et récompensés.

Lorsque les policiers sont encouragés à enfreindre la loi, les

enseignants à calomnier les innocents et les médecins à tuer pour le profit, la société prend une direction où personne n'est en sécurité. La persécution du Falun Gong lancée par Jiang Zemin est un chapitre sombre de l'histoire de la Chine et du monde. Nous ne pourrons trouver une nouvelle lumière que lorsque davantage de Chinois démissionneront du PCC et que les autres pays rejetteront son influence.

2e partie : Bilan et cas marquants

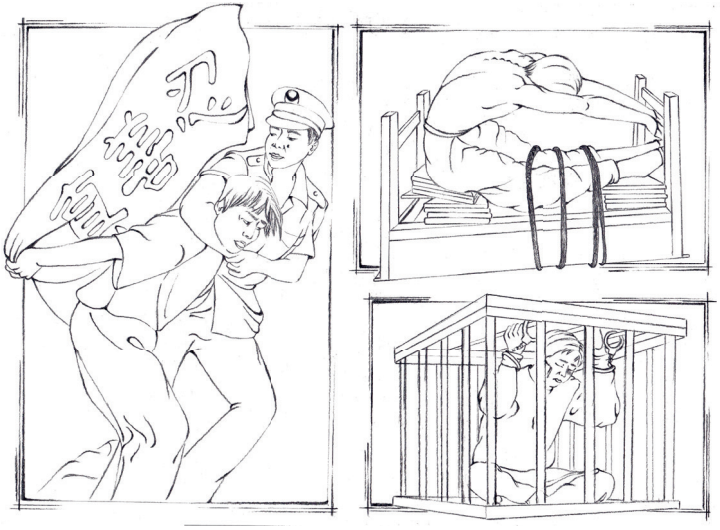

2e partie : Bilan et cas marquants

Chapitre 6 : Depuis 2020, des centaines de pratiquants meurent de la persécution

Entre le début de la persécution en 1999 et la fin de 2019, on a confirmé que 4454 pratiquants de Falun Gong étaient morts à cause de la persécution, bien que le nombre réel soit probablement beaucoup plus élevé. Entre le début de la pandémie en janvier 2020 et la fin de l'année 2022, Minghui.org a confirmé la mort de 359 autres pratiquants de Falun Gong aux mains du PCC.

Parmi les décès récemment confirmés, l'âge des victimes variait entre 39 et 92 ans. Pour le plus jeune, il s'agissait de M. Pu Zheng, qui a été torturé à mort dans la Première prison de la province du Yunnan en 2017. Le pratiquant le plus âgé était M. Fu Yishuan, un ancien officier militaire, qui est décédé des suites de troubles mentaux dus à un harcèlement incessant.

Beaucoup de ceux qui sont décédés avaient enduré des décennies d'emprisonnement et de torture avant de s'éteindre. Une femme âgée de 72 ans a été détenue dans un hôpital psychiatrique à vingt reprises, un professeur d'histoire âgé de 53 ans a été emprisonné pendant

quatorze ans, et une femme âgée de 68 ans a purgé une peine de camp de travail[3] et trois peines de prison, totalisant dix-sept ans.

Un homme âgé de 80 ans n'a pas été libéré même après avoir purgé une peine de trois ans pour sa pratique du Falun Gong. Au lieu de cela, les autorités ont maintenu M. Liu Xiyong en détention et lui ont infligé une nouvelle peine de quatre ans quelques mois plus tard. Il s'est vu refuser une libération conditionnelle pour raisons médicales malgré son état de santé critique et il est décédé le 29 décembre 2021. Certains pratiquants ont été battus à mort quelques jours seulement après leur arrestation. Les autorités ont empêché leurs familles de voir leurs corps et les ont forcées à les faire incinérer. Ceux qui ont été autorisés à voir les corps de leurs proches ont souvent constaté de graves blessures.

Certains de ceux qui sont morts en détention se sont retrouvés dans un état critique à la suite des mauvais traitements qu'ils ont subis en prison. Malgré leur état, les autorités ont refusé de les libérer pour raisons médicales et ils sont morts en prison. Mme Lan Lihua, de la ville de Shenyang, dans la province du Liaoning, est décédée d'un cancer du sein le 21 avril 2020, alors qu'elle purgeait une peine de trois ans et dix mois à la prison pour femmes de la province du Liaoning. Malgré les demandes répétées de sa famille, la prison a refusé de la libérer sous caution. La prison a fait incinérer son corps le 16 décembre 2020, sans le consentement de sa famille.

Comme dans le cas de M. Fu Yishuan mentionné plus haut, le traumatisme mental du harcèlement continu s'est avéré mortel pour un certain nombre de pratiquants. Une femme de la province du Heilongjiang, âgée de 67 ans et dont la santé était déjà en déclin, a vu son état se détériorer davantage après avoir subi du harcèlement. De plus, un mois après son décès, les autorités ont appelé son mari et lui ont ordonné de se présenter au bureau du comité résidentiel local.

Mme Wu Guirong, de la ville de Qitaihe, dans la province du Heilongjiang, a été harcelée à son domicile le 9 octobre 2020 par des membres du comité résidentiel, qui lui ont ordonné de signer une déclaration de renoncement[5] au Falun Gong. Lorsqu'elle a refusé

d'obtempérer, ils ont forcé son gendre à la signer à sa place. Peu après leur départ, la police l'a de nouveau harcelée. Mme Wu était terrifiée et est tombée dans le coma après le départ de la police. Après quatre jours de soins d'urgence, elle est décédée le 13 octobre 2020 à l'âge de 81 ans.

Le 2 novembre 2020, un garçon de 13 ans du district de Suizhong, dans la province du Liaoning, est devenu orphelin après le décès de sa mère, âgée de 41 ans. Le garçon a perdu son père, M. Fan Dezhen, lorsqu'il avait neuf mois. M. Fan a été battu à mort le 25 février 2008, soit 55 jours après son arrestation. Pendant les dix années qui ont suivi, la mère de l'enfant, Mme Yang Xue, n'a pas pu travailler et a dû faire face à un harcèlement constant. Le stress mental et la difficulté à joindre les deux bouts ont eu des répercussions sur sa santé et l'ont conduite à une mort prématurée.

Les sections ci-dessous détaillent certains cas de décès résultant de la persécution qui ont été confirmés en 2020 ou plus tard.

1. Décès en détention

a. Une femme emprisonnée de la province du Jilin meurt subitement, la famille suspecte des mauvais traitements

Mme Xiao Yongfen est décédée subitement le 31 janvier 2020, alors qu'elle purgeait une peine de sept ans à la prison pour femmes de la province du Jilin en raison de sa croyance dans le Falun Gong. Elle avait 64 ans.

Un employé de la prison a appelé la famille de Mme Xiao vers 16 heures le 31 janvier 2020, pour lui dire que cette dernière était tombée en prenant une douche. Il a déclaré qu'elle recevait des soins d'urgence à la prison en attendant l'arrivée d'une ambulance. La

prison a rappelé la famille de Mme Xiao dix minutes plus tard et lui a dit qu'elle était décédée en route vers l'hôpital. Son corps a été incinéré le 1er février.

La famille de Mme Xiao soupçonne qu'elle a subi des mauvais traitements en prison, où de nombreux pratiquants de Falun Gong sont devenus invalides ou sont morts après avoir été soumis à diverses formes de torture, notamment le passage à tabac, la privation de sommeil et les décharges électriques.

b. Seize jours après son arrestation, une femme est battue à mort en raison de sa croyance dans le Falun Gong

Le 28 juin 2020, une femme du village de Dazhangjia, ville de Penglai, province du Shandong, a été appréhendée par un responsable du village et un groupe de soldats paramilitaires, quand quelqu'un a signalé qu'elle avait en sa possession de la documentation sur le Falun Gong.

Lorsque Mme Li a refusé de révéler qui lui avait procuré les brochures, on l'a emmenée dans une maison inoccupée dans les montagnes et on l'a torturée. Deux des soldats l'ont battue afin qu'elle obtempère, la blessant à la bouche et lui faisant perdre plusieurs dents. Selon un villageois âgé à qui l'on a demandé de la surveiller, un des soldats aurait frappé Mme Li à la poitrine avec un bâton.

Mme Li refusait toujours d'abandonner sa pratique ou de répondre aux questions. Un de ses agresseurs l'a emmenée dehors pour lui « régler son compte ». Il l'a frappée tellement fort qu'elle a perdu l'équilibre et sa hanche a heurté une pierre. Quand il s'est mis à pleuvoir, il l'a forcée à rester debout sous la pluie pendant une longue période. Elle a entamé une grève de la faim pour protester contre ces mauvais traitements.

Le 13 juillet, Mme Li a été emmenée d'urgence dans une clinique

privée pour une « réanimation », mais le médecin a constaté son décès. Les autorités ont imposé à sa famille la crémation de sa dépouille le jour même. En lui changeant ses vêtements, ses proches ont remarqué que les globes oculaires de Mme Li semblaient globuleux et d'une taille inhabituelle.

c. Une femme meurt en garde à vue huit jours après avoir été arrêtée et privée de soins médicaux

Mme Zhang Siqin, une femme âgée de 69 ans de la ville de Dalian, dans la province du Liaoning, est morte au centre de détention de Yaojia huit jours après avoir été arrêtée en raison de sa pratique du Falun Gong.

Mme Zhang a commencé à souffrir d'un grave problème de santé dès la première nuit au centre de détention, mais les autorités ont refusé de lui fournir un quelconque traitement, à part la nourrir avec des substances inconnues sans aucun diagnostic.

Le 19 janvier 2022, des agents ont de nouveau arrêté Mme Zhang, pour qu'elle purge une peine de deux ans. Elle était terrifiée et a été prise de nausées. Bien que le médecin ait déconseillé sa détention en raison de son état de santé, la police a insisté sur le fait qu'elle allait bien et l'a emmenée au centre de détention de Yaojia.

Le premier soir au centre de détention, Mme Zhang était incapable de marcher toute seule ou de s'endormir. Les gardiens ont refusé de lui donner de la nourriture. Le lendemain matin, elle était si faible qu'elle n'a pas pu s'habiller toute seule et a été aidée par une co-détenue.

Pendant les jours suivants, elle n'a pu garder aucune nourriture et a vomi tout ce qu'elle a mangé. La nourriture fournie par les gardiennes n'était que du gruau et des petits pains à la vapeur. Elle était trop faible pour se tenir debout toute seule. Lorsqu'elle a été admise au centre de détention, les gardiennes lui ont retiré son

appareil dentaire. Elle a demandé plusieurs fois à le récupérer, mais les gardiennes ont refusé, ce qui lui a causé encore plus de difficultés pour s'alimenter.

Malgré son état de santé qui ne cessait de se détériorer, les gardiennes ne l'ont pas emmenée voir un médecin, mais lui ont donné des substances inconnues à ingérer, ce qui a aggravé son état. Le 25 janvier, le sixième jour de sa détention, Mme Zhang a commencé à avoir des tremblements involontaires et était incapable de s'asseoir toute seule. Sa voisine de cellule l'a signalé aux gardiennes, qui ont insisté pour lui donner une substance inconnue, sans évaluation médicale. Comme elle était incapable de prendre la substance, les gardiennes ont ordonné à cinq détenues de la tenir et de lui donner la substance de force. Elle s'est retrouvée dans un état d'invalidité et a perdu la force de s'asseoir par la suite.

À 2 h 20 du matin le 26 janvier, Mme Zhang a commencé à trembler de façon incontrôlable. Les détenues présentes dans la pièce étaient toutes réveillées, mais les gardiennes n'en ont pas tenu compte. À 9 h, Mme Zhang a été emmenée en fauteuil roulant, mais a été ramenée dix minutes plus tard. Les gardiennes ont continué à lui administrer de force une substance inconnue.

Mme Zhang a commencé à avoir de la fièvre vers minuit. Elle est tombée dans un état critique vers 2 h 40 du matin. Les gardiennes ont continué à refuser de l'emmener à l'hôpital, mais ont ordonné aux détenues de sa cellule de continuer à surveiller son état. Au matin, elle était incapable de s'asseoir, même avec l'aide de sa voisine. Bien que les détenues aient signalé son état à 7 h 7, le médecin n'est arrivé qu'à 7 h 30. Sa compagne de chambre n'a pas arrêté d'appeler les gardiennes, mais personne ne s'est présenté.

Lorsque le médecin est arrivé à 7 h 30, Mme Zhang avait cessé de respirer et son pouls s'était arrêté. Le médecin a tenté de la réanimer, mais sans succès. Le médecin a appelé les gardiennes à 7 h 34, mais elles n'ont pas répondu avant que le médecin n'appelle une troisième fois. Le décès de Mme Zhang a été constaté à 7 h 35 et on a sorti son corps de la cellule.

2. Décès tragiques de personnes âgées

a. Une ingénieur à la retraite meurt dans la misère des suites de la persécution

Alors que le monde célébrait l'arrivée du Nouvel An 2022, Mme Wang Liuzhen est décédée dans la souffrance, mettant fin à des décennies de persécution pour sa croyance dans le Falun Gong. Elle était octogénaire.

Mme Wang était une ingénieur métallurgiste à la retraite qui avait travaillé à l'usine no 2 de Chang'an à Chongqing. Quand le régime communiste a lancé la persécution en 1999, elle a été condamnée à deux peines de camp de travail[3] et a été détenue dans un hôpital psychiatrique à trois reprises. On lui a administré de force des substances toxiques, oralement et par voie intraveineuse, ce qui a endommagé ses organes internes et l'ont rendue aveugle.

Le comité résidentiel et le Bureau 610[1] du district de Jiangbei ont forcé le mari de Mme Wang à divorcer, menaçant de suspendre sa pension s'il ne le faisait pas. Ses enfants ont également été contraints de signer des accords leur interdisant de rendre visite à leur mère sous peine de perdre leur emploi.

Afin de surveiller Mme Wang, les autorités ont construit une guérite à l'extérieur de son domicile et l'ont surveillée 24 heures sur 24 pendant plus de dix ans. Les personnes qui la surveillaient la frappaient souvent et l'agressaient verbalement, allant jusqu'à lui casser le nez avec un tabouret en bois. L'un des agresseurs lui a crié : « Je vais te battre à mort ce soir ! »

Lorsque Mme Wang a refusé de se taire et a continué à tenter d'obtenir justice, même après être devenue aveugle, les personnes qui la surveillaient l'ont emmenée dans un endroit isolé, où ils l'ont battue si violemment qu'ils lui ont cassé les jambes, en guise de représailles.

b. Condamné à quatre ans immédiatement après avoir purgé trois ans, un octogénaire meurt en prison

Lorsque la famille de M. Liu Xiyong est allée le chercher à la prison le 9 avril 2021, elle a été dévastée d'apprendre que cet homme âgé de de 80 ans, qui venait de purger une peine de trois ans, avait été emmené par la police. Quatre mois plus tard, il a été condamné à une peine de quatre années supplémentaires. Il a développé un diabète et du liquide s'est accumulé dans sa poitrine. Les autorités l'ont menotté et enchaîné au lit d'hôpital pendant qu'il recevait des traitements.

M. Liu a développé un autre problème médical grave le 9 décembre. On l'a conduit à l'hôpital à l'arrière d'un fourgon dans lequel il a été placé dans un fauteuil roulant à l'intérieur d'une cage métallique. Sa famille a été surprise de voir que le visage, les mains et les pieds de M. Liu étaient enflés. Il semblait frappé d'invalidité et n'était pas en mesure de parler clairement. Lorsque sa petite-fille a essayé d'ajuster son masque, les gardes l'ont intimidée et n'ont pas permis à la famille de s'approcher.

Les gardes ont également exigé que la famille de M. Liu paie tous ses frais médicaux. Ils ont prétendu qu'il était déjà en mauvaise santé au moment de son arrestation et ont déclaré qu'ils n'étaient pas responsables de ce qui lui arrivait. La famille a demandé à plusieurs reprises une libération pour raisons médicales, mais en vain.

M. Liu est décédé à l'hôpital le 29 décembre 2021. Le personnel de la prison n'a pas autorisé son fils à ramener le corps. La police a emmené le corps au funérarium, craignant que sa famille ne porte plainte contre eux. La police était également présente lors de l'incinération du corps le 1er janvier.

Avec le début de la persécution, M. Liu a été incarcéré à plusieurs reprises pour avoir défendu sa croyance et sensibilisé les gens à la persécution. Après une arrestation en avril 2002, il a été condamné à deux ans de travaux forcés et, après une autre arrestation le 24 juillet

2008, à trois ans et demi supplémentaires. À la suite de sa dernière arrestation le 9 avril 2018, il a de nouveau été condamné à une peine de trois ans, sans procès. Alors que sa femme cherchait désespérément à le faire libérer du poste de police local, un policier lui a dit : « Cette fois, nous allons le laisser mourir sous les verrous ! »

c. Un homme de 77 ans gravement malade meurt quelques mois après s'être vu refuser une libération pour raisons médicales

La prison n° 5 de Jidong dans la province du Hebei a informé la famille de M. Han Junde le 14 avril 2022 que cet habitant de la ville de Baoding, province du Hebei, était décédé à 10 h 35 ce jour-là. La mort de M. Han est survenue moins de trois ans après qu'il a été admis en prison pour une peine de huit ans et demi pour avoir fabriqué des calebasses sur lesquelles était gravé le principe du Falun Gong, « Authenticité-Bienveillance-Tolérance ».

Après que M. Han a été emmené à la prison, les gardes lui ont ordonné à plusieurs reprises de plaider coupable et de renoncer au Falun Gong. Comme il refusait d'obtempérer, ils l'ont privé de ses droits de rencontrer, d'appeler ou d'écrire à sa famille. La famille de M. Han a appris plus tard qu'il avait développé une grave anémie à la suite des mauvais traitements subis en prison. Il était devenu aveugle d'un œil et devait utiliser un fauteuil roulant. La famille a demandé une libération pour raisons médicales, mais le Bureau de justice du district de Jingxiu a rejeté la demande de la famille, alors même que le médecin avait établi qu'il remplissait toutes les conditions.

M. Han a été hospitalisé vers le début de 2022, après être tombé gravement malade. Il portait un drain après avoir reçu son autorisation de sortie. Lorsqu'il a été de nouveau emmené à l'hôpital le 5 avril 2022. Il était incapable de respirer par lui-même et a été mis sous ventilateur. Il est décédé neuf jours plus tard.

3. Des familles déchirées

a. Trois frères et leur père meurent dans la persécution de leur croyance

Une mère de la ville de Sanmenxia, province du Henan, a reçu un nouveau coup dur lorsque son plus jeune fils, Chen Xiaomin, est décédé le 10 mars 2020, moins de deux mois après sa libération d'une peine de prison pour sa pratique du Falun Gong.

M. Chen Xiaomin et deux de ses trois frères ont été arrêtés, détenus et torturés à répétition après que le PCC a lancé la persécution du Falun Gong. Leur père est décédé en 2001, après avoir enduré un stress énorme en essayant d'obtenir la libération de ses fils, arrêtés à Pékin pour avoir fait appel pour le droit de pratiquer le Falun Gong.

Le frère aîné de M. Chen, M. Chen Yuemin, est décédé le 26 avril 2011. Il a été torturé et soumis à des injections de substances inconnues alors qu'il purgeait une peine de cinq ans dans la prison de Xinmi pour sa croyance. Il était paralysé et souffrait souvent de douleurs intenses dans le dos après sa libération, mais la police a continué à le harceler jusqu'à ses derniers jours. Il avait 48 ans au moment de sa mort.

M. Chen Xiaomin et son deuxième frère, M. Chen Shaomin, ont été arrêtés respectivement les 6 et 7 juin 2016 sur leurs lieux de travail. Ils ont été détenus au secret pendant plus d'un an au centre de détention de Sanmenxia. Les autorités ont secrètement condamné les frères à la prison en juillet 2017, mais on ne connaît pas la durée exacte des peines. Ils ont été emmenés à la prison de Xinmi. Selon un pratiquant de Falun Gong qui a purgé une peine dans la même prison, les frères y ont été sévèrement torturés pour avoir refusé de renoncer à leur croyance.

M. Chen Shaomin a été libéré pour raisons médicales en 2018.

Il souffrait de multiples problèmes de santé et avait complètement perdu la capacité de prendre soin de lui-même. Il est décédé le 14 mai 2019. Ses poumons étaient complètement décomposés au moment de sa mort. M. Chen Xiaomin a été libéré le 18 janvier 2020. Il était dans un état critique, émacié et incapable de manger. Il est décédé le 10 mars 2020. Il avait 51 ans.

b. Son fils toujours emprisonné pour sa croyance, une femme de 84 ans décède deux mois après le harcèlement de la police

Alors que son fils purgeait une peine de cinq ans pour sa pratique du Falun Gong, Mme Fu Shuqin, âgée de 84 ans, qui vivait seule, est décédée deux mois après avoir été harcelée par la police en avril 2020.

Mme Fu a dit aux trois policiers qui se rendus à son domicile qu'elle avait commencé à pratiquer le Falun Gong avant le début de la persécution et qu'en conséquence ses nombreuses maladies, dont un problème cardiaque, du diabète et de l'hypertension artérielle, avaient toutes été guéries. La police a tenté de la forcer à cesser de pratiquer le Falun Gong et a essayé de la tromper en lui faisant signer trois exemplaires préparés de déclarations de renoncement au Falun Gong, mais Mme Fu a refusé d'obtempérer.

Avant le harcèlement survenu en avril, la police et même sa famille avaient essayé de faire pression sur Mme Fu pour persuader son fils, M. Jin Fuzhang, d'abandonner sa croyance dans le Falun Gong. M. Jin a été arrêté le 28 juin 2016 et il a été plus tard condamné à une peine de cinq ans. Mme Fu a soutenu son fils et a insisté sur le fait qu'il n'avait rien fait de mal en soutenant le Falun Gong.

Le dernier épisode de harcèlement a traumatisé Mme Fu. Elle gardait ses rideaux fermés et a demandé à ses amis de ne pas lui

rendre visite dans un avenir proche. Elle a également perdu l'appétit et avait du mal à marcher. Sa santé a décliné chaque jour et elle est décédée le 6 juin 2020. Pendant cette période, sa belle-fille a appelé la prison de Dalian à plusieurs reprises et a exigé que les autorités de la prison autorisent M. Jin à rendre visite à sa mère gravement malade, mais en vain.

c. Une femme et son mari meurent à un an d'intervalle

Moins d'un an après le décès de Mme Guan Fengxia, à la suite d'années de harcèlement du gouvernement pour sa pratique du Falun Gong, son mari, M. Dai Zhidong, est également décédé. Il est mort un mois après sa dernière arrestation pour leur croyance commune.

M. Dai, ancien employé d'une entreprise de pompes submersibles relevant de l'administration pétrolière de Daqing dans la province du Heilongjiang, a été arrêté le 8 janvier 2022, quand quelqu'un a signalé que lui et un autre pratiquant avaient donné une brochure contenant des informations sur le Falun Gong dans une station-service. La police a saccagé son domicile et l'a arrêté, puis l'a relâché moyennant une caution de 10 000 yuans[11].

M. Dai subissait une pression financière énorme, car il avait toujours du mal à payer les factures médicales de son épouse. Quand la police a confisqué ses 5000 yuans d'économies qui lui restaient et que son fils a payé sa caution de 10 000 yuans, il se demandait comment il allait pouvoir rembourser toutes ses dettes. Entre-temps, la police a averti M. Dai de ne pas signaler sa persécution sur le site web Minghui.org. La pression mentale a eu raison de sa santé et il est décédé le 11 février 2022. Il avait 60 ans.

Depuis le début de la persécution, M. Dai et Mme Guan ont été arrêtés à répétition pour avoir défendu le Falun Gong. Mme Guan a été condamnée à une peine de deux ans de travaux forcés et M. Dai à une peine de sept ans. Tous deux ont été battus, privés de sommeil et soumis à d'autres formes de torture pour ne pas avoir renoncé à leur

croyance.

Même après leur libération, les autorités ont continué à harceler le couple, ce qui leur a causé une énorme détresse mentale. La persécution continue a eu des répercussions sur la santé de Mme Guan. Elle a développé des fibromes utérins et avait des saignements irréguliers. Elle est devenue incapable de manger et s'est émaciée. Elle est décédée le 5 mars 2021. Elle avait 60 ans.

d. Une mère meurt en détention dans des circonstances suspectes, sa fille violentée en prison

Mme Fu Guihua est décédée deux mois après avoir été admise en prison pour y purger une peine de sept ans et demi. Les autorités ont refusé de laisser sa famille voir son corps et l'ont transféré dans un funérarium sans les en avertir. Elles ont continué à interdire à sa famille de la voir, sauf en présence d'un gardien. Malgré les demandes répétées de sa famille d'enquêter sur sa mort, les responsables de la prison ont fait pression sur eux pour que son corps soit incinéré le plus rapidement possible.

Mme Fu a été arrêtée le 15 août 2019 en même temps que son mari, sa fille aînée, ses deux gendres et leurs parents respectifs en raison de leur croyance dans le Falun Gong. Sa fille cadette a été épargnée, car elle avait un bébé de trois mois. Alors que le mari de Mme Fu et la belle-mère de sa fille cadette ont été libérés après quinze jours de détention, les autres ont été condamnés à sept ans ou sept ans et demi de prison en février 2021.

Mme Fu et sa fille aînée ont été emmenées à la prison pour femmes de la province du Jilin le 27 mai 2021. Elles ont été détenues dans le 8e quartier, où elles ont été placées sous « gestion stricte ». Elles ont été forcées de s'asseoir sur de petits tabourets pendant de longues heures chaque jour et se sont vu refuser la visite de leurs avocats et des membres de leur famille.

Chapitre 7 : Les peines de prison

Entre janvier 2020 et décembre 2022, 2427 pratiquants de Falun Gong ont été condamnés à des peines de prison, soit une moyenne de 67 cas par mois.

En raison de la censure stricte de l'information en Chine, les pratiquants travaillent ensemble pour trouver des moyens alternatifs pour sensibiliser à la persécution. Lorsqu'ils sont découverts par la police, ils font souvent l'objet d'arrestations et de condamnations massives. En 2021, les autorités ont prononcé de nombreuses peines allant jusqu'à une durée de treize ans. Onze journalistes arrêtés pour avoir envoyé à des médias étrangers des photos de rues vides à Pékin pendant la pandémie ont été condamnés à des peines allant de deux à huit ans avant les Jeux olympiques d'hiver de Pékin.

Les tribunaux de la ville de Nanyang, dans la province du Henan, ont condamné 41 pratiquants à des peines de prison en 2021. Tous avaient été pris pour cible lors d'une arrestation massive de plus de 100 pratiquants le 30 août 2019. Leurs peines vont de sept mois à treize ans.

De nombreux pratiquants condamnés ont été maltraités en prison, les gardiens essayant de les forcer à renoncer à leur croyance. Certains ont été contraints d'étudier le bouddhisme dans le cadre du lavage de cerveau, d'autres ont été contraints à effectuer des travaux intensifs non rémunérés tout en étant affamés, et beaucoup d'autres ont été soumis à des passages à tabac constants, à la privation de sommeil, à des décharges électriques et à des agressions sexuelles.

Pour saper leur volonté et empêcher les familles de voir leurs blessures, les autorités refusent souvent aux pratiquants les visites familiales. C'est le cas, par exemple, d'un homme âgé de 68 ans handicapé d'une jambe, d'un homme âgé de 49 ans souffrant d'insuffisance rénale et cardiaque, et d'une femme âgée de 84 ans souffrant de problèmes aux jambes et d'une déficience auditive.

La plupart des pratiquants n'ont pas eu l'autorisation de

correspondre avec leur famille. Bien que la famille d'une femme du Shandong lui ait envoyé plusieurs lettres recommandées et que le système de suivi du courrier ait indiqué que les lettres avaient été reçues et signées, Mme Wang Cuiying a déclaré plus tard à sa famille qu'elle n'avait reçu qu'une seule lettre. À peu près au même moment, sa famille a reçu une lettre mal écrite imitant Mme Wang et faisant l'éloge de la prison et des gardiens.

1. Familles ciblées ensemble

a. Une jeune femme est condamnée à sept ans de prison pour sa croyance commune avec ses parents, persécutés et décédés

Après avoir perdu ses deux parents à cause de la persécution du Falun Gong, Mme Sun Yujiao, âgée d'environ 30 ans, a récemment été admise en prison pour y purger une peine de sept ans en raison de sa croyance. Mme Sun, du district de Mengyin, dans la province du Shandong, a été arrêtée chez elle le 10 juin 2021. La police est entrée par effraction et a fouillé son domicile. Les livres de Falun Gong de Mme Sun et de son père, les documents d'information sur le Falun Gong, un ordinateur et une imprimante ont été confisqués. Elle a d'abord été interrogée au poste de police, puis transférée au centre de détention de Linyi.

Huit jours plus tard, son père, M. Sun Pinjin, a été arrêté alors qu'il était encore au travail. Le lendemain, sa famille a été informée qu'il était mort. Lorsque la famille de M. Sun a vu son corps au funérarium du district de Mengyin, elle a constaté qu'il perdait du liquide cérébral, qu'il lui manquait un globe oculaire et que son ventre et la moitié de sa tête étaient enfoncés. La police a refusé d'autoriser sa famille à demander une autopsie. Le 26 juin, les autorités ont forcé

la famille de M. Sun à faire incinérer son corps, la cause réelle de sa mort restant ainsi un mystère.

La mort de M. Sun est survenue six ans seulement après le décès de sa femme, Mme Yu Zaihua, morte elle aussi à cause de la persécution du Falun Gong. Elle avait 47 ans quand elle est décédée le 19 août 2015. Neuf mois après la mort tragique de M. Sun, Mme Sun a été condamnée à une peine de sept ans à purger à la prison pour femmes de la province du Shandong. Certains pratiquants pensent que les autorités lui ont infligé une longue peine pour l'empêcher de demander justice pour son père.

b. Des parents et leur fille condamnés à des peines de sept à douze ans en raison de leur croyance

M. Li Guoqing est directeur général de la compagnie d'électricité locale à Tianjin. Pendant son temps libre, il dirige une entreprise de cérémonies de mariage avec sa femme, Mme Yu Bo, et leur fille, Mme Li Lei. Mmes Yu et Li ont été prises pour cibles par les autorités pour leur pratique du Falun Gong. Elles ont été arrêtées le 15 mai 2019 alors qu'elles sortaient en voiture de leur complexe immobilier. La police a mis leur domicile à sac et confisqué leur imprimante, leur télécopieur et trois voitures. M. Li a été arrêté plus tard dans la journée. Son père âgé a été tellement traumatisé par les arrestations qu'il a fait un accident vasculaire cérébral et a été hospitalisé.

Pendant leur détention au poste de police local, M. Li a souffert d'hypertension artérielle et Mme Li a eu des douleurs gastriques. Le couple et leur fille ont ensuite été emmenés au centre de détention du district de Ninghe. Ils ont été inculpés par le parquet[9] du district de Ninghe au début du mois de mars 2020. M. Li a été condamné à une peine de douze ans, Mme Yu à une peine de dix ans et Mme Li à une peine de sept ans par le tribunal du district de Ninghe.

2. Visés à répétition en raison de leur croyance

a. Un ancien ingénieur, paralysé depuis sa précédente incarcération, est à nouveau condamné pour sa croyance

Un ancien ingénieur de la ville de Dalian, dans la province du Liaoning, devenu paralysé après dix ans de torture en prison, a été à nouveau condamné pour sa croyance dans le Falun Gong. M. Lu Kaili (également traduit par Lyu Kaili), âgé de 57 ans, a été arrêté le 20 juin 2021, quand la police a vu sur le cadre de sa porte des poèmes disant : « Authenticité-Bienveillance-Tolérance est le plus important : la vertu et les bonnes actions apporteront des bénédictions. »

Le 20 juin 2021, c'était la journée de la fête des Pères. Comme les parents de M. Lu sont décédés il y a de nombreuses années, sa seule famille à Dalian est son épouse et ses beaux-parents, tous deux octogénaires. Son arrestation leur a porté un coup dur, en particulier à son beau-père qui se remettait encore d'une opération.

Après cinq jours dans le centre de détention de la ville de Dalian, M. Lu a été transféré au centre de détention de Yaojia. Les gardiens ont d'abord refusé de l'admettre en raison de son état de santé, mais la police les a contraints à le prendre. Lorsque sa famille a demandé sa libération, un policier leur a dit : « Il est inutile que vous vous adressiez à moi. L'arrêter est un ordre qui vient d'en haut. »

M. Lu avait auparavant subi une blessure à la colonne vertébrale après dix ans de torture à la prison de Panjin. Il venait tout juste d'apprendre à marcher avec une seule béquille avant d'être à nouveau arrêté. Son handicap lui a causé beaucoup de souffrance au centre de détention, où il devait marcher sans béquille, en plus de souffrir d'incontinence. La douleur dans ses jambes l'empêchait souvent de dormir la nuit. Lorsque son avocat lui a rendu visite, il a été amené

sur le dos d'un détenu.

Le 16 décembre 2021, M. Lu a été jugé au tribunal de Ganjingzi et a été condamné à une peine de huit mois de prison et à une amende de 5000 yuans[11]. Il a fait appel de ce verdict.

Avant sa dernière condamnation, M. Lu a purgé deux peines dans des camps de travaux forcés et à la prison de Panjin. Il a passé plus de treize ans derrière les barreaux au cours des vingt-trois dernières années. Au cours de son incarcération, il a été attaché au « lit de mort[7] », suspendu par les menottes et frappé à coups de matraques électriques.

Après avoir intercepté des signaux de télévision en 2005 pour avoir diffusé une vidéo dénonçant les crimes du Parti communiste chinois, il a été condamné à dix ans de prison. Les gardiens de prison l'ont battu à coups de matraques électriques pendant des heures d'affilée. En 2010, il a sauté du toit d'un immeuble parce qu'il ne pouvait plus supporter la douleur physique extrême. Il s'est blessé au coccyx et est devenu paralysé et incontinent.

b. Incarcéré pendant 12 ans, un homme du Ningxia de nouveau condamné à 14 ans de prison pour sa croyance dans le Falun Gong

Le 17 décembre 2020, un habitant de la ville de Yinchuan, province du Ningxia, a été condamné pour sa croyance dans le Falun Gong à quatorze ans de prison ainsi qu'à une amende de 30 000 yuans. M. Ma Zhiwu, ancien conducteur de train âgé de 50 ans, a été arrêté le 5 juin 2020 alors qu'il cherchait un emploi dans la ville de Guyuan située dans la même province. Il a entamé une grève de la faim au centre de détention de la ville de Guyuan. Sa famille s'est souvent rendue au poste de police local et au centre de détention pour demander sa libération, mais en vain. Le centre a également interdit à sa famille de lui rendre visite.

Les avocats de M. Ma se sont rendus au centre de détention les 10 et 28 juillet pour le rencontrer, mais on leur a refusé l'entrée les deux fois. Fin août, la police a présenté le dossier de M. Ma au parquet[9] du district de Yuanzhou, qui a fait suivre son dossier au parquet de la ville de Guyuan le 2 septembre. Le parquet de la ville de Guyuan a inculpé M. Ma le 24 septembre et a renvoyé son affaire devant la cour intermédiaire de la ville de Guyuan. Après deux audiences les 19 novembre et 22 novembre, le juge l'a condamné à quatorze ans de prison le 17 décembre. M. Ma a été informé de son verdict le 25 décembre.

M. Ma avait déjà été arrêté auparavant à maintes reprises et détenu pendant douze ans. Il a été condamné pour la première fois à trois ans de travaux forcés, peu de temps après son arrestation en septembre 1999 pour avoir fait appel pour le Falun Gong. Comme il avait entamé une grève de la faim pour protester contre sa détention illégale, le tribunal local l'avait condamné à six ans de prison après ses deux années d'incarcération dans un camp de travail[3].

Un jour, les gardiens de prison l'ont attaché à un « lit de mort[7] », les quatre membres fortement tendus dans la position de l'aigle déployé pendant plus de quarante jours. Il a également été gavé avec des substances inconnues contenant des mouches mortes. Par la suite, il a senti son corps brûler de l'intérieur et a été incapable de se tenir debout ni de marcher pendant six mois.

L'épouse de M. Ma était enceinte de leur fille lorsqu'il a été arrêté pour la première fois en 1999. La petite fille a grandi sans son père à ses côtés. Elle a été placée en garde à vue le 20 novembre 2001, alors qu'elle n'avait que deux ans, car la police tentait de l'utiliser pour forcer sa mère à renoncer au Falun Gong.

Lorsque M. Ma a été libéré en février 2008, sa fille avait déjà 8 ans. Cependant, à peine deux ans plus tard, le 12 septembre 2010, M. Ma a été de nouveau arrêté puis condamné à trois ans et demi de prison. Il a été battu, contraint de s'asseoir sur un petit tabouret pendant de longues heures tous les jours pendant un an et demi, soumis à des agressions sexuelles et exposé à des températures

glaciales. Son rein gauche a été endommagé. Il a eu une côte cassée. Il avait du sang dans les urines. Ses jambes étaient très enflées et meurtries, et il était incapable de se tenir debout. En 2010, pendant son incarcération, son père est décédé en raison de la grande détresse mentale qu'il éprouvait en s'inquiétant pour son fils.

3. Peines collectives

a. Neuf pratiquants arrêtés et condamnés

M. Ma Minqing, âgé de 52 ans, a été condamné à une peine de sept ans et demi de prison et à une amende de 10 000 yuans[11] le 20 décembre 2021. Il est le dernier des neuf pratiquants arrêtés les 9 et 10 juillet 2019 à avoir été condamné par le tribunal du district de Haizhu. Les neuf habitants de la ville de Guangzhou, dans la province du Guangdong, ont été pris pour cible quand la police les a soupçonnés d'avoir envoyé des informations concernant le Falun Gong par un réseau Wi-Fi dans une station de métro.

Les huit autres pratiquants arrêtés étaient la mère de M. Ma, Mme Wang Xuezhen, Mme Lin Zuoying, M. Zeng Jiageng, Mme Tan Chuying, Mme Wu Lijuan, Mme Liang Huichan, Mme Zhang Hui et Mme Yang Zhigang, tous âgés pour la plupart de 70 à 80 ans.

Avant la condamnation de M. Ma, Mme Lin a été condamnée à une peine d'un an avec deux ans de probation et une amende de 2000 yuans le 13 juillet 2020 ; Mme Wu a été condamnée à une peine d'un an et trois mois au second semestre 2020 ; M. Zeng a été condamné à une peine de cinq ans le 28 juillet 2021 ; Mme Tan a été condamnée à une peine de deux ans avec trois ans et demi de probation vers août 2021 ; et la mère de M. Ma, Mme Wang, a été condamnée à une peine de quatre ans le 17 mars 2021. On ne connaît pas les verdicts concernant Mme Liang, Mme Zhang et Mme Yang.

Pendant sa détention, la mère de M. Ma, Mme Wang, âgée de

77 ans, a souffert de douleurs dorsales atroces et était parfois incapable de marcher, ce qui l'obligeait à ramper par terre. Elle a demandé à voir un médecin, mais les gardiennes n'ont pas tenu compte de sa demande. Fin octobre 2020, une personne connaissant bien sa situation a dit à sa famille qu'elle avait été soumise à la torture de l'étirement dans le centre de détention du district de Haizhu. Elle était si gravement blessée qu'elle était incapable de se tenir droite ou de marcher. Elle était en fauteuil roulant lorsque son avocat lui a rendu visite le 3 novembre 2020.

Deux mois après son arrestation, M. Zeng, âgé de 79 ans, a souffert d'hypertension artérielle et de problèmes cardiaques qui mettaient sa vie en danger. Sa famille et son avocat ont demandé à ce qu'il soit libéré sous caution, mais leur demande a été rejetée.

b. Sept habitants du Heilongjiang condamnés à une peine de près de onze ans pour avoir passé des appels téléphoniques sur leur croyance

Les sept pratiquants ont été arrêtés les 7 et 8 avril 2020 pour avoir téléphoné aux gens pour leur parler de la façon dont le régime communiste a caché la pandémie, et leur dire comment les patients atteints du coronavirus se sont rétablis en récitant les phrases de bon augure « Falun Dafa est bon, Authenticité-Bienveillance-Tolérance est bon ». La police les a accusés de violer l'article 300 du Code pénal, c'est-à-dire de « saper l'application de la loi avec une organisation sectaire », ce qui est devenu le prétexte standard utilisé par les autorités pour criminaliser les pratiquants de Falun Gong.

Les pratiquants ont comparu devant le tribunal du district de Ranghulu à quatre reprises, les 17 et 29 décembre 2020, et les 22 juin et 21 octobre 2021. Leurs familles ont déposé plusieurs plaintes auprès du gouvernement du district et de la ville et du Département de la discipline contre le procureur Feng et le juge Xue, pour

avoir demandé à tort la poursuite de leurs proches. Les familles ont également exigé que les autorités remplacent le procureur et le juge chargés de l'affaire. Aucun organisme n'a répondu à leurs plaintes ou à leurs demandes. Le juge Xue a prononcé les verdicts des pratiquants le 17 novembre 2021.

M. Li Lizhuang a été condamné à une peine de dix ans et huit mois et à une amende de 80 000 yuans[11].

Mme Tang Zhuyin a été condamnée à une peine de neuf ans et quatre mois avec une amende de 50 000 yuans.

Mme Zhao Lihua a été condamnée à une peine de sept ans et cinq mois d'emprisonnement, avec une amende de 40 000 yuans.

Mme Huo Xiaohui a été condamnée à une peine de sept ans et trois mois d'emprisonnement, avec une amende de 40 000 yuans.

Mme Ding Yan a été condamnée à une peine de quatre ans et deux mois d'emprisonnement, avec une amende de 30 000 yuans.

Mme Jiao Qihua a été condamnée à une peine de quatre ans d'emprisonnement et à une amende de 30 000 yuans.

Mme Li Yanqing a été condamnée à un an et dix mois d'emprisonnement et à une amende de 20 000 yuans.

M. Li, Mme Tang et Mme Huo ont fait appel des verdicts.

Mme Tang, une septuagénaire retraitée de l'usine de matériaux en platine de Harbin Tungsten, a été arrêtée et incarcérée plusieurs fois au cours des vingt dernières années. Elle a été arrêtée pour la première fois en septembre 1999 pour s'être rendue à Pékin afin de faire appel en faveur du Falun Gong. Les gardes du centre de

détention du district de Chaoyang à Pékin l'ont torturée et lui ont versé de l'eau froide sur la tête.

Mme Tang a été condamnée à deux peines de camp de travail[3], en avril 2001 et en août 2006, pour un total de trois ans et demi. Au camp de travaux forcés[4] de Wanjia, les gardiennes lui ont attaché les jambes, l'ont suspendue et l'ont battue à coups de matraques électriques au niveau de la tête, des bras et des mains. Les blessures de son bras et de sa main gauche ont mis longtemps à guérir. Les gardiennes lui ont dit : « C'est un ordre venu d'en haut. Nous ne sommes que leurs outils. Si tu veux demander justice, tu dois t'adresser à Jiang Zemin. C'est notre travail et nous n'avons pas le choix. »

M. Li, un ancien chirurgien orthopédique âgé de 48 ans, a été renvoyé de son hôpital et condamné à deux peines de camp de travail et une peine de prison, pour un total de six ans et demi. Il a subi des tortures et des agressions sexuelles effroyables pendant sa détention et a dû vendre des vêtements dans la rue pour gagner sa vie après sa libération.

c. Ville de Changchun, province du Jilin : quatorze pratiquants de Falun Gong, dont sept d'une famille élargie, condamnés à des peines de sept à neuf ans de prison

Quatorze pratiquants de la ville de Changchun, dans la province du Jilin, ont été arrêtés lors d'une opération de police le 15 août 2019. Sept des pratiquants condamnés étaient issus d'une même famille élargie. Ils ont été jugés par le tribunal du district de Lishu le 28 septembre 2020. Le juge a interdit à leurs avocats et aux membres de leur famille de les défendre au tribunal, et a fréquemment interrompu les pratiquants lorsqu'ils ont témoigné pour leur propre défense. Le juge a annoncé leurs verdicts le 26 février 2021.

Le père de M. Meng, M. Meng Fanjun, âgé de 59 ans, sa belle-sœur, Mme Yu Jianli, âgée de 30 ans, le mari de Mme Yu, M. Wang Dongji, âgé de 40 ans, et les parents de M. Wang, M. Wang Kemin et Mme Wang Fengzhi, âgés l'un et l'autre de 69 ans, ont tous été condamnés à une peine de sept ans.

Les sept autres pratiquants ont également été condamnés à de lourdes peines. M. Jiang Tao, âgé de 46 ans, a été condamné à neuf ans. M. Hou Hongqing, 49 ans ; M. Han Jianping, 58 ans ; M. Tan Qiucheng, 44 ans ; Mme Zhang Shaoping, 51 ans ; Mme Cui Guixian, 56 ans ; Mme Liu Dongying (qui est la mère du gendre de Mme Cui), 55 ans, ont tous été condamnés à sept ans.

Le 25 juillet 2021, deux mois après son incarcération à la prison pour femmes de la province du Jilin, Mme Fu est décédée des suites d'une prétendue cirrhose du foie. La famille a immédiatement demandé à voir son corps, mais le médecin leur a dit qu'ils devaient d'abord nettoyer l'endroit. La famille a finalement vu sa dépouille plusieurs jours plus tard après des demandes répétées, mais ils n'ont pas eu l'autorisation d'apporter leurs téléphones portables ni de prendre des photos.

d. Un juge condamne dix personnes : « Les meurtriers peuvent engager des avocats, mais pas les pratiquants de Falun Gong ! »

Treize habitants du district de Nong'an, province du Jilin, ont été condamnés pour leur croyance dans le Falun Gong. Leurs recours ont tous été rejetés fin novembre 2021. L'une d'elles, Mme Sun Fengxian, a été victime d'un accident vasculaire cérébral pendant sa détention et est décédée le 15 décembre 2021. Les peines sont énumérées ci-dessous :

Mme Zhang Xiuzhi, âgée de 64 ans, a été condamnée à une peine de dix ans de prison.

Mme Gao Xiaoqi, âgée de 56 ans, a été condamnée à une peine de neuf ans.

Mme Cai Yuying, âgée de 66 ans, a été condamnée à une peine de neuf ans.

M. Feng Liqi a été condamné à une peine de neuf ans.

Mme Wu Dongmei, 50 ans, a été condamnée à une peine de sept ans.

Mme Yu Jiaoru (fille de Mme Cai), 34 ans, a été condamnée à une peine de six ans.

M. Shan Weihe a été condamné à une peine de six ans.

M. Lu Xiangfu a été condamné à une peine de six ans.

Mme Zhao Xiulan, 67 ans, a été condamnée à une peine de cinq ans.

Mme Sun Xiuying, 68 ans, a été condamnée à une peine de quatre ans.

M. Zhang Jingyuan a été condamné à une peine de deux ans.

Mme Sun Fengxian, 65 ans, a été condamnée à une peine de deux ans.

Mme Dong Xiuhui a été condamnée à une peine d'un an et demi.

Avant la première audience des pratiquants par le tribunal de la ville de Dehui le 9 avril 2021, le juge Wang Rongfu a empêché leurs avocats et les défenseurs de la famille non avocats d'examiner

les documents relatifs à l'affaire ou d'assister à l'audience au motif qu'ils n'avaient pas fourni de documents prouvant qu'ils ne pratiquaient pas eux-mêmes le Falun Gong.

Il a tenu des propos insultants et humiliants lors de ses entretiens avec les familles des pratiquants, par exemple : « Nous avons demandé aux tribunaux de niveau supérieur ce qu'il en était et c'est ce qu'on m'a dit [ne pas autoriser les avocats à défendre les pratiquants au tribunal]. » « Ne me parlez pas de savoir si c'est légal ou non — c'est ainsi que nous faisons les choses. Laissez-moi vous dire quelque chose : les cas de Falun Gong sont spéciaux. » « Pas de défense, c'est pas de défense. Oui, nous avons violé la loi, et alors ?! Vous pouvez déposer plainte où vous voulez. » Il a également déclaré : « Les meurtriers peuvent engager des avocats, mais pas les pratiquants de Falun Gong ! »

Le juge Wang a également omis d'informer les pratiquants eux-mêmes de l'audience trois jours à l'avance, comme l'exige la loi. Les huissiers se sont rendus dans les cellules des pratiquants au centre de détention du district de Nong'an le matin du jour de l'audience, les ont traînés dans une voiture et les ont emmenés au tribunal. Les gardes ont tiré les cheveux de Mme Gao et l'ont frappée dans le dos, qui était encore douloureux des semaines plus tard. Le bras de Mme Yu a été meurtri après avoir été traînée par les gardes. Tous les pratiquants ont été contraints de porter des équipements de protection, avant d'être emmenés au tribunal. Le juge Wang a prononcé des peines de prison contre les pratiquants le 26 juillet 2021.

Les pratiquants ont été arrêtés le 15 juillet 2020, quelques jours avant le 20 juillet, date anniversaire de la 21e année de la persécution du Falun Gong, et la visite du chef du Parti, Xi Jinping, prévue le 23 juillet dans la région. Deux autres pratiquants ont également été arrêtés le même jour : M. Jiang Quande (le mari de Mme Sun Xiuying), qui est décédé un mois après avoir été libéré début août 2020, et Mme Ren Yongping (la femme de M. Zhang Jingyuan), qui a été libérée le 4 mars 2021, après avoir été innocentée.

En raison des vingt-trois années de persécution de la croyance

spirituelle de leurs parents, les deux fils de M. Jiang ont grandi dans la peur et l'humiliation. Lorsque leurs parents étaient arrêtés, ils devaient mendier de la nourriture auprès d'amis et de parents, qui détournaient souvent le regard de peur d'être impliqués. M. Jiang, qui était déjà très affaibli après avoir subi onze années de torture en prison et de harcèlement après sa libération, est décédé le 26 août 2020, un mois et demi après sa dernière arrestation.

4. Des vies transformées après avoir commencé la pratique du Falun Gong, mais emprisonnées pour avoir défendu leur croyance

a. Après 19 ans de prison, un homme du Hubei se voit condamné à trois autres années pour sa croyance

Autrefois condamné pour vol, M. Li Guangqing, âgé de 67 ans, attribue au Falun Gong la transformation de sa vie. Cependant, il a été emprisonné pendant dix-neuf ans après avoir été arrêté en octobre 2000 pour avoir revendiqué son droit de pratiquer le Falun Gong. Il a été arrêté à nouveau le 5 août 2021, puis condamné à trois ans de prison.

M. Li Guangqing, originaire de la ville de Yingcheng, dans la province du Hubei, a été condamné à dix-huit ans de prison pour vol qualifié en 1979, alors qu'il avait 24 ans. Il s'est évadé trois fois et a vu sa peine prolongée de onze ans. Bien que sa quatrième évasion, qui a eu lieu en 1989, ait été couronnée de succès, il vivait chaque jour dans la peur et ne pouvait pas rentrer chez lui pour retrouver sa famille.

Le 15 juin 1996, alors qu'il vivait à Wuhan, dans la province du Hubei, M. Li a rencontré un groupe de personnes faisant les exercices

de Falun Gong dans le parc Hongshan. Il a été attiré par la musique des exercices et les mouvements doux, et a commencé à pratiquer le Falun Gong ce jour-là. Depuis lors, il est devenu une personne différente et a commencé une nouvelle vie.

M. Li est allé à Pékin faire appel en faveur du Falun Gong peu après le début de la persécution et il a été arrêté. Il a été ramené dans une prison de la région autonome du Xinjiang, où il a purgé sa précédente peine pour vol qualifié. Des mois plus tard, le juge l'a condamné à une nouvelle peine de dix-neuf ans de prison, pour sa précédente évasion de prison et pour sa pratique du Falun Gong.

Après sa libération en janvier 2019, M. Li est retourné dans sa ville natale de Yingcheng, dans la province du Hubei, où il a été attrapé par la police à 21 h le 30 juillet 2021, alors qu'il distribuait des documents d'information sur le Falun Gong. La femme de M. Li s'est aussi vu refuser le droit de rendre visite à son mari. Elle a appris par la suite que son mari, aujourd'hui âgé de 67 ans, avait été jugé le 3 mars 2022 et condamné à trois ans de prison.

b. Un couple marié arrêté pour sa croyance dans le Falun Gong – Les rencontres avec l'avocat sont refusées

M. Liu Shehong et son épouse Mme Zhao Xiujuan ont été arrêtés dans la ville de Jingzhou, province du Hubei, le 4 septembre 2019, alors qu'ils vivaient loin de chez eux pour éviter d'être persécutés. Le 3 décembre 2020, il a été confirmé que M. Liu avait été condamné à une peine de sept ans et demi de prison et Mme Zhao à une peine de sept ans.

M. Liu a quitté l'école à l'âge de 16 ans et s'est rendu à Wuhan, dans la même province, pour travailler dans une entreprise de transformation du bois. Il a rejoint un gang et a commencé à se droguer à l'âge de 26 ans. Il a purgé quelques peines de prison pour usage de

drogues, bagarres et escroquerie. Il a été libéré en juin 2004, mais son employeur l'a licencié. Quelques mois plus tard, il a recommencé à se droguer et à emprunter à ses amis, qui ont ensuite cessé de lui donner de l'argent et l'ont évité.

Arrivé à la quarantaine, M. Liu était devenu un paria à Wuhan, et il est retourné dans sa ville natale en décembre 2006. Son mode de vie avait ruiné sa santé. Il avait le teint sombre et souffrait d'œdèmes dans les deux jambes. Il avait du mal à marcher. Sa mère pleurait tout le temps et ses voisins pensaient qu'il ne vivrait peut-être pas jusqu'au Nouvel An chinois de 2007. Il a commencé à leur emprunter de l'argent et à acheter à nouveau de la drogue. Sa mère était très inquiète, mais ne pouvait pas l'aider.

Il a commencé à pratiquer le Falun Gong en 2006, et après seulement quatre mois de pratique, il a arrêté de se droguer et a recouvré la santé. Il vit maintenant selon le principe Authenticité-Bienveillance-Tolérance et essaie d'être une bonne personne. Il ne jure plus, ne se bat plus avec les gens et s'est mis à travailler dur pour aider sa famille et les autres. Beaucoup de personnes qui le connaissaient avant ont été impressionnées par ses changements. On l'a arrêté en décembre 2010 parce qu'il avait parlé du Falun Gong à des gens et il a été condamné à une peine de quatre ans de prison.

c. Une femme emprisonnée pour avoir raconté comment son cancer avancé de la pulpe dentaire a été guéri par le Falun Gong

Une habitante de la ville de Chengde, dans la province du Hebei, a été transférée dans une prison locale le 16 février 2022 pour y purger une peine de cinq ans pour avoir sensibilisé le public à la persécution du Falun Gong et à la façon dont cette discipline spirituelle ancestrale lui avait sauvé la vie d'un cancer avancé de la pulpe dentaire.

Mme Guo Xin a été arrêtée chez elle le 11 janvier 2019. Elle a

ensuite été libérée sous caution quand le centre de détention local a refusé de l'admettre en raison de son état de santé. Lorsque Mme Guo a comparu devant le tribunal du district de Shuangqiao le 10 juillet 2019, elle a témoigné pour sa propre défense. Elle a décrit en détail comment son cancer de la pulpe avait été guéri par le Falun Gong. Elle a dit qu'elle avait de petites pustules blanches partout sur les gencives. Toutes ses dents étaient déchaussées. Elle craignait même que ses dents ne tombent pendant qu'elle parlait. Le cancer lui avait également fait ressortir les dents de devant et lui avait déformé le visage. Le médecin avait estimé qu'il lui restait peut-être moins de deux ans à vivre.

Tourmentée par une douleur atroce et un profond désespoir, elle a commencé à pratiquer le Falun Gong. En peu de temps, la douleur s'est atténuée et l'infection a été éliminée. Ses gencives ont repoussé et ses dents déchaussées se sont stabilisées. Reconnaissante envers le Falun Gong qui lui avait sauvé la vie, Mme Guo a fabriqué elle-même des calendriers contenant des informations sur le Falun Gong et les a distribués, espérant que davantage de personnes puissent bénéficier de cette discipline. Lors de son procès, elle a déclaré qu'elle n'avait violé aucune loi en agissant ainsi et a demandé instamment aux juges de suivre leur conscience et de faire respecter la justice.

Le 23 juillet 2019, treize jours après l'audience, le juge a annoncé une peine de cinq ans assortie d'une amende de 10 000 yuans[11]. Le 10 décembre 2021, alors que le tribunal avait accepté que Mme Guo purge sa peine à domicile, Tao Yibo, le directeur adjoint du Bureau de la sécurité intérieure du district de Shuangqiao, a emmené Mme Guo pour un examen physique préalable à une incarcération, puis au centre de détention de la ville de Chengde. Elle a été transférée à la prison pour femmes de la province du Hebei le 16 février 2022.

Chapitre 8 : Arrestations

Au moins 16 033 pratiquants ont été arrêtés entre janvier 2020 et décembre 2022, soit une moyenne de 445 par mois. La police a violé les procédures légales à chaque étape du processus de poursuite, depuis l'arrestation de pratiquants qui méditaient chez eux jusqu'à la mise à sac de leur domicile sans mandat de perquisition. La police a souvent eu recours à la violence lors des arrestations. Certains agents se sont introduits dans les maisons des pratiquants pour procéder à une rafle, tandis que d'autres les ont battus pour les forcer à plaider coupables de pratiquer le Falun Gong.

Des agents de la ville de Qionghai, dans la province du Hainan, ont frappé à la porte de M. Zhao Fenghui vers 22 heures le 7 avril 2021. Personne n'ayant ouvert, ils ont menacé de faire sauter la porte. Ils n'ont cessé de donner des coups de pied dans la porte en criant : « C'est votre dernière chance ! Si vous ouvrez maintenant, tout ira bien. Sinon, nous entrerons par effraction. Vous feriez mieux de réfléchir ! »

L'escalade des menaces à l'encontre de M. Zhao n'est pas un cas isolé. Lors de l'interrogatoire de trois pratiquants dans le district de Laishui, dans la province du Hebei, qui n'ont pas coopéré lorsqu'on leur a demandé de donner leurs empreintes digitales, la police a menacé de leur couper les doigts. L'une des victimes, Mme Zhang Shuping, septuagénaire, a déclaré que les policiers lui avaient également ouvert les yeux de force lorsqu'ils l'avaient photographiée, et qu'elle ressentait des douleurs persistantes dans les yeux et des maux de tête. Ses bras étaient également engourdis et elle avait mal aux doigts en raison de la force excessive utilisée par les policiers.

Lorsque Mme Guo Xiumei, de la ville de Shulan, dans la province du Jilin, a refusé de coopérer à l'interrogatoire de la police après son arrestation le 11 mai 2021, les policiers lui ont couvert la tête et l'ont transférée dans un lieu tenu secret. Ils l'ont battue, l'ont intimidée avec des instruments de torture exposés dans la pièce et lui ont versé,

dans le nez, de l'huile de wasabi mélangée à de l'urine.

Après que Mme Cai Xiufang, âgée de 90 ans, de la ville de Jilin, dans la province du Jilin, a été arrêtée le 14 mai 2021 pour avoir parlé du Falun Gong à des gens, les policiers l'ont poussée dans leur voiture, ont pris ses clés et ont saccagé sa maison. Ils l'ont enfermée dans une cage métallique au poste de police local et l'ont libérée sous caution quelques heures plus tard.

Mme Zhang Junxiu, de la ville de Hanzhong, dans la province du Shaanxi, a eu sept côtes cassées après avoir été battue par la police alors qu'elle tentait de s'opposer à son arrestation le 18 juin 2021. Bien qu'elle ait refusé de révéler son adresse, la police l'a trouvée dans sa base de données en ligne et a saccagé son domicile sans mandat de perquisition.

M. Deng Chuanjiu a été conduit au gouvernement local de la ville de Pengzhou, dans la province du Sichuan, lorsqu'il a été libéré de prison le 15 octobre 2021 après avoir purgé une peine de quatre ans pour sa pratique du Falun Gong. Les fonctionnaires l'ont battu et lui ont versé de l'eau froide dessus. La police l'a de nouveau arrêté le 22 novembre et l'a battu. Ils l'ont frappé si fort qu'une de leurs matraques s'est brisée en trois et qu'une barre métallique s'est courbée. Un agent a alors trouvé une autre barre métallique et une autre matraque et a continué à le battre. Lorsqu'ils ont ramené M. Deng chez lui, les policiers ont saccagé sa maison et l'ont prévenu : « Ce n'est que le début. Nous pouvons vous arrêter à tout moment et vous battre. Peut-être aujourd'hui, peut-être demain. N'envisagez même pas de mener une vie paisible ou de dormir à nouveau sur vos deux oreilles. »

La persécution n'a pas seulement touché les pratiquants eux-mêmes, mais a également plongé les membres de leur famille dans une grande détresse.

Après que Mme Huang Wenfen, de la ville de Yingchang, dans la province du Hubei, a été emmenée dans un centre de lavage de cerveau le 20 août 2021, son père âgé de 96 ans, qui comptait sur elle pour s'occuper de lui, a été laissé sans surveillance.

Alors que M. Duan Yanlin, de la ville d'Anyang, dans la province

du Henan, était détenu après son arrestation le 26 juin 2021, sa mère grabataire, dont il s'occupait, a été tellement traumatisée par son arrestation qu'elle est décédée peu de temps après. La police n'a pas autorisé M. Duan à assister aux funérailles de sa mère.

À Pékin, une jeune fille de 12 ans souffrant d'épilepsie a été arrêtée avec ses parents le 14 janvier 2021. Sur le chemin vers le poste de police, la mère, Mme Zhen Miao, a expliqué aux policiers l'état de santé de sa fille et a demandé à ce qu'elle soit déposée chez son frère. Non seulement la police a refusé sa demande, mais elle a interrogé Mme Zhen devant sa fille pendant toute la nuit. Bien que la fillette ait été remise quelques heures plus tard à sa grand-mère, elle a eu du mal à surmonter le traumatisme et la fréquence de ses crises a augmenté.

Alors que la police harcelait Mme Kou Huiping, qui travaillait pour une société de transport ferroviaire à Lanzhou, dans la province du Gansu, le 20 août 2021, la police locale et les responsables locaux lui ont montré des photos de sa mère en proie à la peur et à la détresse après avoir été menacée. Ils lui ont dit : « Nous allons faire souffrir ta mère tous les jours comme ça. Elle est déjà très âgée. Si un jour elle n'en peut plus et meurt, ce sera de ta faute ! »

Plusieurs autres cas d'arrestation notables survenus au cours des deux dernières années sont présentés ci-dessous.

a. Après avoir survécu de justesse à une décennie de torture en prison, une femme du Jilin est de nouveau arrêtée

Ayant survécu de justesse à une décennie de torture en prison il y a plusieurs années, une femme âgée de 49 ans de la ville de Shulan, dans la province du Jilin, a été arrêtée de nouveau le 26 mars 2020, pour ne pas avoir renoncé à sa croyance dans le Falun Gong. Prétendant effectuer un recensement, des agents ont trompé Mme Song

pour qu'elle ouvre la porte. Ils lui ont dit que sa lettre à Li Keqiang, le Premier ministre du PCC, dans laquelle elle demandait que le PCC cesse de persécuter le Falun Gong, avait été renvoyée par Pékin et que le Bureau national des appels avait ordonné l'arrestation de Mme Song.

Mme Song leur a dit : « Je recherche seulement la justice pour ma croyance. Je n'ai rien fait de mal, mais j'ai été presque torturée à mort en prison. J'ai beaucoup de problèmes de santé maintenant et je ne peux pas vivre normalement. Qu'y a-t-il de mal à écrire au Premier ministre ? »

La police ne l'a pas arrêtée tout de suite, mais ils sont revenus dans la soirée et l'ont emmenée au poste de police local. Ses livres de Falun Gong et d'autres biens personnels ont été confisqués. Mme Song est actuellement détenue au centre de détention de la ville de Jilin.

Le père de Mme Song est allé demander sa libération au poste de police. Il a dit à la police que les tortures subies par sa fille en prison pendant une décennie l'avaient affectée mentalement et physiquement. Il a ajouté que, bien que des années se soient écoulées depuis qu'elle était rentrée chez elle, elle ne s'était toujours pas remise de ce traumatisme. Il a indiqué qu'elle lui avait dit qu'écrire des lettres d'appel l'aidait à apaiser la douleur dans son cœur et qu'elle écrivait des lettres tous les jours.

La police a exprimé de la sympathie pour Mme Song, mais ils ont aussi dit à son père que l'ordre de l'arrêter venait d'en haut et qu'ils ne pouvaient rien faire à ce sujet. Ils ont aussi révélé que les autorités prévoyaient la condamner à nouveau.

b. Après deux séjours en camp de travail et une peine de prison, une femme bossue à 90 degrés est à nouveau arrêtée pour sa croyance

Un groupe d'agents du poste de police de Qianfoshan a fait irruption au domicile de Mme Jiang Xinying au petit matin du

22 juillet 2021 et l'ont arrêtée. La police a dit à la famille de Mme Jiang qu'elle avait été enregistrée par une caméra de surveillance en train de parler du Falun Gong à des gens. Comme elle est bossue à 90 degrés, la police a pu l'identifier rapidement.

Alors qu'elle purgeait une peine de travaux forcés en 2007, Mme Jiang a contracté une tuberculose pulmonaire, lymphatique et spinale. Ses poumons présentaient des trous d'un diamètre allant jusqu'à sept centimètres et elle souffrait d'une nécrose de plusieurs vertèbres. La peau de son dos était devenue noire, et de chaque côté de ses lombaires se trouvaient des masses tuberculeuses de plus de dix centimètres de diamètre. Ses gencives étaient également déformées et sentaient mauvais. Ses troisième et quatrième vertèbres avaient été en grande partie érodées par la mycobacterium tuberculosis ; les vertèbres mortes appuyaient sur ses nerfs, provoquant une douleur insupportable lorsqu'elle bougeait les jambes. Bien qu'elle ait été opérée trois semaines plus tard, elle n'a jamais pu redresser son dos. Au fil du temps, son dos est devenu de plus en plus bossu.

Chapitre 9 : Les personnes âgées prises pour cible

Les pratiquants de Falun Gong âgés n'ont pas été épargnés par la persécution et ont souvent été traités brutalement entre les mains des autorités. En plus des arrestations, du harcèlement et de la détention, certains pratiquants ont dû faire face à des pertes financières lorsque les autorités ont suspendu leurs pensions de retraite et leur ont ordonné de restituer les fonds de pension perçus au cours de leurs précédentes périodes d'emprisonnement. Ces politiques financières punitives visent de manière disproportionnée les personnes âgées, la plupart dépendant de leur pension pour assurer leur vie quotidienne.

M. Lei Zhengxia, un homme de 74 ans originaire de Chongqing, a été arrêté au domicile de sa fille à Xi'an, dans la province du Shaanxi le 4 septembre 2020. Après l'arrestation, un agent de police l'a poussé dans un coin de la salle d'interrogatoire, lui a donné un coup de poing dans la poitrine, l'a frappé au cou avec le tranchant de la main et lui a cogné la tête contre le mur. Un autre policier a tenté de le frapper aux jambes avec ses genoux, mais l'épouse de M. Lei, qui avait été arrêtée avec lui, l'en a empêché.

Mme Zhao Fenglan, 82 ans, de la ville de Benxi, province du Liaoning, a été arrêtée chez elle le 21 juin 2020. Comme elle avait du mal à marcher et à parler, la police l'a portée jusqu'au rez-de-chaussée. Au poste de police, les policiers l'ont installée sur une chaise et l'ont emmenée dans la salle d'interrogatoire. La police l'a accusée d'avoir violé les dispositions de la liberté conditionnelle qu'elle avait obtenue lors d'une précédente arrestation et l'a inscrite sur la liste des personnes recherchées. Mme Zhao a été terrifiée par l'interrogatoire et est restée très faible après avoir été ramenée chez elle plus tard dans la journée.

Mme Yan Yixue, 90 ans, de la ville de Shihezi, dans la province du Xinjiang, a été arrêtée avant la conférence politique du PCC du

22 mai 2020 et détenue au secret jusqu'au début du mois d'août. Lorsqu'elle a été libérée, elle était émaciée et souffrait de graves douleurs dorsales.

M. Gu Jiushou, professeur à la retraite de l'université de Chongqing, âgé de 82 ans, a été arrêté le 9 novembre 2021 après avoir été signalé par quelqu'un parce qu'il parlait du Falun Gong aux gens dans une gare routière. Les policiers l'ont traîné jusqu'à leur voiture et l'ont menotté. Ils lui ont également remonté sa doudoune et ses couches intérieures de vêtement et lui ont arraché sa ceinture. Au poste de police, ils l'ont fait asseoir sur une chaise métallique. Avant de le laisser partir, les policiers l'ont mesuré et ont pris des photos de lui de face, de gauche et de droite. Il était tellement épuisé après cette épreuve que ses fils ont dû le soutenir en sortant du poste de police.

1. Sélection de cas de persécution

a. M. Li Dengchen, 82 ans, condamné à dix ans de prison

Après avoir été arrêté et libéré à plusieurs reprises, M. Li Dengchen, un enseignant à la retraite de la ville de Shenzhou, dans la province du Hebei, a été condamné en janvier 2021 à dix ans de prison pour sa croyance dans le Falun Gong. Il a été arrêté pour la première fois chez lui le 22 octobre 2018. La police a saccagé son domicile et confisqué des objets de valeur pour un montant de 150 000 yuans[11]. En raison de son hypertension artérielle, le centre de détention de la ville de Shenzhou a refusé de l'admettre et l'a libéré. Le lendemain, M. Li est retourné au poste de police pour réclamer la restitution des biens confisqués, mais en vain.

Quelques jours plus tard, M. Li a remarqué que quelqu'un avait

escaladé sa clôture et était entré chez lui alors qu'il était sorti. Il a soupçonné qu'il s'agissait de la police qui cherchait d'autres objets liés au Falun Gong. Il a décidé de vivre loin de son domicile pour éviter de nouvelles persécutions. Seulement un mois plus tard, le 23 novembre, il a été de nouveau arrêté et placé au centre de détention de la ville de Shenzhou. Avant sa seconde arrestation, la police a extorqué 1700 yuans[11] à sa famille pour ses « frais d'examen médical ».

En 2019, M. Li a développé une grave maladie pulmonaire et a été soigné dans une unité de soins intensifs. Il a été libéré sous caution le 26 avril. À cette date, il était devenu émacié, incontinent et incapable de s'occuper de lui-même. Ses jambes étaient également enflées. Après avoir pratiqué à nouveau le Falun Gong chez lui, il s'est progressivement rétabli.

Les autorités n'ont cependant pas cessé d'importuner M. Li. Fin juillet 2020, il a reçu un avis de comparution devant le tribunal. Il a de nouveau quitté son domicile pendant un mois pour se cacher de la police. En janvier 2021, il a été arrêté une nouvelle fois et condamné à une peine de dix ans de prison. Il a été conduit à la prison de Baoding pour y purger sa peine.

b. À Pékin, une femme ramenée chez elle sur un brancard est condamnée quelques jours plus tard à une peine de prison

Mme Wang Chaoyang, 67 ans, a été arrêtée et maintenue en détention pendant six mois. Le 20 avril 2021, elle a été ramenée chez elle en ambulance. Elle était émaciée et incapable de s'asseoir. Dix jours plus tard, un agent de police et trois représentants du tribunal se sont rendus à son domicile pour annoncer à cette habitante de Pékin qu'elle avait été condamnée à deux ans et demi de prison et à une amende de 5000 yuans[11].

La famille de Mme Wang a demandé aux représentants du tribunal pourquoi ils la condamnaient encore alors que les tortures subies pendant les six mois de sa détention l'avaient laissée émaciée et en mauvaise santé. Un représentant du tribunal a jeté le verdict par terre et est retourné en courant vers la voiture de police. La famille de Mme Wang a demandé à l'agent de police : « Elle est dans cet état parce qu'elle a été torturée. Vous ne l'avez même pas regardée et vous l'avez quand même condamnée. Voulez-vous qu'elle meure ? » Il a répondu qu'il ne faisait qu'obéir aux ordres de son supérieur, avant de monter précipitamment dans la voiture.

c. Mme Zhu Yugui, octogénaire, forcée de quitter son domicile

Entre octobre et décembre 2020, les autorités du district de Jiulongpo de la ville de Chongqing ont rendu visite à Mme Zhu Yugui, une octogénaire qui vivait avec son fils adoptif et sa belle-fille. Des agents du poste de police local et du comité de quartier lui ont demandé de signer un document et d'accepter de ne plus pratiquer le Falun Gong. Elle a refusé catégoriquement.

Par la suite, des agents se sont rendus chez elle à plusieurs reprises, mais elle a refusé d'ouvrir la porte. Quelques jours plus tard, des agents du comité de quartier ont ordonné à son fils d'ouvrir la porte. Ils lui ont ordonné de persuader sa mère de rédiger des déclarations de garantie[5] et de renoncement à sa croyance et l'ont menacé en disant qu'il perdrait son emploi si elle refusait. Par conséquent, il a demandé à sa mère de quitter la maison. Auparavant, Mme Zhu entretenait de très bonnes relations avec son fils, même lorsqu'elle avait été persécutée pour sa pratique du Falun Gong. Mme Zhu s'est donc retrouvée sans abri.

d. Un juge change l'âge d'une personne de 84 ans à 75 ans avant de la condamner

Mme Cai Zefang, du district de Yingshan, dans la province du Sichuan, a été arrêtée le 29 janvier 2021 pour avoir parlé du Falun Gong à des personnes. La police du district, qui la surveillait, l'a ramenée chez elle et a confisqué ses livres de Falun Gong, 2000 yuans[11] de billets de banque avec des informations sur le Falun Gong imprimées dessus, ainsi que d'autres documents sur le Falun Gong. (En raison de la stricte censure en Chine, de nombreux pratiquants utilisent des moyens créatifs pour sensibiliser le public à la persécution, y compris en imprimant des informations sur des billets de banque).

Au poste de police, des agents ont interrogé Mme Cai pendant plusieurs heures. Ils ont envoyé son dossier au parquet[9] et ont continué à la harceler. En mars, son neveu a reçu l'ordre de signer le document de mise en liberté sous caution en son nom auprès du parquet. Le 29 octobre, quatre policiers du district se sont rendus au domicile de Mme Cai et lui ont ordonné de signer un document relatif à l'affaire, ce qu'elle a refusé de faire. Ils sont restés une heure, puis ont menacé de revenir tous les jours.

Mme Cai a comparu devant le tribunal le 3 janvier 2022. Le juge l'a convoquée le 9 février pour prononcer le verdict : un an et demi de prison et une amende de 3000 yuans. Lorsque Mme Cai a demandé au juge pourquoi son âge avait été modifié sur le verdict, passant de 84 à 75 ans, le juge a répondu que 75 ans, c'était comme 80 ans.

e. Un homme de 73 ans emprisonné pendant quatre ans et demi pour sa croyance

M. Wang Xinmin, agronome principal à la retraite de l'Institut de

recherche sur le tabac du Heilongjiang, a été arrêté lors d'une opération de police le 10 juin 2021. Les autorités ont affirmé que l'objectif de cette arrestation collective était de « maintenir la stabilité » avant la célébration du centenaire du Parti communiste chinois, le 1er juillet.

Au centre de détention de Mudanjiang, M. Wang a souffert d'une hyperglycémie sévère, mais les autorités ont refusé de le libérer sous caution. Le 29 octobre 2021, le tribunal du district d'Aimin a jugé M. Wang. Il a témoigné pour sa propre défense. L'avocat désigné par le tribunal a plaidé coupable pour lui. Le juge l'a condamné à quatre ans et demi de prison et à une amende de 5000 yuans[11] en novembre 2021. M. Wang a fait appel auprès de la cour intermédiaire de la ville de Mudanjiang, mais le juge a décidé de maintenir le verdict initial.

Avant sa dernière condamnation, M. Wang a passé quatorze ans en prison pour sa pratique du Falun Gong. Le 22 octobre 2003, des agents du poste de police d'Aimin l'ont arrêté, ainsi que sa femme Mme Wang Guizhen, et leur fille, Mme Wang Weilin. Sa femme et sa fille ont été libérées par la suite, mais M. Wang a été condamné à quatorze ans de prison à purger à la prison de Mudanjiang.

Les gardiens de la prison de Mudanjiang battaient souvent les pratiquants de Falun Gong et les frappaient avec des matraques électriques. Ils les privaient également de sommeil, les déshabillaient et leur versaient de l'eau froide sur la tête, même lorsque la température était inférieure à zéro. Le 4 juillet 2009, lors d'une séance de torture, ils ont suspendu M. Wang par les poignets pendant la moitié de la nuit. Début 2014, à cause de ces tortures, M. Wang a eu une grave pancréatite. Il a bénéficié d'une libération conditionnelle pour raisons médicales en juin de la même année. Avant qu'il ne soit complètement rétabli, on l'a ramené à la prison le 4 juin 2015 et détenu jusqu'au terme de sa peine, le 23 juin 2016.

f. Un octogénaire arrêté et son domicile saccagé

Le Dr Jiang Chaolin, un pratiquant du Falun Gong âgé de 80 ans, originaire du district de Baiyun de la ville de Guiyang, a été arrêté le 12 mai 2022 par des agents de police de la sécurité intérieure du district de Guanshanhu et du poste de police de la route de Fenglin. Plus de dix agents ont bloqué la route pour procéder à l'arrestation. Ils ont ensuite fouillé son domicile. Pendant ses quarante-quatre heures de détention, le Dr Jiang a été interrogé et filmé. Le lendemain, on l'a emmené dans un hôpital de la ville pour un bilan de santé qui a révélé qu'il souffrait d'une maladie cardiaque, de diabète, d'hypertension artérielle et de problèmes cérébraux et pulmonaires. La police l'a emmené au centre de détention de Sanjiang le 14 mai, mais il n'a pas été admis en raison de son état de santé. Le Dr Jiang a donc été libéré sous caution.

Le Dr Jiang avait déjà été persécuté à maintes reprises pour sa pratique du Falun Gong. En 2001, il a été arrêté et placé dans un camp de travaux forcés[4] pendant deux ans pour avoir distribué des informations sur la persécution du Falun Gong. En 2004, on l'a arrêté de nouveau pour la même raison et emmené au camp de travaux forcés de Zhongba pendant trois ans, où on l'a régulièrement maltraité, notamment en le forçant à rester debout pendant de longues périodes.

Ces dernières années, les autorités l'ont souvent harcelé. Le 10 février 2019, après avoir rendu visite à son beau-frère âgé de 90 ans à Zhaotong, dans la province du Yunnan, il a pris le train pour rentrer chez lui et a été illégalement détenu, fouillé et filmé par la police de la gare de Zhaotong. Le 13 mars 2020, alors qu'il demandait une carte de bus pour personnes âgées au Bureau du district dans le quartier de Changning, le secrétaire du Parti a demandé à un agent du poste de police de Baba'ao de le photographier et de le suivre.

Le 23 novembre 2021, un habitant de la communauté de

Dashandong a reçu une brochure sur le Falun Gong et l'a apportée au poste de police de Dashandong afin de recevoir une récompense pour avoir dénoncé des pratiquants de Falun Gong. Sur la base d'images floues de vidéosurveillance, la police a conclu que c'était le Dr Jiang qui avait donné la brochure. Le 26 novembre, le Bureau de la sécurité publique du district de Baiyun, la Division de la sécurité intérieure et le poste de police de Dashandong ont envoyé la police antiémeute dans sa communauté pour surveiller le Dr Jiang avec quatre à neuf agents en poste huit heures par jour. En outre, il était surveillé 24 heures sur 24 par le personnel de la communauté et par la centaine de caméras de surveillance. Des agents en civil ont également été envoyés pour le suivre chaque fois qu'il quittait la communauté. Le 6 décembre, la police de Dashandong l'a arrêté et l'a interrogé de façon agressive, l'accusant de distribuer des informations sur le Falun Gong. Ils ont perquisitionné son domicile le soir même. Depuis lors, la police locale et les responsables communautaires ont souvent harcelé le Dr Jiang à son domicile.

2. Persécution financière

Avec le vieillissement rapide de la population et le détournement des fonds de retraite par des fonctionnaires corrompus, les bureaux de sécurité sociale en Chine sont confrontés à d'énormes difficultés pour remplir leurs obligations en matière de pension. L'un des moyens utilisés par le PCC pour combler cette lacune consiste à refuser les prestations de retraite aux retraités qui ont purgé ou purgent une peine de prison. La persécution du Falun Gong se poursuivant, les pratiquants qui ont été emprisonnés pour avoir défendu leur croyance sont de plus en plus victimisés et les prestations de retraite qu'ils ont durement gagnées leur sont retirées.

Selon les informations disponibles recueillies par Minghui.org, les pensions de plus de 30 pratiquants de Falun Gong de la ville

de Jinzhou, dans la province du Liaoning, ont été retenues depuis décembre 2016, en raison des peines de prison qu'ils ont purgées ou qu'ils purgent encore. Concernant les pratiquants qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite alors qu'ils purgent une peine, leurs employeurs réduisent leurs années de service de la durée de leur peine de prison et recalculent leur pension après leur libération.

En outre, l'accès à leur pension est refusé à certains pratiquants parce que la police refuse de leur délivrer leur carte d'identité gouvernementale. Certains ont pris leur retraite il y a plusieurs années, mais les autorités n'ont jamais traité leur demande de pension. Enfin, certains pratiquants ont été licenciés en raison de la persécution et n'ont donc plus droit à leur pension.

En 2020, le Bureau de la sécurité sociale de Jinzhou a commencé à suspendre les pensions de tous les pratiquants qui avaient été condamnés, qu'ils aient ou non reçu des paiements de pension pendant leur période d'emprisonnement. Certains agents ont révélé que c'était la police et la Commission des affaires politiques et juridiques qui leur avaient ordonné de suspendre ces pensions. Un agent a dit à un pratiquant : « Si vous avez été condamné, vous pouvez oublier l'idée d'obtenir une pension. » Certains pratiquants ont également reçu l'ordre de rembourser les pensions qu'ils avaient perçues pendant leur emprisonnement et ont été menacés d'arrestation s'ils refusaient de le faire.

a. Une pharmacienne à la retraite perd sa pension après douze ans d'incarcération

Depuis le début de la persécution du Falun Gong, Mme Ge Ling, une pharmacienne à la retraite de 71 ans, a passé douze ans dans des prisons et camps de travaux forcés. Cette habitante du district de Yongxiu, dans la province du Jiangxi, a été torturée sans relâche parce qu'elle refusait de renoncer à la pratique méditative et

spirituelle qui l'avait guérie. Mme Ge est aujourd'hui handicapée à la suite des sévices endurés pendant son incarcération. Sa famille a également subi d'importantes pertes financières et un traumatisme mental et elle vit dans la pauvreté.

Mme Ge a été arrêtée pour la dernière fois le 21 avril 2016. Elle a enduré quatre années de torture dans la prison pour femmes de la province du Jiangxi, ce qui lui a valu d'être amputée d'une jambe. Le 20 avril 2021, un an après la libération de Mme Ge, le Bureau local des ressources humaines et de l'assurance sociale du district de Yongxiu a informé son ancien employeur, l'Hôpital de médecine chinoise du district de Yongxiu, qu'il allait suspendre sa pension et son assurance médicale, et demander la restitution des 270 741 yuans[11] de fonds de pension qui lui avaient été versés d'octobre 2014 à avril 2021, alors qu'elle était incarcérée.

b. Une enseignante à la retraite contrainte de restituer près d'un demi-million de yuans de fonds de pension

Mme Wang Jingling, retraitée de l'Institut de technologie de Huaiyin, a été arrêtée le 27 mai 2012 quand quelqu'un a signalé qu'elle avait distribué des documents d'information sur le Falun Gong. Elle a été condamnée à trois ans de prison et libérée en 2015.

En novembre 2019, la famille de Mme Wang a reçu un appel de Guan Yonggang, le directeur adjoint du Département des ressources humaines de son université. Guan a affirmé que la pension de Mme Wang serait suspendue à partir de décembre 2019 en raison de sa peine de prison. Il a également exigé qu'elle rembourse les 351 439,45 yuans[11] de pension qu'elle avait reçus de l'université depuis juin 2012, le mois qui avait suivi son arrestation. Pour finir, Mme Wang a été contrainte de payer un total de 496 264,40 yuans.

c. Suspension de la pension d'une femme de 76 ans en raison d'une précédente condamnation injustifiée

Fin novembre 2020, Mme You Xiuying, 76 ans, de Shanghai, a reçu une notification du Bureau de la sécurité sociale l'enjoignant de se présenter dans les cinq jours avec des documents attestant de sa précédente incarcération pour sa pratique du Falun Gong. La notification l'avertissait que sa pension serait supprimée si elle ne vérifiait pas en personne sa condamnation à un an de prison de 2016.

Sachant que le délai de cinq jours n'était qu'une excuse et que les autorités pouvaient tout simplement suspendre sa pension qu'elle se présente ou non, Mme You s'est rendue au Bureau de la sécurité sociale. Elle leur a dit : « Je suis confrontée à une chaîne de persécution. Vous m'avez illégalement arrêtée[6], illégalement condamnée, et maintenant vous allez me retirer illégalement ma pension. » Malgré l'appel de Mme You, le personnel du Bureau de la sécurité sociale a insisté sur le fait qu'ils devaient suivre les ordres de leur supérieur et ont suspendu sa pension.

Chapitre 10 : Les familles des pratiquants hors de Chine prises pour cible

Depuis le début de la persécution, il y a vingt-cinq ans, de nombreux pratiquants de Falun Gong en dehors de la Chine n'ont pas pu retourner dans leur famille en Chine. Cette séparation est encore plus douloureuse lorsque les membres de la famille des pratiquants en Chine sont maltraités par les autorités ou emprisonnés en raison de leur croyance. Lorsque de tels événements se produisent, les pratiquants hors de Chine organisent souvent des manifestations publiques pour attirer l'attention sur le sort de leurs proches et demander de l'aide aux élus.

1. La mère d'une résidente britannique est en permanence victime de harcèlement et de surveillance

Bien que Mme Han Fei ait été libérée le lendemain du jour où elle a été arrêtée en raison de sa pratique du Falun Gong, cette habitante de Pékin et mère d'une résidente du Royaume-Uni fait l'objet d'une surveillance permanente. Avant sa dernière arrestation, le 22 avril 2022, elle a été harcelée à maintes reprises au cours des trois dernières années pour avoir maintenu sa croyance. Sa fille, Mme Li Hui, qui habite actuellement au Royaume-Uni, a demandé aux autorités chinoises de cesser de harceler sa mère.

Le 22 avril, des policiers du Bureau de la sécurité intérieure du district de Chaoyang et du poste de police de Pingfang ont fait irruption chez Mme Han et lui ont confisqué ses livres de Falun Gong et ses appareils électroniques, son téléphone portable, son iPad et son ordinateur, ainsi que 300 yuans[11] en espèces. Plusieurs policiers

ont menotté Mme Han et l'ont emmenée à l'hôpital pour un examen physique et un test pour la COVID. Devant son refus de coopérer, le chef de la police, Zhang Hao, a ordonné au personnel soignant de l'examiner de force. Pour prélever un échantillon de son sang, un policier l'a maintenue dans une position d'étranglement, les mains menottées dans le dos. Elle a failli suffoquer. Bien que Mme Han se soit débattue, la police a veillé à ce qu'elle soit examinée et a filmé l'ensemble de la procédure.

La police a ensuite appelé le mari de Mme Han et lui a demandé de se présenter au poste de police après le travail. Une fois arrivé sur place, les policiers lui ont demandé quand il s'était marié avec Mme Han, ce qu'elle faisait tous les jours, avec qui elle avait des contacts et quelle était la situation de leur fille, Mme Li, qui pratique également le Falun Gong. Lorsque Mme Li a appelé le téléphone portable de sa mère (qui avait été rendu au mari de Mme Han) ce soir-là, son père lui a parlé de l'arrestation de sa mère. Mme Li a dit avoir compris que son père était intimidé par la police et qu'il subissait une pression énorme.

Le lendemain matin, la police a demandé à Mme Han d'identifier un parent qui se porterait garant pour sa libération sous caution. Elle a refusé de reconnaître la libération sous caution ainsi que son arrestation, affirmant que la police avait violé la loi tout du long. La police a ensuite trouvé un membre du personnel de son comité résidentiel local pour signer les documents relatifs à son dossier et l'a libérée vers 16 h. Même après la libération de Mme Han, la police est restée devant son domicile pour la surveiller quotidiennement.

La police aurait arrêté Mme Han parce qu'elle avait écrit une lettre au chef du poste de police du district de Chaoyang, l'exhortant à ne pas participer à la persécution du Falun Gong. Lorsqu'elle a été arrêtée, un policier lui a dit : « Je sais que vous [les pratiquants de Falun Gong] êtes des gens bien, mais nous devons quand même le faire [vous arrêter]. Si je ne le fais pas, d'autres le feront. »

Le harcèlement et la surveillance ont été encore plus intenses en janvier et février 2022, lorsque Pékin accueillait les Jeux olympiques

d'hiver. Mme Han a raconté à sa fille que des personnes étaient postées devant leur maison 24 heures sur 24. Des policiers en civil l'ont suivie lorsqu'elle sortait et l'ont également photographiée et filmée. Outre le harcèlement subi lors des Jeux olympiques d'hiver, Mme Han avait également été arrêtée pendant les Jeux olympiques de Pékin en 2008 et condamnée à deux ans de travaux forcés.

2. La mère d'une résidente britannique condamnée à une peine de prison

Le souhait de Mme Yu Minghui de voir ses parents a été brisé une fois de plus lorsque sa mère, âgée de 63 ans, a été condamnée à quatre ans de prison pour sa pratique du Falun Gong. Depuis le début de la persécution en 1999, Mme Yu et ses parents de la ville de Mudanjiang, dans la province du Heilongjiang, ont passé moins de deux ans ensemble. Son père a été arrêté en 2001 et condamné à quinze ans de prison. Sa mère a été arrêtée en 2003 et condamnée à une peine de onze ans.

Adolescente, Mme Yu s'est battue pour s'en sortir seule. Après avoir été admise à la Cambridge School of Visual & Performing Arts en 2010 pour étudier le stylisme, elle a déménagé au Royaume-Uni et n'a pas pu retourner en Chine. Lorsque son père a été libéré en 2016, deux ans après le retour de sa mère dans leur maison vide, ils ont demandé des passeports afin de pouvoir se rendre au Royaume-Uni pour rendre visite à Mme Yu. La police a rejeté leur demande et leur a dit que leurs passeports ne seraient jamais approuvés.

Le 31 mars 2020, la mère de Mme Yu, Mme Wang Meihong, ingénieur en géologie, a de nouveau été arrêtée pour avoir parlé du Falun Gong à des personnes. Après un an de détention, elle a été condamnée à quatre ans de prison au début du mois de mai 2021 et a été admise à la prison pour femmes du Heilongjiang pour y purger sa peine.

3. Le mari d'une résidente américaine condamné à dix ans de prison

Mme Wang Jing, qui habite actuellement à New York, a été bouleversée d'apprendre que son mari, M. Ren Hanfei (qui se trouve toujours en Chine), avait été arrêté le 26 juin 2020 dans l'appartement qu'il louait. La police a pris ses 550 000 yuans[11] en espèces, ainsi que des cartes numériques et des produits électroniques d'une valeur de plus de 200 000 yuans.

Après avoir été détenu pendant plus d'un an, M. Ren a comparu devant le tribunal du district de Ganjingzi le 8 septembre et le 23 septembre 2021. Il a été condamné à dix ans de prison et à une amende de 100 000 yuans. Pendant sa détention, M. Ren a développé une grave maladie cardiaque et une insuffisance rénale ; sa femme est très inquiète pour lui.

Ce n'est pas la première fois que M. Ren est persécuté. Il a été arrêté en 2001 pour avoir parlé du Falun Gong à des gens et condamné à sept ans et demi de prison pendant lesquelles il a été torturé.

4. La mère d'une résidente canadienne condamnée à une peine de prison de trois ans et demi

Mme Liu Yan, ancien professeur d'anglais dans la province du Yunnan et mère d'une résidente de Toronto, a été condamnée en avril 2022 à trois ans et demi de prison pour sa pratique du Falun Gong. Mme Liu était l'ancienne directrice et professeur associée du département des langues étrangères de l'Université des arts et des sciences du Yunnan. Alors qu'elle prenait un taxi le 29 septembre 2021, le chauffeur, dénommé Luo, a tenté de lui faire des avances

non désirées. Mme Liu l'a fermement repoussé et lui a dit qu'elle pratiquait le Falun Gong et vivait selon son principe Authenticité-Bienveillance-Tolérance. En représailles, Luo a signalé Mme Liu à la police.

Une dizaine de policiers, dont Ding Jianfeng et Guo Hongwei du Bureau de la sécurité intérieure du district de Wuhua, ont arrêté Mme Liu le lendemain alors qu'elle travaillait au musée d'art sur la protection de l'environnement qu'elle et son mari géraient. Elle a été détenue à la prison de la ville de Kunming.

Le tribunal du district de Wuhua a condamné Mme Liu à trois ans et demi de prison et à une amende de 5000 yuans[11] en avril 2022, à l'issue d'une audience tenue le 25 février. Elle a été accusée d'avoir « sapé l'application de la loi avec une organisation sectaire », le prétexte standard utilisé pour criminaliser les pratiquants de Falun Gong. Elle a fait appel du verdict.

La fille de Mme Liu, Mme Liu Mingyuan, qui poursuit des études en animation informatique au Sheridan College de Toronto, a organisé des conférences de presse depuis octobre dernier et écrit des lettres à des responsables gouvernementaux pour demander la libération immédiate de sa mère.

5. « Si je meurs, ce sera à cause de la torture »

Peu après la mort de Mme Ji Yunzhi, le sénateur américain Rick Scott a exprimé ses condoléances à son fils, Simon (Xiaofeng) Zhang, résident américain, dans un communiqué de presse publié le 29 mai 2022. Il a dénoncé le traitement brutal infligé par le PCC aux pratiquants de Falun Gong comme Mme Ji. « Mon cœur se brise pour Simon et son père qui doivent faire face à cette perte tragique et insensée », a-t-il écrit. « La campagne brutale de Pékin contre les pratiquants de Falun Gong dure depuis bien trop longtemps, et sa dernière victime est une femme innocente qui ne faisait que vivre sa

croyance face au régime autoritaire et oppressif de la Chine communiste. Nous savons que les voyous du Parti communiste chinois ont menti à la famille de Simon en prétendant qu'ils ne torturaient pas sa mère. Et nous savons que les autorités du Parti communiste chinois ont refusé de laisser cette femme innocente rentrer chez elle pour être auprès de son mari dans les derniers jours de sa vie. C'est révoltant et inhumain. »

Mme Ji, une pratiquante de Falun Gong de 66 ans du faubourg de Lindong, bannière gauche de Bairin, ville de Chifeng, Mongolie intérieure, est décédée à l'hôpital de Bairin le 21 mars 2022, sept semaines après son arrestation le 1er février, jour du Nouvel An chinois. Pendant sa détention, elle a été battue presque à mort par des gardes et des détenues. « Si je meurs, ce sera à cause de la torture », a dit une fois Mme Ji à ses compagnes de cellule.

Le 1er février, neuf agents du Bureau de la sécurité intérieure de Bairin (une unité du Département de police) ont fait irruption chez Mme Ji. Sous la direction du capitaine Xu Jianfeng et du lieutenant Han Dongdong, la police l'a arrêtée et emmenée au Deuxième hôpital de Bairin pour un examen médical. À ce moment-là, Mme Ji avait déjà des convulsions. Incapable de se tenir debout ou de parler, elle n'arrêtait pas de vomir. Néanmoins, la police l'a fait asseoir sur le carrelage froid pendant un long moment, se moquant d'elle en lui disant qu'elle simulait ses symptômes.

Mme Ji a ensuite été emmenée au centre de détention de la bannière gauche de Bairin, où elle a entamé une grève de la faim pour protester contre les mauvais traitements qui lui étaient infligés. Le directeur Gao Yonggang, le médecin Tian Zhijun, ainsi que des gardes et des détenues l'ont battue, injuriée et humiliée. Sous les ordres de Gao, le docteur Tian a gavé Mme Ji à l'aide d'une sonde nasale et l'a giflée à de nombreuses reprises.

Les gardes ont ordonné aux détenues de torturer Mme Ji. Elles l'ont traînée hors de sa cellule à maintes reprises et l'ont battue. Sa santé ayant été gravement compromise par les mauvais traitements, elle a été transférée dans une autre cellule, où la cheffe de cellule

Song Changying a ordonné aux détenues de continuer à la maltraiter. Finalement, les gardes ont trouvé Mme Ji au seuil de la mort, à peine capable de respirer. Elles l'ont emmenée aux urgences de l'hôpital de Bairin.

Le matin du 20 mars, la police a appelé le mari de Mme Ji et lui a demandé de se rendre à l'hôpital. Une fois sur place, il a appris que les médecins avaient commencé à réanimer Mme Ji, mais qu'ils n'étaient pas optimistes. Il était prévu de la transférer de l'hôpital de Bairin à l'Hôpital municipal de Chifeng. Mais un spécialiste de l'hôpital de la ville, qui était venu à l'hôpital de Bairin pour examiner Mme Ji, a dit qu'il était trop tard et qu'il n'était pas nécessaire de la transférer. Son mari a demandé à plusieurs reprises sa libération, mais Xu Jianfeng a refusé sa demande, affirmant qu'il avait besoin de l'approbation de ses supérieurs.

Le lendemain, la famille a été informée du décès de Mme Ji. Ils ont demandé à la voir une dernière fois à l'hôpital, mais la police les en a empêchés. Par la fenêtre, la famille a vu que son œsophage avait été ouvert et qu'il y avait du sang sur son visage et son épaule. De nombreux policiers se tenaient dans le couloir. Ils ont chassé la famille de Mme Ji de ce niveau du bâtiment et ont fermé l'ascenseur menant à ce niveau pour que personne ne puisse y accéder.

Après le départ de la famille, la police a appelé le crématorium de Bairin et un véhicule est venu chercher le corps de Mme Ji pour le stocker là-bas. Lorsque la famille de Mme Ji est arrivée au crématorium, l'enquêteur médico-légal ne les a pas laissés entrer. Ils ont supplié la police et ont finalement été autorisés à entrer un par un et à jeter un coup d'œil rapide au corps. Plus de 40 policiers avaient été dépêchés pour garder le corps.

Le domicile de Mme Ji a été encerclé par des unités d'intervention, des policiers et des policiers en civil. La police a demandé à son mari de « négocier » avec eux dans une tentative apparente d'apaiser la situation, mais on ne sait pas si ces négociations impliquaient un arrangement pour sa mort ou des menaces pour qu'il garde le silence.

Avant sa dernière arrestation, Mme Ji a été détenue à deux reprises

dans des camps de travail en raison de sa croyance. Pendant cette période, les gardes lui ont administré des décharges avec des matraques électriques à haute tension pendant une longue période, ce qui a provoqué chez elle des symptômes de maladie cardiaque. Chaque fois qu'elle était pressée, elle avait des palpitations. Elle a également été harcelée par les autorités à de nombreuses reprises alors qu'elle n'était pas en détention, notamment le 9 septembre 2021, lorsque la police a saccagé son domicile.

6. Un colonel à la retraite meurt en prison, sa famille soupçonne un acte criminel

Le 26 octobre 2017, lors d'un rassemblement à San Francisco appelant à la libération de M. Gong Piqi, la fille de M. Gong, Mme Gong Xiaoyan, a dit que la persécution du Falun Gong ne nuisait pas seulement aux pratiquants, mais aussi aux membres de leur famille et à leurs amis, ainsi qu'aux auteurs de ces actes.

Un gardien de prison a appelé la famille de M. Gong dans la soirée du 12 avril 2021 pour lui dire que le colonel à la retraite de 66 ans de la ville de Qingdao, dans la province du Shandong, venait d'être transporté à l'hôpital pour y être réanimé. Quelques instants plus tard, le gardien a rappelé pour annoncer que M. Gong était décédé d'un accident vasculaire cérébral.

Lorsque la famille de M. Gong s'est rendue à l'hôpital le lendemain matin, le médecin et les autorités pénitentiaires ont refusé de les laisser voir son corps. Lorsque la famille a protesté, le frère aîné et le neveu de M. Gong ont finalement été autorisés à le voir, mais pas à prendre des photos ou des vidéos. Son frère a vu que la tête de M. Gong était blessée et enflée et qu'il avait du sang dans les oreilles.

Selon la vidéo de surveillance fournie ultérieurement à la famille de M. Gong, ce dernier était alité la veille de sa mort. Un médecin

de la prison a pris sa tension mais ne l'a pas soigné. Vers 20 h 32, M. Gong est tombé du lit sur le sol et était incapable de bouger. L'ambulance n'est arrivée qu'à 21 h. Sa famille a demandé pourquoi l'ambulance avait mis une demi-heure pour arriver.

Lorsque le gardien qui a appelé sa famille a affirmé que l'accident vasculaire cérébral mortel de M. Gong était du au fait qu'il n'avait pas suivi son traitement contre l'hypertension, sa famille a demandé pourquoi la prison ne l'avait pas informée plus tôt de l'état de santé de M. Gong ou ne l'avait pas mis en liberté conditionnelle pour raisons médicales.

M. Gong a été arrêté lors d'une descente de police en octobre 2017. Puis le 20 juillet 2018, il a été condamné à sept ans et demi de prison et à une amende de 20 000 yuans[11]. Depuis 2020, invoquant la pandémie, les autorités pénitentiaires de la province du Shandong ont refusé à M. Gong tout contact avec sa famille. Sa famille a dit qu'elle n'avait aucune idée de son état de santé. Dans la seconde moitié de l'année 2020, les gardiens ont commencé à forcer les détenus à travailler de 5 h du matin jusqu'à 19h ou 21 h, presque sans pause. Lorsque M. Gong et d'autres pratiquants ont refusé de faire ce travail non rémunéré, ils ont été enfermés dans une pièce pour regarder un film calomniant le Falun Gong.

À ce moment-là, M. Gong avait déjà commencé à souffrir d'hypertension artérielle et se sentait constamment étourdi. Voyant M. Gong appuyé contre le mur, le détenu Li Feng s'est moqué de lui en disant : « Qu'est-ce qu'il y a ? Tu ne te sens pas bien ? Ne fais pas semblant. Tu ne mourras pas. » Li disait souvent aux détenus : « Gong Piqi fait juste semblant [de mourir]. Ce serait merveilleux s'il mourait. »

Chapitre 11 : Attaques incessantes contre les pratiquants de Hong Kong

En tant que branche du Bureau 610[1] à Hong Kong, la Hong Kong Youth Care Association (HKYCA) (Association de protection de la jeunesse à Hong Kong) a commencé à s'en prendre aux pratiquants de Falun Gong juste avant la nomination de l'ancien chef de l'exécutif Leung Chun-ying en 2012. Par la suite, la HKYCA a harcelé les pratiquants dans la rue, a installé des banderoles pour les diffamer et a endommagé les stands d'information que les pratiquants avaient installés pour sensibiliser à la persécution de leur croyance en Chine. Bien que la HKYCA ait cessé ses activités le premier janvier 2021, les attaques physiques contre les pratiquants de Falun Gong à Hong Kong par des agents du PCC se sont poursuivies en 2021 et 2022.

1. La Hong Kong Youth Care Association (HKYCA) est dissoute, mais les attaques contre le Falun Gong continuent

Fin 2020, la HKYCA a été brusquement dissoute. Le 19 décembre, cette information a été communiquée pour la première fois par un défenseur de la démocratie. Dans l'après-midi du 31 décembre, le dernier jour d'existence de la HKYCA, il a invité les principaux médias à rendre compte de la nouvelle près d'un stand de Falun Gong à Causeway Bay. Entre-temps, un ancien résident de la région des Nouveaux Territoires a aussi confirmé ladite dissolution aux médias.

Selon des témoins, plusieurs dirigeants de la HKYCA se sont rendus dans la zone proche de SOGO, où se trouve un stand de Falun Gong. Parmi eux se trouvaient Hung Wai-shing (président de la

HKYCA), Xiao Xiaorong et Chen Jinbao. À 15 h, ces dirigeants et les membres de la HKYCA ont enlevé leurs banderoles diffamatoires contre le Falun Gong, présentes depuis des années, et ils sont partis discrètement.

Selon un article de Reuters de juillet 2014, intitulé « Rapport spécial : la bataille pour l'âme de Hong Kong », « les dossiers de la police et des entreprises montrent aussi que Hung est directeur d'une association de clans des Nouveaux Territoires qui, selon les chercheurs, est au cœur des opérations du Front uni de la Chine, aux abords de la ville, au nord, à proximité de la frontière chinoise ».

La HKYCA a aussi démantelé ses panneaux dans d'autres endroits, notamment à Mong Kok, Hung Hom, Tsim Sha Tsui et Wan Chai. Les membres de la HKYCA ont retiré leurs banderoles et leurs affiches, ainsi que les tables et les caisses métalliques à peu près au même moment.

La dissolution de la HKYCA n'a cependant pas marqué la fin des attaques contre les pratiquants de Hong Kong. Environ deux semaines avant que la HKYCA ne cesse ses activités, un autre groupe pro-PCC a endommagé un stand de Falun Gong à la mi-décembre. Au total, six stands ont été visés au cours de deux week-ends consécutifs. Le 19 décembre, un homme a déchiré des banderoles et des affiches sur un stand de Falun Gong à Wong Tai Sin. Il n'a pas répondu aux questions des pratiquants et il est parti sans dire un mot. En essayant de s'enfuir, il a failli tomber et a ensuite traversé une autoroute. Au moins six femmes qui l'accompagnaient se tenaient à proximité et prenaient des photos et des vidéos de la scène avec des téléphones portables.

Les vidéos ont ensuite été publiées sur les réseaux sociaux par un groupe appelé « Association Tongshin de Hong Kong ». Sur ces images, on voit le même homme pulvériser de la peinture sur des affiches du Falun Gong à Mong Kok. Il a aussi déchiré des affiches des pratiquants à Tsim, Sha Tsui, Causeway Bay et Wong Tai Sin.

Les enquêtes ont montré que cet homme avait reçu un entraînement militaire en Chine continentale et qu'il possédait un compte

Facebook en chinois simplifié dont le nom de famille était « Fu ». Le 11 novembre, après l'adoption par Pékin d'une nouvelle loi interdisant l'accès au conseil législatif de Hong Kong à toute personne favorable à l'indépendance, quatre législateurs pro-démocratiques ont été immédiatement disqualifiés par le gouvernement de Hong Kong en l'espace de quelques minutes. On a également vu que l'homme qui avait déchiré les bannières du Falun Gong participait à un événement organisé par Junius Ho, conseiller pro-PCC, qui a salué cette décision de Pékin.

Lancée en janvier 2020, l'Association Tongshin de Hong Kong a plaidé en faveur d'un durcissement des mesures prises par le PCC, par l'intermédiaire des forces de la police, à l'encontre des groupes pro-démocratiques. Ses activités en faveur du PCC comprennent la démolition du mur Lennon qui soutenait le mouvement démocratique à l'université de Hong Kong, l'attaque de juges favorables à la liberté à Hong Kong et le soutien à des groupes de Chine continentale.

2. Huit suspects arrêtés pour avoir vandalisé des stands d'information

Au cours de la semaine du 2 au 9 avril 2021, au moins six stands d'information du Falun Gong ont été vandalisés jusqu'à douze fois. À la suite de cette série d'attaques perpétrées par des vandales soupçonnés d'être engagés par le PCC, la police de Hong Kong a annoncé le 22 avril 2021 qu'elle avait arrêté huit hommes. Elle a aussi rappelé que le vandalisme est un crime grave passible d'une peine d'emprisonnement maximale de dix ans.

La police a déclaré avoir reçu des rapports de plusieurs personnes les 2 et 3 avril donnant des informations sur les dommages causés aux sites du Falun Gong dans les districts de Mong Kok, Wong Tai Sin, Hung Hom et Wan Chai. La police a aussi déclaré que la plupart

des suspects arrêtés avaient des liens avec le crime organisé. Plus de 90 panneaux et documents promotionnels d'une valeur d'environ 30 000 HKD ont été détruits lors de ces attaques. Après l'arrestation, les pratiquants ont observé qu'un plus grand nombre de policiers en civil patrouillaient autour de leurs stands d'information.

Mme Chen (pseudo) a assisté au sabotage du stand d'information du Falun Gong dans le district de Mong Kok. « On n'est plus en sécurité à Hong Kong », a-t-elle déclaré. « Je suis terrifiée à l'idée de sortir parce que je ne sais pas qui sont ces gens. Le PCC a détruit Hong Kong. »

3. Un complice condamné pour sa participation à une attaque sanglante

Le 26 janvier 2022, le tribunal de West Kowloon à Hong Kong a prononcé un verdict pour un crime commis en 2019, quand une pratiquante de Falun Gong a été brutalement battue par deux hommes dans le cadre d'une attaque coordonnée. Ke Yanzhan a été condamné à une peine de deux ans et neuf mois pour avoir fait le guet. Les deux responsables de l'agression sont toujours en fuite.

Le 24 septembre 2019, Mme Liao Qiulan et deux autres pratiquants de Falun Gong se sont rendus au poste de police de Cheung Sha Wan pour discuter d'un défilé prévu pour le 1er octobre. Lorsqu'ils ont quitté le poste de police et que Mme Liao passait un appel téléphonique, deux hommes masqués en noir l'ont attaquée. L'un d'eux l'a frappée à la tête et l'autre lui a frappé le corps. Mme Liao a souffert de graves contusions et d'une entaille à la tête qui saignait abondamment. Transportée à l'hôpital, elle a eu besoin de cinq points de suture pour refermer l'entaille de quatre à cinq centimètres de long qu'elle avait à la tête.

Le procès de Ke Yanzhan a débuté le 4 octobre 2021 et a duré

près de quatre mois. Xu Zhaoqiang, juge adjoint du tribunal de West Kowloon, a reconnu Ke Yanzhan coupable de « coups et blessures intentionnels ». Le 26 janvier 2022, un verdict d'emprisonnement de deux ans et neuf mois a été rendu contre ce dernier.

Ke, 22 ans, est un membre de la triade de Hong Kong (crime organisé) qui travaille dans le même bar que les deux autres accusés, Chen Jiaming et Wang Shujie. Juste avant l'agression, il a été vu en train de flâner près du poste de police de Cheung Sha Wan. Comme un policier avait été agressé à Kwai Chung plus tôt dans la journée, un policier s'est inquiété de la sécurité de ses collègues de travail et a arrêté Ke pour son comportement suspect.

Mme Liao a été agressée moins d'une heure après que Ke a été emmené au poste de police. Le policier qui a procédé à l'arrestation a trouvé deux photos de la victime sur le téléphone portable de Ke. WhatsApp et Zello, une application de talkie-walkie, contenaient toutes deux des messages de groupe suspects tels que « station de métro de la rue Cheung Shun » et « la cible est sortie ». Le juge a déclaré que ces informations coïncidaient avec l'heure et le lieu de l'attaque.

Chen et Wang se promenaient aussi à l'extérieur du poste de police à ce moment-là et ont été contrôlés par d'autres policiers avant l'attaque. Leurs numéros de téléphone figuraient aussi dans le même groupe WhatsApp que celui de Ke. Mais le procureur n'a pas fourni les informations relatives à leurs téléphones portables à titre de preuve. Citant des précédents, le juge a déclaré que Chen et Wang ne pouvaient pas être condamnés sur la base des seules informations contenues dans le téléphone portable de Ke. Mais il a ajouté que le comportement de Chen était aussi suspect et qu'il n'était pas exclu qu'il ait participé à la surveillance de Mme Liao. De plus, Wang avait quitté Hong Kong pour la Chine continentale le lendemain de l'agression.

Ce n'était pas la première fois que Mme Liao était passée à tabac et la cible d'agents du PCC. Quand le PCC a commencé à persécuter le Falun Gong en juillet 1999, Mme Liao a demandé à maintes reprises

à la police l'autorisation d'organiser des défilés et des rassemblements au nom des pratiquants de Hong Kong. Elle a dit que des espions du PCC la suivaient et la menaçaient depuis des années. Chaque fois qu'elle sortait pour des activités ou pour voyager, elle remarquait que quelqu'un la suivait. Le harcèlement et les appels téléphoniques menaçants étaient incessants, et les membres de sa famille ont aussi été harcelés. Afin de protéger sa famille, Mme Liao n'est pas retournée en Chine depuis des années.

Lors d'une activité organisée en juillet 2016 pour commémorer les efforts continus de lutte contre la persécution, des agents du PCC lui ont versé de la peinture rouge sur la tête. Ils l'ont ensuite harcelée avec des appels téléphoniques. « Tu ferais mieux d'arrêter ces activités [du Falun Gong] ; tu n'auras pas autant de chance la prochaine fois », a dit l'une des personnes qui lui a téléphoné. « Si tu continues ainsi, tu le regretteras et nous te frapperons durement », a indiqué une autre personne au téléphone.

Après l'agression de 2019, Mme Liao a continué à être suivie. Les appels téléphoniques menaçants n'ont pas cessé non plus. Des policiers du Bureau de la sécurité de l'État chinois ont menacé sa famille en Chine continentale à maintes reprises, affirmant qu'ils allaient « venir l'arrêter [Mme Liao] à Hong Kong ». Pour sa sécurité, elle a dû quitter Hong Kong.

Malgré le harcèlement et les menaces, Mme Liao a déclaré qu'elle avait fait ce qu'il fallait en demandant des autorisations pour des rassemblements et des défilés afin de sensibiliser le public à la persécution. Elle a expliqué : « Le Falun Gong apporte beaucoup aux pratiquants. Comment ne pourrions-nous pas nous exprimer et informer les gens des faits ? »

D'autres pratiquants de Falun Gong à Hong Kong ont aussi été attaqués. En mai 2021, Mme Liang Zhen, présidente de l'Association du Falun Dafa de Hong Kong, a été battue par des émeutiers masqués juste avant la célébration de la Journée mondiale du Falun Dafa. Mme Liang a communiqué à la police le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule du suspect et une vidéo de surveillance était

disponible. Bien que la police ait arrêté deux suspects, les autorités ont déclaré qu'il n'y avait pas suffisamment de preuves pour les inculper.

Dans d'autres cas d'agression, des pratiquants de Falun Gong âgés qui avaient parlé du Falun Gong à des passants ont été jetés à terre par des agents du PCC. De nombreux pratiquants ont aussi été suivis ou surveillés par des personnes soupçonnées d'être des agents du PCC.

3e partie : Unir les forces pour lutter contre la persécution

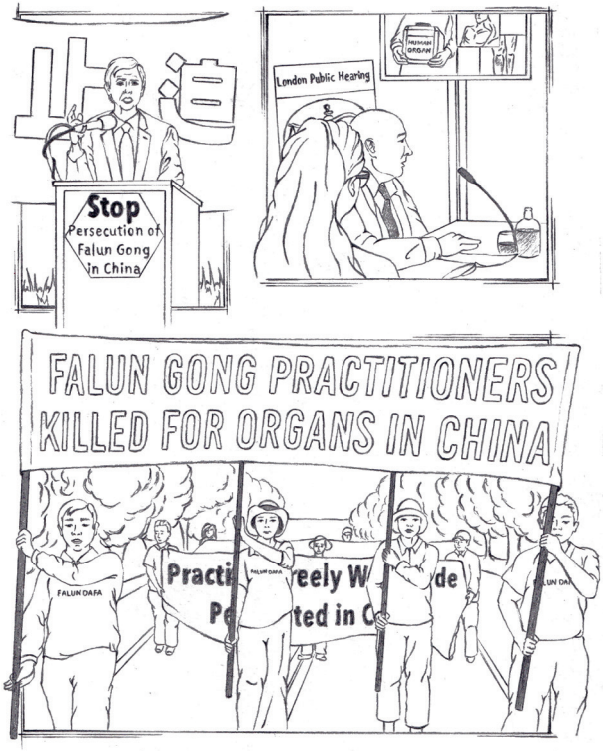

3e partie : Unir les forces pour lutter contre la persécution

Chapitre 12 : Les efforts pour mettre fin aux prélèvements forcés d'organes en Chine

C'est une histoire presque trop effroyable pour qu'on y croie qui a été révélée pour la première fois en mars 2006, lorsqu'une femme a affirmé que pas moins de 4000 pratiquants de Falun Gong avaient été tués pour leurs organes à l'hôpital où elle avait travaillé. Elle a également déclaré que son mari, chirurgien dans le même hôpital situé à l'extérieur de la ville de Shenyang, dans le nord-est du pays, lui avait révélé qu'il avait prélevé des cornées sur les corps vivants de 2000 pratiquants de Falun Gong.

Une semaine plus tard, un médecin militaire chinois a non seulement corroboré le récit de la femme, mais a également affirmé que de telles atrocités étaient commises dans 36 camps de concentration différents à travers le pays. Le plus grand, selon lui, accueillait 120 000 personnes. Il a également déclaré avoir vu des pratiquants de Falun Gong être transportés à travers le pays dans des trains à bestiaux, de nuit, et sous haute surveillance.

Des chercheurs et des militants des droits de l'homme étrangers

ont immédiatement commencé à enquêter sur ces allégations. Ils ont téléphoné à des hôpitaux chinois en prétendant être à la recherche d'un rein ou d'un foie. À leur grande horreur, les médecins, les uns après les autres, ont ouvertement confirmé qu'ils disposaient d'organes prélevés sur des pratiquants de Falun Gong et que les patients pouvaient recevoir une greffe en une semaine seulement.

Même dans les pays dotés de systèmes de dons d'organes bien établis, les patients doivent généralement attendre des années avant de recevoir un nouvel organe. En Chine, cependant, les dons d'organes volontaires sont rares et les sources officielles d'organes (anciennement prisonniers du couloir de la mort et maintenant donneurs volontaires) ne peuvent représenter qu'une petite fraction du nombre de greffes effectuées. De nombreux chercheurs ont conclu de manière indépendante qu'une grande partie des organes utilisés pour les transplantations sont prélevés sur des prisonniers de conscience, qui sont tués au cours du processus.

Pour éviter que leurs citoyens ne se rendent complices de ces crimes, de nombreux pays ont adopté des lois interdisant les voyages à l'étranger dans le but de recevoir des greffes d'organes provenant de sources illicites. Au moins deux revues médicales ont retiré des articles rédigés par des médecins chinois qui n'ont pas pu démontrer que les organes utilisés dans leurs recherches provenaient de sources éthiques. Cependant, pour mettre fin à ces crimes de prélèvements d'organes organisés par l'État, il faudra une réponse beaucoup plus large, plus forte et plus unifiée de la part de la communauté internationale. Nous résumons ci-dessous un certain nombre de faits nouveaux survenus dans ce domaine au cours des années 2020/2022.

1. Le China Tribunal publie un jugement complet

Entre décembre 2018 et avril 2019, le Tribunal indépendant sur les prélèvements forcés d'organes sur des prisonniers de conscience

en Chine, également connu sous le nom de « China Tribunal », a entendu les témoignages de dizaines de témoins, d'experts et d'enquêteurs lors d'une série d'audiences à Londres. Le tribunal populaire était présidé par Sir Geoffrey Nice QC, ancien procureur principal du Tribunal pénal international des Nations unies pour l'ex-Yougoslavie.

En juin 2019, le tribunal a conclu que « le prélèvement forcé d'organes est pratiqué depuis des années dans toute la Chine à une grande échelle et que les pratiquants de Falun Gong ont été l'une — et probablement la principale – source d'approvisionnement en organes ». Le tribunal a ensuite publié l'intégralité de son jugement le 1er mars 2020, dans lequel il a fourni l'analyse complète de son argumentation.

En particulier, le tribunal a conclu au-delà de tout doute raisonnable que le régime chinois avait commis des actes de torture et des crimes contre l'humanité dans le cadre de sa persécution des pratiquants de Falun Gong et des Ouïghours, notamment « meurtre ; extermination ; emprisonnement ou autre privation grave de liberté physique en violation des règles fondamentales du droit international ; torture ; viol ou toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable ; persécution pour des raisons raciales, nationales, ethniques, culturelles ou religieuses qui sont reconnues par tous comme illicites selon le droit international ; disparition forcée ».

2. Le forum du Hudson Institute met en lumière la « guerre de la Chine contre la religion »

Le Hudson Institute, un groupe de réflexion basé à Washington D.C., a organisé, le 18 octobre, un forum en ligne intitulé « China's War on Religion » (« La guerre de la Chine contre la religion »). Compte tenu de la persécution sévère perpétrée par le PCC à l'encontre des Ouïghours, des musulmans, des chrétiens, des pratiquants

de Falun Gong et des bouddhistes tibétains, le forum avait pour objectif de discuter de la manière dont les États-Unis et d'autres pays démocratiques pouvaient contribuer à promouvoir une plus grande liberté religieuse et les droits de l'homme en Chine.

Animée par Nina Shea, maître de conférence et directrice du Center for Religious Freedom (Centre pour la liberté religieuse) de l'Hudson Institute, la table ronde comprenait également Xiaoxu Sean Lin (porte-parole de l'Association du Falun Dafa de Washington, D.C.), Robert A. Destro (professeur de droit à la Catholic University of America et ancien secrétaire d'État adjoint pour la démocratie, les droits de l'homme et le travail) et Nury Turkel (maître de conférences, Hudson Institute). Mme Shea a spécifiquement invité M. Lin à parler des prélèvements forcés d'organes effectués par le PCC sur des pratiquants de Falun Gong en Chine, alors qu'ils sont encore en vie.

M. Lin a expliqué que de nombreux prisonniers de conscience en Chine, notamment des pratiquants de Falun Gong et des Ouïghours, constituent ce qui s'apparente à des fermes d'organes. En collectant les groupes sanguins et les informations sur les organes et les tissus des détenus, le PCC a constitué une vaste base de données pour les centres de transplantation d'organes. Lorsqu'un organe particulier est nécessaire, les autorités peuvent consulter la base de données, localiser un détenu spécifique et le tuer en échange de son organe.

Cette chaîne d'approvisionnement est rendue possible par un réseau complexe et coordonné qui comprend la police chinoise, les parquets[9], les tribunaux et le système judiciaire, ainsi que le réseau de soins de santé, a expliqué M. Lin. Les faits montrent que les responsables du PCC peuvent se rendre au domicile d'un pratiquant de Falun Gong, en invoquant n'importe quel prétexte ou sans prétexte, pour l'arrêter et ensuite prélever ses organes dès qu'il est détenu.

Pour mettre fin à cette atrocité, M. Destro a proposé de sanctionner les médecins chinois impliqués dans les prélèvements forcés d'organes, notamment en leur interdisant d'entrer en Europe et aux États-Unis, et de publier des articles dans des revues médicales.

3. Des scientifiques constatent que des chirurgiens chinois ont enfreint la « règle du donneur mort »

Le 2 avril 2022, l'American Journal of Transplantation, le journal de la Société américaine des chirurgiens en transplantation (ASTS : American Society of Transplant Surgeons) et la Société américaine de transplantation (AST : American Society of Transplantation), a publié un article sur les prélèvements d'organes en Chine sous le titre : « Execution by organ procurement: Breaching the dead donor rule in China » (N.d.T : Exécution par prélèvement d'organes : violation de la règle du donneur mort en Chine). Les auteurs, Matthew P. Robertson de l'Australian National University et Jacob Lavee du Sheba Medical Center de l'Université de Tel-Aviv, ont trouvé des preuves suggérant que « des médecins de la République populaire de Chine (RPC) ont participé à des exécutions par prélèvement d'organes ».

La règle du donneur mort est une exigence fondamentale de l'éthique de la transplantation. « La règle stipule que le prélèvement d'organes ne doit pas commencer tant que le donneur n'est pas à la fois mort et formellement déclaré comme tel, et que par conséquent, le prélèvement d'organes ne doit pas causer la mort du donneur », ont écrit les auteurs. « Dans un autre registre de la pratique médicale, la participation des médecins à l'exécution des prisonniers passibles de la peine capitale a suscité une intense controverse. »

À partir de 2838 articles issus d'une base de données de 124 770 publications sur les transplantations en langue chinoise, les auteurs ont effectué une analyse informatisée des textes pour un examen médicolégal. « Notre algorithme a recherché des preuves de déclarations suspectes de mort cérébrale lors de l'obtention d'organes », est-il écrit dans l'article. « Nous avons trouvé des preuves dans 71 de ces rapports, répartis dans tout le pays, que la mort cérébrale ne pouvait pas avoir été correctement déclarée. »

« De ces rapports, nous déduisons que des violations de la règle du donneur mort ont eu lieu : étant donné que les donneurs ne pouvaient pas être en état de mort cérébrale avant le prélèvement des organes, la déclaration de mort cérébrale ne pouvait pas être médicalement fondée. Il s'ensuit que, dans ces cas, la mort a dû être causée par les chirurgiens qui ont prélevé l'organe », conclut l'article.

La littérature médicale entre 1980 et 2015 montre que la Chine est le deuxième plus grand pays de transplantation au monde sur la base du volume absolu de transplantations, alors que les chercheurs en droits de l'homme ont constaté que le nombre réel de transplantations d'organes en Chine est beaucoup plus élevé. « Les hôpitaux de la RPC continuent de faire de la publicité pour des temps d'attente de transplantation de quelques semaines, alors que les temps d'attente aux États-Unis se mesurent en mois et en années », ont écrit les auteurs. Ces publicités pour le tourisme d'organes apparaissaient sur des sites web en anglais, en russe, en arabe et dans d'autres langues.

L'absence de système de don d'organes volontaire et le nombre très limité de donneurs volontaires en Chine ajoutent à la perplexité de la situation. L'article indique que, selon trois sources officielles, dont le responsable actuel du secteur de la transplantation, le nombre de donneurs d'organes volontaires (c'est-à-dire non prisonniers) en Chine, cumulé en 2009, ne représentait qu'environ 0,3 % des 120 000 organes officiellement déclarés comme ayant été transplantés au cours de la même période. En outre, le responsable du secteur de la transplantation en Chine a écrit en 2007 que 95 % de toutes les transplantations d'organes provenaient de prisonniers. Si l'on additionne ces éléments, « il s'ensuit logiquement que la quasi-totalité des greffes d'organes mentionnées dans les documents que nous examinons a dû provenir des prisonniers. On peut supposer que cela inclut à la fois les condamnés à mort et les prisonniers de conscience », ont écrit MM. Robertson et Lavee.

4. Une audition du Congrès américain se concentre sur les prélèvements forcés d'organes

Après la publication de l'article de Matthew Robertson et de Jacob Lavee, la Commission Tom Lantos des droits de l'homme (TLHRC), un groupe bipartite de la Chambre des représentants des États-Unis, a organisé le 12 mai 2022 une audition sur les prélèvements forcés d'organes en Chine. Animée par les coprésidents Christopher Smith et James McGovern, l'audience a également vu s'exprimer Sir Geoffrey Nice QC du China Tribunal, Matthew Robertson de l'Université nationale australienne, l'auteur Ethan Gutmann, le Dr Enver Tohti Bugdha et Robert A. Destro, ancien secrétaire adjoint du Département d'État.

Dans son discours d'ouverture, le représentant Christopher Smith a déclaré : « Ce qui choque le plus la conscience, ce n'est pas seulement l'exécution de personnes déclarées ennemies de l'État [par la Chine communiste], comme s'il s'agissait de fournir certains organes pour répondre aux besoins de transplantation, mais le fait qu'il s'agit également d'une forme apparente de punition, voire d'un outil de génocide destiné à éliminer les populations minoritaires jugées "indésirables" par l'État… C'est ainsi que nous voyons des dissidents religieux visés pour les prélèvements, en premier lieu les Falun Gong, dont la pratique d'exercices paisibles et méditatifs rend malheureusement leurs organes désirables. »

Lors de l'audition, le Dr Enver Tohti Bugdha, chirurgien oncologue, a raconté une histoire qui s'est déroulée en 1995, lorsqu'il a reçu l'ordre du gouvernement chinois de procéder à un prélèvement d'organes sur des personnes vivantes : « Mon scalpel se fraie un chemin en coupant sa peau, on peut voir du sang. Cela signifie que son cœur pompait encore du sang, qu'il était vivant ! Mon chirurgien en chef m'a chuchoté : "Dépêche-toi !" Sa parole était un ordre, et aussi j'ai senti que c'était une sorte d'assurance que j'avais fait cela

sous son ordre », se souvient Dr Bugdha. L'opération a duré environ trente à quarante minutes et les chirurgiens en chef étaient heureux de recueillir les organes. L'un d'eux a alors dit au Dr Bugdha : « Maintenant, vous ramenez votre équipe à l'hôpital. N'oubliez pas que rien ne s'est passé aujourd'hui. »

Le professeur Robert Destro a déclaré lors de l'audition : « Étant donné que mes confrères sont des experts reconnus à la fois sur les preuves apportées à ce jour et sur les méthodes utilisées pour recueillir ces preuves, je limiterai mon témoignage à une question très simple : que doivent faire les responsables du gouvernement des États-Unis lorsqu'ils sont confrontés à des preuves crédibles de prélèvements d'organes perpétrés par le gouvernement ? » Il a poursuivi en disant : « Il faut savoir et comprendre qui est assis de l'autre côté de la table diplomatique. Le fait que ceux qui se trouvent de l'autre côté des transactions — qu'il s'agisse de commerce de panneaux solaires, de voitures électriques ou d'autres transactions commerciales — ont transformé leurs propres citoyens en "marchandises" et dirigent l'équivalent humain des "ateliers de découpe" automobile, ils ne sont pas dignes de confiance. »

5. Un hôpital taïwanais refuse de renouveler les contrats de deux chirurgiens impliqués dans des prélèvements forcés d'organes en Chine

Le 10 juin 2022, l'Hôpital chrétien de Changhua, qui est l'un des plus grands établissements de soins du centre de Taïwan, a annoncé qu'il ne renouvellerait pas ses contrats avec deux chirurgiens en raison de leur implication présumée dans des prélèvements forcés d'organes en Chine. Chen Yaoli et Ke Zhiran, deux membres de l'équipe de transplantation hépatique de l'hôpital, se sont rendus en Chine continentale à de nombreuses reprises pour effectuer des

procédures de transplantation d'organes sans en avertir l'hôpital. Étant donné l'origine controversée des organes en Chine, les activités des médecins étaient contraires à la réglementation taïwanaise sur la transparence et la traçabilité de l'approvisionnement en organes.

En raison des inquiétudes suscitées par ces violations de l'éthique médicale, l'hôpital a décidé de ne pas renouveler leurs contrats lorsqu'ils arriveraient à échéance le 30 juin. L'hôpital a rappelé que les victimes des prélèvements forcés d'organes en Chine comprennent les Tibétains, les Ouïghours, les chrétiens et les pratiquants de Falun Gong.

6. Un commentateur japonais apporte la preuve qu'un pratiquant de Falun Gong a été tué pour ses organes

Dans une interview accordée à *Epoch Times* le 20 juin 2022, Ushio Sugawara a révélé ce qu'il avait appris sur les prélèvements forcés d'organes sur des pratiquants de Falun Gong vivants alors qu'il tentait d'aider le frère de son ami à recevoir une greffe de foie en Chine en 2007. M. Sugawara était membre de la Sixième Yamaguchi-gumi, le plus grand syndicat du crime du Japon. Il a quitté le gang en 2015 et est aujourd'hui un commentateur économique bien connu au Japon.

« En 2007, le frère de mon ami souffrait d'une maladie hépatique qui ne cessait de s'aggraver », a expliqué M. Sugawara. « Le médecin a dit qu'il ne lui restait plus beaucoup de temps et que la seule façon de sauver sa vie était de subir une transplantation d'organe. À l'époque, une transplantation du foie ne pouvait être réalisée qu'aux États-Unis, en France ou en Chine. Mais le temps d'attente aux États-Unis et en France était très long et le prix élevé. Il y avait également des restrictions légales très strictes. Il a donc choisi de

se rendre en Chine pour la transplantation. L'Hôpital général de la police armée de Pékin acceptait les patients japonais, ainsi que ceux d'Arabie saoudite et d'Allemagne. Un médecin chinois de l'hôpital a déclaré qu'ils pourraient rapidement trouver le donneur et que le coût serait de 30 millions de yens (environ 255 000 dollars). »

Un mois plus tard seulement, « en août 2007, le médecin a dit qu'ils avaient trouvé un donneur compatible et que l'opération pouvait avoir lieu à tout moment », a déclaré M. Sugawara. Comme la protéine d'albumine fournie par l'hôpital et nécessaire à l'opération n'était pas à la hauteur, on lui a demandé d'acheter une solution d'albumine au Japon et de l'apporter avec lui en Chine. Lorsqu'il a atterri à Pékin, un officier militaire de haut rang est venu le chercher. Il a pu rendre visite au frère de son ami la veille de l'opération.

« Le médecin, qui avait étudié au Japon et parlait couramment le japonais, m'a dit que le donneur se trouvait dans la pièce voisine et m'a demandé si je voulais jeter un coup d'œil », a raconté M. Sugawara au journaliste. « Il a soulevé le rideau et j'ai vu un jeune homme allongé dans un lit. Ils ont dit qu'il avait 21 ans. Comme ils lui avaient fait une piqûre d'anesthésiant, il ne réagissait pas. Le médecin m'a dit que le donneur était une très mauvaise personne, un criminel condamné à mort. Comme il allait mourir tôt ou tard, il pouvait apporter sa contribution en donnant ses organes avant sa mort. Le médecin m'a dit : "Il est très jeune et son foie est très sain." J'ai demandé au médecin ce que le jeune homme avait fait pour mériter une condamnation à mort. Il m'a répondu qu'il était membre d'une organisation terroriste. J'ai continué à demander ce qu'il avait fait exactement. Le médecin m'a répondu qu'il était un "Falun Gong". » Finalement, le frère de l'ami de M. Sugawara est mort pendant l'opération.

Lorsque le journaliste a demandé à quoi ressemblait le jeune homme, M. Sugawara a répondu : « Ses mains et ses pieds étaient enveloppés de bandages parce qu'ils avaient coupé les tendons de ses mains et de ses pieds la veille. Le médecin a dit que c'était pour l'empêcher de s'enfuir. De plus, les gens se recroquevillent lorsqu'ils

ont peur et cela affecte la qualité de l'organe pendant l'extraction. C'est pour cela qu'ils lui avaient fait ça. »

M. Sugawara a ensuite précisé : « Quand je l'ai vu, il était encore en vie. Mais il allait mourir après le prélèvement de son organe. Ils ont dit que le taux de réussite était plus élevé si le prélèvement de l'organe avait lieu en même temps que la transplantation. Pour ce qui est de ce qu'ils ont fait de son corps, je ne le sais pas. »

7. Le crime des prélèvements forcés d'organes mis en évidence lors du sommet international sur la liberté religieuse à Washington, D.C.

Les prélèvements forcés d'organes par le PCC ont été mis en évidence lors de plusieurs sessions du Sommet international sur la liberté religieuse (IRF) qui s'est tenu à Washington, D.C., du 28 au 30 juin 2022. Un documentaire mettant en lumière les prélèvements forcés d'organes a été projeté lors du sommet, ce qui a incité de nombreux membres du public à partager le film sur les réseaux sociaux.

Nina Shea, membre senior de l'Institut Hudson et directrice du Centre pour la liberté religieuse, a animé deux sessions sur les prélèvements forcés d'organes. La première, intitulée « China's Hideous Science of Forced Organ Harvesting » (La science hideuse des prélèvements forcés d'organes en Chine) a eu lieu le 28 juin, et la seconde intitulée « China's Forced Organ Harvesting Continues » (Les prélèvements forcés d'organes en Chine se poursuivent), le 30 juin. Elle a présenté l'historique des enquêtes indépendantes menées sur ce crime depuis qu'il a été révélé pour la première fois en 2006.

Yu Han, qui vit actuellement aux États-Unis, a pris la parole lors du sommet et a déclaré que son père avait probablement été victime d'un prélèvement forcé d'organes. Son père, M. Han Junqing, était

un pratiquant de Falun Gong qui vivait dans le district de Fangshan à Pékin. En mars 2004, il a été arrêté et détenu au centre de détention de Fangshan, où il a été battu par plus de dix policiers. Il est mort moins de trois mois plus tard, et son corps a été incinéré immédiatement.

« J'ai vu son corps avant qu'il ne soit incinéré », a déclaré sa fille. « Il était terriblement maigre et meurtri de partout, mais il y avait une incision qui partait de sa gorge et descendait jusqu'à son torse. Au niveau de l'estomac, nous pouvions sentir un bloc de glace dur sous la peau qui avait été recousue avec un fil noir épais. »

L'histoire de Mme Han a attiré l'attention de nombreuses personnes. Elle a été interviewée par le Christian Broadcasting Network. Lors de la session de discussion organisée par l'Institut Hudson, Nina Shea a commencé la session en évoquant son histoire.

Chapitre 13 : Résolutions et législation

Entre 2020 et 2022, les organes gouvernementaux à tous les niveaux dans le monde entier ont continué à dénoncer la persécution du Falun Gong par le PCC et à sensibiliser leurs citoyens aux risques de se rendre complices des crimes du régime chinois par le biais du tourisme d'organes.

1. Des autorités locales en Virginie (États-Unis) adoptent des résolutions condamnant les prélèvements forcés d'organes en Chine

Depuis le début de 2021, 23 autorités locales en Virginie ont adopté des résolutions condamnant les prélèvements forcés d'organes sur des prisonniers d'opinion en Chine. Le comté d'Essex, la ville de Staunton et le comté de Fluvanna sont les plus récents organes gouvernementaux à avoir adopté de telles résolutions.

La résolution adoptée à l'unanimité par le conseil d'administration du comté de Fluvanna le 3 novembre 2021 rappelle à ses citoyens qu'ils pourraient être complices de la mort de vies innocentes s'ils se rendent en Chine pour recevoir une greffe d'organe. Il est écrit dans la résolution que « des rapports détaillés et crédibles ont révélé le massacre de prisonniers de conscience en République populaire de Chine, principalement des pratiquants de la méthode spirituelle chinoise du Falun Gong, mais aussi d'autres groupes religieux et minorités ethniques, afin d'obtenir des organes pour des greffes. »

La résolution poursuit indiquant que « [Le conseil des superviseurs du comté de Fluvanna en Virginie] condamne, dans les termes les plus forts possibles, la persécution du Falun Gong et les prélèvements d'organes orchestrés par le régime communiste

chinois sur tous les prisonniers de conscience. » Il demande aussi au gouvernement américain d'enquêter de manière approfondie sur les pratiques de transplantation d'organes en Chine et de prendre toutes les mesures raisonnables pour mettre fin aux prélèvements forcés d'organes.

2. L'Australie adopte un projet de loi sur les droits de l'homme

Début décembre 2021, les chambres basse et haute du Parlement australien ont adopté une loi reprenant une version de la loi Magnitsky. Le projet de loi adopté en Australie est connu comme l'Amendement des sanctions indépendantes (sanctions de type Magnitsky et autres sanctions thématiques) Loi 2021.

Les correspondants de Minghui ont interrogé plusieurs défenseurs des droits de l'homme, experts et responsables communautaires en Australie et en Nouvelle-Zélande. Kerry Gore, un avocat néo-zélandais de renom, spécialisé dans les droits de l'homme, s'est dit encouragé par l'adoption de la version australienne de la loi Magnitsky. Il a déclaré : « Cela devrait encourager le Parlement de Nouvelle-Zélande à adopter une législation similaire ici.

« Ce type de législation permettra d'appliquer des sanctions indépendantes à une entité gouvernementale étrangère, à un membre d'une entité gouvernementale étrangère, ou à une autre personne ou entité à l'étranger. Les personnes impliquées dans des violations graves ou des atteintes graves aux droits de l'homme, par exemple les personnes complices de la persécution des pratiquants de Falun Gong et d'autres prisonniers de conscience en Chine, peuvent faire l'objet de ces sanctions indépendantes.

« Il s'agit là d'une évolution juridique tout à fait bienvenue, et la Nouvelle-Zélande ferait bien de mettre en œuvre une législation

similaire. Il s'agit d'un ajout important à l'arsenal juridique dans la lutte pour mettre fin à la persécution », a déclaré M. Gore.

3. Le Parlement européen adopte une nouvelle résolution condamnant les prélèvements forcés d'organes

Le 5 mai 2022, le Parlement européen a adopté une résolution exprimant « ses vives inquiétudes quant aux informations faisant état des prélèvements d'organes persistants, systématiques et inhumains perpétrés par le régime du PCC en République populaire de Chine et, plus particulièrement, sur des pratiquants de Falun Gong et autres minorités telles que les Ouïghours, les Tibétains et les chrétiens ».

Bien que le régime chinois ait démenti à plusieurs reprises les allégations selon lesquelles des pratiquants de Falun Gong seraient tués pour leurs organes, la résolution note « l'absence de contrôle indépendant permettant de déterminer si les prisonniers ou les détenus donnent un consentement valable au don d'organes » et « l'absence d'informations de la part des autorités chinoises sur les rapports selon lesquels on empêche les familles des détenus et des prisonniers décédés de réclamer leurs corps ».

La résolution demande aussi à l'UE et à ses États membres de soulever la question des prélèvements forcés d'organes en Chine lors de chaque dialogue sur les droits de l'homme ; insiste pour que l'UE et ses États membres condamnent publiquement les abus en matière de transplantation d'organes en Chine ; demande aux États membres de prendre les mesures nécessaires pour empêcher le tourisme de transplantation vers la Chine par leurs citoyens et sensibiliser à cette question leurs citoyens qui se rendent en Chine. »

4. Le Royaume-Uni adopte une loi pour lutter contre le crime des prélèvements forcés d'organes perpétrés par l'État chinois

La Loi 2021 sur les médicaments et les dispositifs médicaux marque la première action législative du gouvernement britannique en réponse aux prélèvements forcés d'organes par le PCC sur des pratiquants de Falun Gong et autres prisonniers de conscience. La nouvelle loi modifie l'ancienne loi sur les médicaments et les dispositifs médicaux et confère aux ministres le pouvoir d'élaborer des réglementations susceptibles d'empêcher les institutions médicales et les praticiens britanniques d'être complices des crimes d'organes perpétrés par le régime du PCC.

L'amendement a d'abord été présenté par la députée Marie Rimmer, mais a été rejeté par la Chambre des Communes. Lorsque Lord Hunt de Kings Heath a réintroduit l'amendement à la Chambre des Lords en juin 2020, il a reçu le soutien massif de la baronne Finlay de Llandaff, de la baronne Northover, de Lord Ribeiro et du ministre de la Santé, Lord Bethell. Lors d'un débat à la Chambre des Lords le 12 janvier 2021, plusieurs lords se sont exprimés en faveur de la législation. Nombre d'entre eux ont déclaré que l'amendement enverrait au monde le signal que le Royaume-Uni ne fermerait plus les yeux sur ces atrocités, et qu'il était prêt à prendre des mesures concrètes pour y mettre un terme.

Lord Hunt, ancien ministre britannique de la Santé et ancien directeur du Service national de la santé (NHS), a cité le jugement final du China Tribunal, et a déclaré que cet amendement n'était qu'une modification partielle et prudente du droit médical britannique actuel. « En donnant aux ministres le pouvoir d'élaborer des règlements, il s'agit d'une loi spécifique du Royaume-Uni en rapport avec les pratiques odieuses de la Chine dont j'ai parlé », a-t-il déclaré. Il a aussi invité le gouvernement britannique à faire pression sur l'Organisation mondiale

de la santé (OMS) pour qu'elle prenne au sérieux les prélèvements forcés d'organes du PCC.

La baronne Penn, qui est aussi porte-parole du gouvernement, a déclaré : « Nous sommes tous d'accord pour dire que nous ne voulons pas que l'industrie pharmaceutique britannique soit compromise par l'utilisation de tissus humains ou de cellules humaines provenant de violations des droits de l'homme. L'amendement garantira que nous avons le pouvoir de prendre des mesures pour modifier ou compléter les dispositifs régissant l'utilisation de tissus humains dans les médicaments selon les Règlements 2012 sur les médicaments à usage humain ou les Règlements 2004 sur les médicaments à usage humain (essais cliniques) pour aider à garantir l'intégrité des tissus et des cellules utilisés dans les médicaments britanniques si nécessaire. »

Lord Collins de Highbury a noté que, malgré les preuves de plus en plus nombreuses de ces atrocités en matière de prélèvements forcés d'organes, le PCC a nié toutes les allégations et s'est appuyé sur l'OMS pour se disculper de ses actes répréhensibles. « L'OMS ne dispose pas d'un mécanisme indépendant d'évaluation de la conformité : elle s'en remet au gouvernement chinois et au Parti communiste chinois qui affirment simplement que cela ne se produit pas », a-t-il déclaré.

« L'importance de cet amendement ne réside pas seulement dans les points de droit spécifiques qu'il aborde », a expliqué Lord Collins. « La chose la plus importante que font l'amendement et le débat de ce soir est d'envoyer un message très clair : nous ne tolérerons pas de tels actes épouvantables contre l'humanité et nous agirons pour le peuple chinois, et non pas pour le Parti communiste chinois. »

5. Le Parlement canadien adopte un projet de loi pour lutter contre le trafic d'organes

Le 14 décembre 2022, la Chambre des Communes du Canada a adopté à l'unanimité (324 voix) le projet de loi S-223 visant à lutter

contre les prélèvements et les trafics illégaux d'organes humains. Ce projet de loi est considéré comme une base juridique importante de la répression, par le Canada, des prélèvements forcés d'organes sur des personnes encore vivantes.

Le projet de loi S-223 a été initialement parrainé par la sénatrice Salma Ataullahjan, qui avait tenté de faire adopter des projets de loi similaires à quatre reprises au cours des cinq années précédentes. Le projet de loi propose de renforcer la réglementation du Canada en matière de trafic d'organes humains en modifiant le Code pénal afin de créer de nouvelles infractions contre le trafic d'organes humains et d'étendre la compétence extraterritoriale pour la nouvelle infraction. Le projet de loi vise aussi à modifier la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés afin d'interdire aux résidents permanents ou aux ressortissants étrangers d'entrer au Canada s'ils se livrent à des prélèvements et des trafics d'organes sans consentement éclairé.

« Les prélèvements d'organes augmentent, ils ne diminuent pas. Je pense que le Canada est l'un des rares pays où nous ne nous alignons pas sur nos alliés », a déclaré la sénatrice Ataullahjan. « La plupart d'entre eux disposent d'une législation, ce qui n'est pas le cas du Canada. Cette législation était attendue depuis longtemps, et je suis heureuse que nous ayons enfin réussi. »

Au cours du débat lors de la troisième lecture du projet de loi, le député James Bezan, vice-président de la Commission permanente de la défense nationale, a déclaré : « Nous savons que ce marché existe. On estime que le trafic illégal d'organes rapporte entre un et deux milliards de dollars canadiens par année. Douze mille transplantations illégales proviennent principalement de Chine. Il s'agit de 12 000 transplantations par an, et nous devons y mettre un terme. »

Le député Garnett Genuis a déclaré à propos du projet de loi : « [Chacun possède] une dignité donnée par Dieu, en tant qu'être humain, et ce que nous essayons de faire lorsque nous parlons des droits de l'homme est de défendre l'idée de la valeur inhérente et de la dignité de tous les êtres humains — peu importe où ils vivent, peu importe la croyance qu'ils pratiquent, peu importe s'ils sont grands

ou petits, vieux ou jeunes, dépendants ou indépendants — cette dignité est inhérente à tous les êtres humains. »

M. Genuis a fait remarquer que le projet de loi S-223 est particulier parce qu'il s'agit d'une application extraterritoriale du droit pénal. « Il s'agit de dire dans notre Code pénal que nous sommes prêts à poursuivre les crimes commis par des Canadiens au-delà de nos frontières », a-t-il déclaré.

Le député Arnold Viersen a indiqué qu'il avait présenté des centaines de pétitions à la Chambre des Communes pour réclamer la fin des prélèvements forcés d'organes en Chine et pour demander au gouvernement fédéral de faire quelque chose à ce sujet. Il a aussi rendu hommage à feu David Kilgour, ancien secrétaire d'État canadien pour l'Asie-Pacifique, pour sa contribution à la lutte contre les prélèvements forcés d'organes. « C'est vraiment lui qui m'a inspiré à travailler sur cette question, et il a accompli une grande partie du travail difficile. Cela fait plus de quinze ans que l'on y travaille. C'est un grand jour de célébration », a déclaré M. Viersen.

Le député Michael Chong a soutenu le projet de loi en déclarant : « Nous devons adopter une position plus ferme pour défendre nos valeurs, notre croyance dans la démocratie, notre croyance dans la liberté, notre croyance dans les droits de l'homme et dans l'État de droit. Cela commence ici, chez nous, par l'adoption de mesures telles que ce projet de loi aujourd'hui à la Chambre des Communes. Il interdira aux citoyens de ce pays de participer à la terrible pratique des prélèvements forcés d'organes, en particulier sur les prisonniers politiques. » M. Chong, ministre suppléant des Affaires étrangères du Canada, a déclaré qu'après la chute du mur de Berlin, les démocraties occidentales ont eu tort d'approfondir et d'élargir les liens avec les régimes autoritaires par le biais du commerce et de l'investissement.

Chapitre 14 : Sanctionner les auteurs de violations des droits de l'homme

En 2016, les États-Unis ont adopté la Loi mondiale Magnitsky sur la responsabilité en matière de droits de l'homme, qui permet au gouvernement de sanctionner les auteurs de violations des droits de l'homme en leur interdisant l'accès au territoire américain et en gelant leurs avoirs à l'étranger. Le Canada, le Royaume-Uni et 27 pays de l'Union européenne ont suivi le mouvement et adopté des lois similaires. Le Parlement australien a fait de même en décembre 2021.

Ces dernières années, les États-Unis ont sanctionné davantage de responsables chinois de violations des droits de l'homme, y compris ceux qui ont participé à la persécution du Falun Gong. En même temps, les pratiquants de Falun Gong ont soumis des listes de responsables à des gouvernements du monde entier, les exhortant à sanctionner ces criminels en vertu de la loi Magnitsky.

1. Les États-Unis sanctionnent des responsables du PCC pour la persécution du Falun Gong

Le 10 décembre 2020, Journée mondiale des droits de l'homme, le Département d'État américain a annoncé des sanctions à l'encontre de 17 fonctionnaires chinois et d'autres ressortissants étrangers pour violation des droits de l'homme. Cette décision est intervenue trois jours seulement après que le Département d'État a sanctionné quatorze hauts fonctionnaires chinois pour leur rôle dans « l'élaboration, l'adoption ou la mise en œuvre » de la loi draconienne sur la sécurité nationale imposée à Hong Kong cet été.

Huang Yuanxiong, chef du Bureau de la sécurité publique de

Xiamen et du poste de police de Wucun dans la province du Fujian, en Chine, fait partie des 17 fonctionnaires sanctionnés de Chine et d'autres pays. Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a déclaré dans un communiqué que le chef Huang Yuanxiong avait été sanctionné pour son implication dans des « violations particulièrement graves des droits de l'homme » des pratiquants de Falun Gong. Désormais, Huang et son épouse sont maintenant interdits de visa pour les États-Unis.

Les quatorze hauts fonctionnaires chinois sanctionnés sont les quatorze vice-présidents du Comité permanent du Congrès national du peuple (CPCNP). Ils sont liés à l'élaboration, à l'adoption ou à la mise en œuvre de la loi de la République populaire de Chine sur la préservation de la sécurité nationale dans la région administrative spéciale de Hong Kong. Le CPCNP a voté à l'unanimité l'adoption de la Loi sur la sécurité nationale que le Parti communiste chinois (PCC) a utilisée à maintes reprises pour faire taire les dissidents et arrêter ceux qui protestent contre les politiques oppressives du PCC.

Parmi les quatorze vice-présidents du CPCNP sanctionnés, cinq ont également participé à la persécution du Falun Gong et à l'adoption de la loi sur la sécurité à Hong Kong. Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur plusieurs des fonctionnaires sanctionnés. Même ce petit échantillon de responsables montre la nature globale de la persécution du Falun Gong par le PCC : le régime a mobilisé l'ensemble de l'appareil d'État, du Département de la propagande au ministère de la Santé et aux dirigeants du gouvernement, jusqu'au niveau des villages.

En décembre 2022, le Département d'État américain a sanctionné trois autres responsables du PCC pour avoir persécuté le Falun Gong.

a. Wang Chen, ancien chef de la propagande

Wang Chen, 70 ans, a servi comme membre du Politburo du PCC en 2017 et simultanément comme vice-président du Congrès du peuple chinois en 2018. Wang Chen a commencé sa carrière comme

journaliste et a suivi activement la ligne du Parti pendant près de vingt ans en tant que rédacteur en chef du Quotidien de Guangming, rédacteur en chef et président du Quotidien du peuple, vice-ministre du Département central de la propagande et directeur de l'Administration du cyberespace de la Chine. Il a rédigé de nombreux articles visant à modifier l'opinion publique afin de justifier la persécution du Falun Gong par l'ancien dirigeant du Parti, Jiang Zemin.

b. Cao Jianming, ancien vice-président de la Cour populaire suprême

Cao Jianming, 65 ans, a longtemps enseigné au Collège de sciences politiques et de droit de Chine orientale. Quand Jiang Zemin a commencé à persécuter le Falun Gong en juillet 1999, Cao Jianming, alors président de l'université, a publié des articles diffusés par l'agence de presse Xinhua, calomniant le Falun Gong et son fondateur. Cao Jianming a été promu vice-président de la Cour populaire suprême du PCC en novembre 1999 et, parallèlement, président de l'Académie nationale des juges.

Depuis 2015, des centaines de milliers de pratiquants de Falun Gong ont déposé des plaintes pénales contre Jiang Zemin (l'ancien dirigeant du PCC qui a lancé la persécution) auprès du Parquet[9] populaire suprême et de la Cour populaire suprême. Cao Jianming a violé les règlements et retourné les plaintes dans les régions où elles avaient été déposées, ce qui a entraîné l'arrestation et le harcèlement de nombreux pratiquants de Falun Gong par les autorités locales. Certains ont été condamnés ou même persécutés à mort parce qu'ils avaient poursuivi Jiang en justice.

Le 25 janvier 2017, le Parquet populaire suprême et la Cour populaire suprême ont publié une interprétation judiciaire visant à réprimer le Falun Gong, qui a été utilisée par les tribunaux chinois pour emprisonner à tort les pratiquants de Falun Gong.

c. Ji Bingxuan, ancien secrétaire du comité du Parti de la province du Heilongjiang

Ji Bingxuan, 69 ans, a été directeur adjoint de l'Administration nationale de la radio, du cinéma et de la télévision du PCC, ministre adjoint du Département central de la propagande et secrétaire du comité du Parti de la province du Heilongjiang. En tant que secrétaire du comité du Parti de la province du Heilongjiang, Ji Bingxuan a été le principal responsable de la persécution du Falun Gong dans la province. Selon les statistiques disponibles, 14 081 pratiquants de Falun Gong ont été blessés, mutilés et condamnés illégalement dans la province du Heilongjiang. Parmi eux, 782 ont été torturés à mort, dont 332 dans la seule capitale provinciale de Harbin.

d. Zhang Chunxian, ancien secrétaire des comités du Parti du Hunan et du Xinjiang

Zhang Chunxian, 57 ans, a été secrétaire du comité du Parti de la province du Hunan et secrétaire du comité du Parti de la région autonome ouïghoure du Xinjiang. Après avoir pris ses fonctions au Xinjiang, il a organisé des séances de « transformation » à grande échelle dans toute la région afin de persécuter les pratiquants de Falun Gong. Depuis 1999, au moins 41 pratiquants de Falun Gong ont été persécutés à mort au Xinjiang.

De 2005 à 2010, alors qu'il était secrétaire du comité du Parti de la province du Hunan, Zhang Chunxian a poursuivi la politique de persécution des pratiquants de Falun Gong menée par le PCC. Dans diverses régions du Hunan, des pratiquants ont été arrêtés illégalement, emmenés dans des camps de travaux forcés et condamnés. Le Bureau 610[1] a fréquemment organisé des séances de lavage de cerveau pour les pratiquants, et Zhang Chunxian était directement

responsable de ces activités. De 1999 à 2022, au moins 157 pratiquants de Falun Gong ont été persécutés à mort dans la province du Hunan.

e. Chen Zhu, ancien ministre de la Santé

Chen Zhu, 67 ans, est originaire de la même ville que Jiang Zemin, dans la province du Jiangsu. Il a obtenu son doctorat en France. Quand Chen Zhu est devenu ministre de la Santé en 2007, des chercheurs américains ont remis en question le crime des prélèvements d'organes sur des personnes vivantes commis par le ministère sous sa direction. En octobre 2012, l'université du Minnesota a proposé de décerner un doctorat honorifique à Chen Zhu. Cependant, le professeur Kirk C. Allison de l'université et 21 autres professionnels de la bioéthique, de la médecine et des droits de l'homme ont estimé que ce n'était pas approprié. Ils ont signé une pétition dans le Star-Tribune pour s'opposer à la proposition.

Le professeur Allison a déclaré que le ministère de la Santé dirigé par Chen Zhu était responsable de la supervision des transplantations d'organes, pendant que les professionnels de la santé du PCC prélevaient de façon répétée des organes sur des prisonniers, et que les transplantations illégales étaient monnaie courante. Ils ont déclaré que, dans ces conditions, ils doutaient que Chen Zhu puisse se voir décerner le titre honorifique. Le rapport souligne que le PCC est soupçonné de prélever des organes sur des prisonniers exécutés et sur des groupes religieux persécutés tels que les pratiquants de Falun Gong.

f. Yu Hui, ancien directeur du Bureau 610 de Chengdu

Le 12 mai 2021, le Département d'État américain a annoncé des sanctions à l'encontre de Yu Hui, ancien directeur du Groupe central de direction sur la prévention et le traitement des religions hérétiques

à Chengdu, dans la province du Sichuan. Le secrétaire d'État américain Antony J. Blinken a indiqué que la désignation de Yu Hui résultait de ses « violations flagrantes des droits de l'homme, à savoir la détention arbitraire des pratiquants de Falun Gong pour leur croyance spirituelle ». Yu Hui et sa famille immédiate se verront refuser l'entrée aux États-Unis. M. Blinken a déclaré : « Nous continuerons à envisager tous les outils appropriés pour promouvoir l'imputabilité des personnes responsables de violations des droits de l'homme et de mauvais traitements en Chine et ailleurs. »

Lorsque Yu Hui occupait le poste de directeur du Bureau 610[1], 479 pratiquants de Falun Gong ont été harcelés et ont vu leur domicile saccagé, 117 ont été arrêtés, 42 ont vu leur arrestation approuvée et ont fait l'objet de poursuites, 27 ont été condamnés et 3 ont été persécutés à mort.

g. Trois fonctionnaires sanctionnés à l'approche de la Journée des droits de l'homme en 2022

Le 9 décembre, la veille de la Journée des droits de l'homme des Nations unies, le Département d'État américain (DOS) a annoncé des sanctions à l'encontre de 65 individus et entités dans 17 pays pour corruption et violation des droits de l'homme. Parmi eux figurent trois fonctionnaires du PCC ayant joué un rôle dans la persécution du Falun Gong : Tang Yong (ancien directeur adjoint des prisons de la région de Chongqing) : « Conformément à la section 7031 (c), le Département d'État désigne Tang pour son implication dans de graves violations des droits de l'homme, à savoir la détention arbitraire de pratiquants de Falun Gong, qui équivaut également à des violations particulièrement graves de la liberté de croyance », a annoncé le DOS sur son site web.

Wu Yingjie (secrétaire du Parti de la région autonome du Tibet) : entre 2016 et 2021, lorsque Wu était secrétaire du Parti au Tibet, les

pratiquants de Falun Gong de la région ont été sévèrement persécutés pour leur croyance. Dans plusieurs affaires publiées sur Minghui.org, Wu a été désigné comme un responsable principal.

Zhang Hongbo (directeur du Bureau de la sécurité publique au Tibet) : Zhang a été accusé d'avoir commis de graves violations des droits de l'homme, notamment des détentions arbitraires et des violences physiques.

2. Les pratiquants transmettent des listes de responsables de la persécution aux gouvernements nationaux

Le 21 juillet 2021, lors du 22e anniversaire de la persécution du Falun Gong, les pratiquants de Falun Gong de 37 pays ont remis à leurs gouvernements respectifs une liste de personnes qui ont participé à la persécution en Chine. Les pratiquants réclament à leurs pays respectifs, des sanctions pour les responsables de la persécution, y compris le rejet des demandes de visa ou le gel de leurs avoirs dans ces pays.

La liste des auteurs de la persécution a été soumise à 37 pays : les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour l'Alliance des Five Eyes ; 23 pays de l'Union européenne — Allemagne, France, Italie, Espagne, Pays-Bas, Pologne, Belgique, Suède, Autriche, Irlande, Danemark, Finlande, République tchèque, Roumanie, Portugal, Grèce, Hongrie, Slovaquie, Luxembourg, Croatie, Slovénie, Chypre et Malte ; et neuf autres pays — Japon, Corée, Indonésie, Suisse, Norvège, Liechtenstein, Israël, Brésil et Mexique. La plupart de ces pays ont déjà travaillé avec les pratiquants de Falun Gong sur cette question, tandis que l'Indonésie et le Brésil se sont joints à cet effort pour la première fois.

Toutes les informations concernant les crimes des auteurs contre

les pratiquants de Falun Gong ont été compilées sur la base de rapports publiés sur le site web Minghui.org. Un fonctionnaire du Département d'État américain a reconnu la crédibilité des documents fournis par les pratiquants de Falun Gong il y a deux ans. Les deux rapports annuels du Département d'État, les « Rapports nationaux sur les pratiques des droits de l'homme » et le « Rapport sur la liberté religieuse internationale », citent Minghui en termes de cas de persécution et de statistiques, y compris le nombre de pratiquants persécutés à mort, condamnés, arrêtés et harcelés.

La liste des auteurs comprenait les fonctionnaires du PCC dans toutes les régions de Chine, qui ont travaillé dans divers domaines et joué divers rôles dans la persécution des pratiquants de Falun Gong, notamment : Zhao Kezhi. (secrétaire adjoint du Parti de la Commission centrale du PCC pour les affaires politiques et juridiques), Du Hangwei (vice-ministre de la Sécurité publique), Wu Aiying, (ancien ministre de la Justice), des secrétaires provinciaux des CAPJ et des présidents de tribunaux provinciaux.

Lors de la Journée des droits de l'homme en décembre 2021, les pratiquants de Falun Gong dans 36 pays ont soumis une autre liste à leurs gouvernements respectifs. Les responsables de la persécution sur la liste incluent : Zhang Jun (procureur en chef du Parquet[9] populaire suprême), Chen Siyuan (vice-ministre de la Sécurité publique), Ke Liangdong (ancien directeur adjoint du Bureau 610[1] central), des secrétaires du Parti des différentes CAPJ provinciales et des fonctionnaires à des niveaux inférieurs.

À la suite de ces sanctions, certains postes de police en Chine ont retiré les photos des policiers de leurs murs, et certaines organisations ont retiré les photos des fonctionnaires de leurs pages web afin d'éviter que les photos ne soient exposées à l'étranger. Lorsque les responsables du PCC ont reçu des appels de pratiquants de Falun Gong depuis l'étranger concernant les sanctions, certains d'entre eux ont adouci leur attitude, d'autres ont essayé de nier leur lien avec le Bureau 610, tandis que d'autres ont immédiatement déclaré qu'ils n'avaient pas participé à la persécution du Falun Gong.

Chapitre 15 : Contrecarrer les efforts du PCC d'étendre la persécution à l'étranger

Depuis plus de deux décennies, le PCC a étendu la persécution du Falun Gong en dehors de ses frontières en espionnant, en diffusant de la propagande, en émettant des menaces et même en organisant des attaques physiques. L'Institut de recherche stratégique de l'école militaire française (IRSEM), un organisme dépendant du ministère français des Armées, a publié le 20 septembre 2021 un rapport intitulé Les opérations d'influence chinoises. Ce rapport indique que le PCC paie les médias d'autres pays pour qu'ils publient des articles diffamant le Falun Gong. Ce faisant, il crée l'idée fausse que ces opinions négatives sur le Falun Gong proviennent de « tiers » et sont donc plus « crédibles ».

Par exemple, un agent a fourni 20 000 pesos (environ 200 euros) aux rédacteurs en chef de nombreux médias argentins en avril 2020 pour qu'ils publient un article négatif sur le Falun Gong écrit dans un « mauvais espagnol ». Les médias visés étaient El Cronista Comercial, Diario Popular et la plateforme en ligne Infobae. L'article contenait un grand nombre de fausses informations destinées à détruire la réputation du Falun Gong à l'étranger. Il reprenait également des termes souvent utilisés par le PCC pour diffamer et diaboliser le Falun Gong. En d'autres termes, l'article diffusait le message du PCC par l'intermédiaire de médias étrangers. Cet incident a été révélé parce qu'un rédacteur en chef contacté par l'agent a estimé qu'il devait contacter un collègue, un pratiquant de Falun Gong, à ce sujet. L'agent a admis avoir travaillé pour les « Chinois » dans cette affaire.

En plus d'influencer les médias étrangers, le PCC utilise ses instituts Confucius sur les campus universitaires occidentaux pour diffuser l'idéologie du PCC sous le couvert de l'enseignement des langues et d'échanges culturels. Toutefois, les gouvernements du monde entier prennent de plus en plus de mesures pour contrer l'influence des opérations de propagande du PCC dans leur pays.

1. Les États-Unis désignent les médias du PCC comme des missions étrangères

Le 18 février 2020, le Département d'État américain a déclaré que cinq médias officiels du PCC étaient des « missions étrangères », notamment l'agence de presse Xinhua, China Global Television Network (CGTN), China Radio International (CRI), China Daily Distribution Corp. et Hai Tian Development USA, qui distribue le Quotidien du Peuple aux États-Unis. La nouvelle désignation exige de ces cinq organisations qu'elles fournissent au Département d'État leurs noms, leurs coordonnées personnelles et la rotation des membres de leur personnel aux États-Unis, qu'elles indiquent si elles possèdent ou louent des biens immobiliers aux États-Unis et qu'elles doivent obtenir au préalable une autorisation si elles prévoient d'acheter des biens immobiliers aux États-Unis.

Un fonctionnaire du Département d'État a indiqué : « Il est incontestable que ces cinq entités font partie de l'appareil d'information de propagande de l'État de la République populaire de Chine (RPC). Je veux dire par là qu'elles reçoivent leurs ordres directement du sommet, et nous ne faisons que reconnaître ce fait en les plaçant sur notre liste de missions étrangères. »

Le Quotidien du peuple, l'agence de presse Xinhua et le groupe China Media, qui gère CGTN et CRI, sont les trois principales organisations de propagande du PCC. Le China Daily, dont le principal produit est son journal en anglais, est également depuis longtemps un important porte-parole de la propagande du PCC dans d'autres pays.

Le Quotidien du peuple est [placé] sous le contrôle du Comité central du PCC. L'agence de presse Xinhua est une unité opérationnelle de niveau ministériel relevant du Conseil d'État de Chine. Le China Daily, dont le siège américain se trouve à New York, appartient au Département de la propagande du Comité central du PCC et est géré par le bureau d'information du Conseil d'État. La CGTN est

issue de la chaîne en langues étrangères de la China Central Television (CCTV), et sa station nord-américaine est située à Washington, D.C. La CRI dispose d'un studio de production à Los Angeles.

Le secrétaire d'État Mike Pompeo a déclaré dans un communiqué : « En Chine, tous les médias travaillent pour le Parti communiste chinois (PCC), comme l'a explicitement déclaré le secrétaire général Xi Jinping. Puisque ces organisations travaillent pour le PCC, il est normal que nous les traitions comme des missions étrangères, ce qui signifie qu'elles sont soumises à la réglementation du Département d'État. »

Ce n'est pas la première fois que les États-Unis prennent des mesures contre les médias du PCC. En septembre 2018, le ministère américain de la Justice a exigé que Xinhua et CGTN s'enregistrent en tant qu'« agents étrangers ». En 2019, la demande de renouvellement des accréditations de journaliste de la CGTN pour le Congrès a été rejetée. L'Association des correspondants de radio et de télévision (RTCA) a déclaré que, conformément à la réglementation, les agents étrangers ne pouvaient pas obtenir d'accréditation pour accéder au Congrès.

2. Davantage d'instituts Confucius ferment

Lorsque la dernière salle de classe Confucius en Suède a fermé ses portes dans la ville de Falkenberg, dans le sud de la Suède, en avril 2020, la Suède est devenue le premier pays européen à fermer tous ses instituts et salles de classe Confucius. Étant donné que le premier institut Confucius établi en Europe se trouvait à l'université de Stockholm en 2005, ce dernier développement de la prise de distance de la Suède avec le PCC constitue une étape importante.

Il y a quelques années, les États-Unis comptaient encore environ 110 instituts Confucius, mais certaines universités prennent des mesures pour fermer ces instituts, en particulier après qu'une

nouvelle loi sur l'autorisation de la défense nationale a interdit au ministère de la Défense de financer les universités qui accueillent des instituts Confucius. L'université du Maryland a annoncé le 17 janvier 2020 qu'elle fermerait son institut Confucius. L'université du Missouri a également annoncé la fermeture de son institut Confucius prévue pour août 2020. Près de 20 instituts Confucius ont été fermés aux États-Unis au cours des années 2020/2022.

Bien que la plupart des Chinois n'aient jamais entendu parler des instituts Confucius, ceux-ci constituent « un élément important du dispositif de propagande de la Chine à l'étranger », selon Li Changchun, ancien chef de la propagande du PCC. Les instituts Confucius sont gérés par le Conseil international de la langue chinoise, ou « Hanban », un sous-bureau du ministère chinois de l'Éducation. Selon son site web officiel, le Hanban a créé au total 541 instituts Confucius et 1170 salles de classe Confucius dans 158 pays et régions depuis 2004. Il sert de plateforme clé au régime communiste chinois pour exercer son « soft power » et son influence dans le monde entier.

Ces instituts et salles de classe fonctionnent au sein d'écoles ou d'universités établies, et le Hanban fournit les enseignants, le matériel pédagogique et, surtout, le financement de l'opération. En apparence, l'objectif est de promouvoir la langue chinoise et de renforcer les échanges culturels. Mais en réalité, son véritable objectif est de permettre à Pékin d'exporter l'idéologie communiste et de laver le cerveau des étudiants locaux.

Selon un rapport de Radio Free Asia (RFA), le gouvernement chinois contrôle presque tous les aspects des instituts Confucius. Le contrat signé par l'école d'accueil stipule que les lois de la Chine et du pays d'accueil s'appliquent, que la divulgation publique du contrat est limitée et que le contrat sera résilié si l'école d'accueil fait quelque chose que le gouvernement chinois désapprouve. Tous les enseignants recrutés par le Hanban doivent signer un contrat par lequel ils s'engagent à ne pas participer aux activités du Falun Gong. Le Hanban stipule également que les écoles d'accueil doivent éviter

les sujets liés au Tibet, à Taïwan, au massacre de la place Tiananmen et au Falun Gong dans leurs salles de classe.

Ces dernières années, les instituts Confucius ont été associés aux agences de renseignement chinoises pour leur rôle dans le recrutement d'espions et l'espionnage des étudiants chinois à l'étranger. En octobre 2019, la Belgique a refusé de renouveler le visa de Song Xining, directeur de l'institut Confucius de Bruxelles, selon un rapport de Reuters. Song a été accusé d'espionnage pour le compte des agences de renseignement chinoises avec interdiction d'entrer en Belgique et, dans les faits, dans 25 autres pays européens de l'espace Schengen.

Chapitre 16 : Des fonctionnaires et des citoyens s'expriment en faveur du Falun Gong

Le 13 mai 2022, plus d'un millier d'élus du monde entier ont honoré le 30e anniversaire de la présentation du Falun Dafa au public, ainsi que la 23e Journée mondiale annuelle du Falun Dafa, en publiant des proclamations, des attestations et des lettres de félicitations. Ils ont fait l'éloge de l'impact positif de la pratique sur leurs communautés, y compris la façon dont les pratiquants ont continué à aider leurs voisins et à partager les bienfaits de la pratique pendant la pandémie.

Au Canada, 23 villes ont hissé des drapeaux ou projeté des couleurs spéciales sur des monuments pour célébrer le principe Authenticité-Bienveillance-Tolérance du Falun Gong. Le 13 mai, dans l'État de Pennsylvanie, aux États-Unis, un drapeau américain a été hissé au-dessus du Capitole à Harrisburg en l'honneur du Falun Dafa, et le gouverneur Tom Wolf a remis le drapeau et une attestation à M. Li Hongzhi, le fondateur du Falun Dafa. Brian Ostrander, maire de la ville de Brighton (Ontario, Canada), a déclaré : « Nous sommes très fiers de hisser ce drapeau. L'Authenticité, la Bienveillance et la Tolérance sont la philosophie du Falun Dafa et le désir de nos citoyens à Brighton. »

Ces actes de reconnaissance publique jouent un rôle important dans la lutte contre la persécution du Falun Gong par le PCC. Le régime chinois a toujours tenté de réduire au silence les dirigeants mondiaux sur ce sujet sensible par la coercition et les intérêts économiques, et il envoie des lettres aux hommes politiques pour faire pression sur eux afin qu'ils ne fassent pas de déclarations publiques ou de proclamations en faveur du Falun Gong. Par conséquent, le simple fait de s'exprimer pour défendre les droits fondamentaux des pratiquants de Falun Gong a un impact.

1. Les représentants gouvernementaux condamnent la persécution et reconnaissent le courage des pratiquants

Le 18 juillet 2020, 606 législateurs de 30 pays ont signé une déclaration commune condamnant la persécution « systématique et brutale » du Falun Gong par le PCC. La déclaration commune a été initiée par deux députés canadiens ayant une longue expérience, Peter Kent et Judy Sgro, ainsi que par la députée suédoise Ann-Sofie Alm. Parmi les autres cosignataires figurent des fonctionnaires, anciens ou actuels, du Royaume-Uni, d'Allemagne, de France, d'Italie, du Danemark, d'Irlande, des Pays-Bas, de Suisse, de Belgique, de Roumanie, d'Autriche, de Pologne, de République tchèque, de Slovaquie, d'Israël, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, de Lettonie, de Norvège, d'Argentine, du Japon, de Taïwan, du Venezuela, du Chili, d'Estonie, de Hongrie, des États-Unis et d'Indonésie.

« Je souhaite attirer l'attention sur les nombreux pratiquants de Falun Gong qui ont été détenus dans des camps de "rééducation par le travail", des prisons et d'autres centres de détention en tant que prisonniers de conscience. Des cas de torture et même de prélèvements forcés d'organes ont été signalés. C'est la raison pour laquelle cette déclaration commune a été initiée », a écrit Ann-Sofie Alm, membre du Parlement suédois. « En fait, la persécution des minorités en Chine est l'un des pires crimes contre les droits de l'homme que le monde n'ait jamais connus. Elle a été qualifiée de génocide par certains observateurs internationaux et autorités judiciaires. »

Le député canadien Peter Kent a abondé dans le même sens. « J'appelle la communauté internationale à s'exprimer avec plus de force et plus publiquement pour dénoncer le déni continu des droits fondamentaux de l'homme par le gouvernement chinois, organisé par l'État », a-t-il écrit. « Nous devons continuer à travailler et à espérer

que la Chine respectera un jour l'État de droit et la liberté d'expression, de réunion et de religion ; un jour où le principe du Falun Gong pourra être exprimé à haute voix sur la place Tiananmen : Authenticité-Bienveillance-Tolérance. »

Un an plus tard, le 19 juillet 2021, l'Alliance interparlementaire sur la Chine (AIPC), un groupe de centaines de parlementaires de 20 pays démocratiques, a publié une déclaration pour condamner la persécution du Falun Gong, qui entrait dans sa 22e année. « Nous appelons une fois de plus nos gouvernements à se lever et à s'exprimer pour mettre fin à cette répression », peut-on lire dans la déclaration. « Dans le monde entier, les États démocratiques doivent prendre des mesures pour mettre fin au commerce et à l'utilisation d'organes prélevés de force. Le gouvernement chinois doit être tenu responsable du respect des droits de l'homme de tous les peuples de Chine. »

Le même jour, le porte-parole du Département d'État américain, Ned Price, a publié une déclaration : « Chaque année, des milliers de pratiquants de Falun Gong sont détenus, harcelés, torturés et maltraités pour avoir simplement cherché à pratiquer pacifiquement leur croyance. Nous appelons le PCC à cesser immédiatement sa campagne contre les pratiquants de Falun Gong et à libérer ceux qui sont emprisonnés en raison de leur croyance. »

Parallèlement, 35 législateurs canadiens ont adressé une lettre commune au Premier ministre Justin Trudeau, demandant au gouvernement canadien de condamner les violations brutales des droits de l'homme commises par le PCC à l'encontre des pratiquants de Falun Gong et d'imposer des sanctions aux représentants chinois qui ont commis de graves violations des droits de l'homme à l'encontre des pratiquants de Falun Gong en vertu de la Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus (loi de Sergueï Magnitsky). « Compte tenu de la gravité et de l'ampleur des violations des droits de l'homme commises à l'encontre du Falun Gong, nous pensons que des sanctions à l'encontre des responsables seront efficaces pour promouvoir les intérêts de la justice internationale et des droits de l'homme », ont-ils écrit.

Parmi les hommes politiques de toute l'Europe qui ont plaidé pour la fin de la persécution, Bettina M. Wiesmann, membre du Bundestag allemand, a écrit dans une lettre : « La persécution des pratiquants de Falun Gong par le Parti communiste chinois est intolérable. L'arrêt de cette persécution devrait figurer à l'ordre du jour de la politique étrangère de l'Allemagne. » Peter Osuský, membre du Conseil national slovaque, a déclaré dans un discours que les pays démocratiques ne devraient pas céder à des régimes cruels comme le PCC en raison d'intérêts commerciaux ou économiques, car ce serait une honte.

Des élus australiens et néo-zélandais se sont aussi exprimés en faveur du Falun Gong. Le sénateur australien Eric Abetz a déclaré dans une vidéo : « Luttons pour la liberté aux côtés de personnes courageuses comme les pratiquants de Falun Gong. » Louisa Wall, membre du Parlement néo-zélandais, a plaidé, lors d'une émission de radio, en faveur de nouvelles lois visant à empêcher les citoyens néo-zélandais de se rendre complices des prélèvements forcés d'organes effectués par le PCC dans le cadre du tourisme de transplantation. Yoshitaka Sakurada, membre de la Chambre des représentants du Japon, a déclaré : « La persécution des droits de l'homme par le PCC est considérée comme un "génocide" aux États-Unis. La Chine est dirigée par un seul parti. Si elle ne résout pas ses problèmes de violation des droits de l'homme et n'est pas reconnue par la communauté internationale, elle ne peut pas devenir une nation de première classe. »

Après que le PCC a mis en œuvre la loi sur la sécurité nationale à Hong Kong, les conseillers ont félicité les pratiquants de Falun Gong pour leur persévérance à protéger leur croyance malgré la persécution sévère. Le conseiller Wu Chi-wai a déclaré que de nombreuses personnes à Hong Kong avaient initialement des doutes sur la véracité des rapports sur la persécution du Falun Gong parce qu'elles avaient été induites en erreur par les mensonges du PCC. Avec l'empiétement continu et constant du PCC sur les libertés chères aux Hongkongais, ils ont commencé à protester contre le projet de loi sur l'extradition. Il a dit que les Hongkongais ont ainsi commencé

à réaliser la gravité des campagnes de propagande et de lavage de cerveau du PCC et comprennent maintenant plus clairement la nature du PCC à travers sa persécution du Falun Gong.

2. Des citoyens du monde entier encouragent les pratiquants à poursuivre leurs efforts

Pour sensibiliser le public à la persécution, les pratiquants de Falun Gong continuent d'organiser des rassemblements et des défilés, de tenir des stands d'information et d'organiser des expositions d'art et des projections de films. Comme des restrictions ont été imposées aux rassemblements publics pendant la pandémie, les pratiquants de Falun Gong ont organisé, dans certaines régions, des caravanes de voitures pour protester contre les crimes du PCC. Ils ont aussi organisé des activités en ligne, notamment des forums et des webinaires.

Lors d'un rassemblement près de Toronto, au Canada, un artiste de Shanghai s'est arrêté pour discuter avec des pratiquants. Il a expliqué que lorsqu'il travaillait comme artiste en Chine, il n'avait aucune liberté et devait obtenir une approbation pour son art. Il a aussi déploré l'absence de liberté d'expression. « J'ai toujours été au courant de la persécution du Falun Gong, c'est pourquoi je soutiens vraiment cette activité », a-t-il déclaré. « Plus il y aura de gens qui rejetteront le PCC, plus vite le régime s'effondrera. Ce que vous faites est le plus juste. Les justes l'emporteront ! »

À Kiev, en Ukraine, les pratiquants de Falun Gong ont organisé une veillée aux chandelles le 22 août 2021 pour commémorer les pratiquants de Chine torturés à mort lors de la persécution. Nikolai, de Toronto (Canada), leur a dit : « Le PCC est une organisation criminelle. Ceux qui gagnent de l'argent en commerçant avec la Chine peuvent penser : "Je choisis la croissance économique, qui se soucie des droits de l'homme ?" Mais si un pays néglige les droits de

l'homme, tout le reste n'est qu'un leurre, car l'idéologie communiste réapparaîtra tôt ou tard sous différentes formes. »

« Il semble que les gens aient oublié que la Chine est un régime communiste, qu'elle opprime son propre peuple », a déclaré Nikolai. « Ses progrès économiques et tout le reste sont construits sur du sable. Aussi formidable ou hideux que soit [le PCC], s'il y a répression, abus des autres et persécution, ce système sera affecté d'une manière ou d'une autre. Nous savons que le système de l'Union soviétique était très corrompu et qu'il n'existe plus aujourd'hui. Je pense qu'il en ira de même pour le régime du PCC. La Chine finira par se débarrasser de cette idéologie communiste. »

En Russie, des pratiquants ont présenté l'exposition internationale L'Art de Zhen Shan Ren (Authenticité-Bienveillance-Tolérance) à Moscou du 6 au 8 mars 2022. Certaines œuvres d'art dépeignent des pratiquants de Falun Gong endurant de grandes difficultés parce qu'ils refusent de renoncer à leur croyance, tandis que d'autres montrent la beauté de la pratique du Falun Gong. De nombreuses personnes qui ont vu l'exposition ont déclaré qu'elle apportait de la chaleur et de la gentillesse dans une société chaotique et inquiète. Certains ont dit qu'ils pouvaient sentir la grande force morale émanant des œuvres d'art.

Veronica, psychologue et hypnothérapeute, a déclaré que lorsqu'elle était passée devant cette exposition elle s'était sentie attirée par une énergie irrésistible émanant des peintures. « Ces peintures capturent bien la puissance de l'esprit humain », a-t-elle dit. « Comme les peintres ont eux-mêmes connu la persécution, on sent qu'ils comprennent ce qu'ils peignent et ils peuvent transmettre leurs émotions intérieures. » Veronica a aussi déclaré que les œuvres d'art l'ont incitée à réfléchir au pouvoir de la croyance spirituelle et de la moralité dont tout le monde a besoin. Un autre visiteur, un étudiant s'appelant André, a déclaré : « Les peintures nous rappellent d'être bienveillants et d'écouter notre conscience. »

Chapitre 17 : De plus en plus de Chinois s'éveillent

Malgré le harcèlement et la violence dont sont victimes les pratiquants de Falun Gong en Chine pour ne pas renoncer à leur croyance, nombre d'entre eux répondent à la brutalité par la gentillesse, en parlant patiemment aux fonctionnaires et en essayant de les persuader de ne pas participer à la persécution. Certains pratiquants se sont défendus avec succès devant les tribunaux lorsque les bureaux locaux de la sécurité sociale ont illégalement exigé le remboursement des fonds de pension qu'ils avaient reçus alors qu'ils étaient emprisonnés en raison de leur croyance. Parallèlement, de plus en plus de Chinois choisissent de démissionner du PCC et certains protègent même les pratiquants de Falun Gong.

1. Les fonctionnaires du « Plan zéro » quittent les lieux après que le pratiquant leur a expliqué l'illégalité de leurs actions

Un pratiquant de Falun Gong de la province du Shaanxi a raconté sa rencontre avec des fonctionnaires qui faisaient pression sur lui pour qu'il renonce à sa croyance dans le cadre de la campagne « Plan zéro » du PCC :

> Le 7 septembre 2021, trois personnes se sont présentées à l'improviste chez moi : un chef de la sécurité armée à la retraite, un responsable local de la sécurité et un dirigeant local du PCC. Lorsque je leur ai demandé leur nom, j'ai remarqué que l'un d'eux enregistrait une vidéo. Je leur ai demandé d'éteindre la caméra, ce qu'ils ont fait immédiatement.

Lorsque j'ai essayé de les enregistrer avec mon téléphone, ils se sont couvert le visage.

Le chef de la sécurité armée à la retraite a entamé la conversation de manière décontractée en disant : « Êtes-vous sorti dernièrement ? Pratiquez-vous toujours le Falun Gong ? » J'ai répondu : « Pratiquer le Falun Gong est mon droit légal en tant que citoyen. Quels que soient les changements, le principe universel Authenticité-Bienveillance-Tolérance ne changera jamais.

« Le Falun Gong change la vie des gens. De nombreuses personnes pratiquent le Falun Gong, y compris des étudiants bien éduqués et des docteurs. Avez-vous vu ou entendu parler d'un pratiquant de Dafa qui aurait volé, cambriolé ou tué ? Avez-vous documenté quoi que ce soit de ce genre ? » Ils semblaient d'accord. J'ai poursuivi : « En fait, le Falun Gong apporte la paix. Le monde a besoin du Falun Gong. Le fléau actuel auquel nous sommes confrontés est causé par la corruption de la moralité des gens. »

« Ne parlez plus de cela ! » a crié le chef de la sécurité armée à la retraite. « Le Falun Gong est contraire au Parti et à la société. Si vous continuez à parler comme ça, nous devrons vous faire signer [des documents de renoncement au Falun Gong]. » Le directeur de la communauté a ajouté : « Si vous signez ce document, vous pourrez pratiquer le Falun Gong à la maison, ce qui n'affectera pas vos enfants [en référence à la politique d'implication par association du PCC]. »

Je leur ai dit fermement : « Une fois que quelqu'un a une croyance, il ou elle traitera bien les autres et sera altruiste. Les enfants en bénéficieront. Mes paroles et mes actes sont conformes à la Constitution chinoise. Le PCC répand des mensonges et des choses inventées de toutes pièces depuis vingt-deux ans. Ils ont peur de devoir rendre des comptes. Ils vous ont envoyés ici pour faire cette mauvaise chose. Vous devez vraiment connaître la vérité sur le Falun Gong.

« Vous êtes venus ici pour mener la soi-disant campagne “Plan zéro”. Connaissez-vous vraiment la signification de ce plan ? Si vous pouviez compenser tous les traitements injustes que j’ai subis, restaurer ma réputation et compenser la perte financière que j’ai subie en raison de la réduction de mon salaire, ce serait le “Plan zéro”. Après avoir été persécuté pendant tant d’années, il ne m’est pas possible de signer ce document de “Plan zéro”. » Ils n’ont rien répondu et sont partis précipitamment.

2. Le chef du Parti du village convaincu de ne plus participer à la persécution

Un autre pratiquant a écrit dans un article soumis à Minghui :

Des fonctionnaires locaux sont venus chez moi à plusieurs reprises au sujet du « Plan zéro ». Un homme et une femme se sont présentés chez moi en août. L’homme était le chef du Parti du village et la femme était une fonctionnaire du gouvernement du faubourg chargée de la persécution du Falun Gong.

Ils ont d’abord vérifié mon nom et m’ont demandé si je pratiquais toujours le Falun Gong. J’ai répondu : « Oui, je suis un pratiquant de Falun Gong avec une croyance ferme. » Lorsque la femme a commencé à sortir des documents, je l’ai arrêtée en lui disant : « S’il vous plaît, ne faites pas cela. Je sais ce que vous attendez de moi, mais je refuse de coopérer. Je suis persécuté depuis huit mois et je ne signerai aucun document. » Elle m’a dit : « Le PCC ne vous a-t-il pas fourni une maison pour y vivre ? » J’ai répondu : « Non ! Nous n’avons rien reçu du PCC. Je l’ai gagnée avec mon propre travail. Ce serait bien que le PCC ne prenne pas ma maison. »

Je leur ai demandé de s'asseoir et je me suis excusé d'être un peu émotif. J'ai continué : « Je n'ai rien contre vous. Je suis devenu émotif lorsque vous avez évoqué les vingt-deux années de persécution. Qu'y a-t-il de mal à ce que quelqu'un veuille améliorer son caractère et suivre le principe Authenticité-Bienveillance-Tolérance ?

« Les gens pratiquent le Falun Gong dans plus d'une centaine de pays. En fait, il est légal de le pratiquer en Chine. Aucune loi ne stipule que la pratique du Falun Gong est un crime. Les livres de Falun Gong sont aussi légaux. Vous pouvez consulter l'Annonce n° 50 du 1er mars 2011 de l'Administration générale de la presse et des publications. C'est l'ancien dirigeant du PCC, Jiang Zemin, qui a lancé la persécution. Ce qu'il a fait était illégal et inconstitutionnel. Pour diffamer le Falun Gong, le PCC a orchestré le coup monté des auto-immolations sur la place Tiananmen. Le PCC ne permet pas aux pratiquants de Falun Gong de dire la vérité. Est-ce que cela a du sens ? » ai-je demandé.

L'atmosphère s'est détendue et le secrétaire du village a dit : « Si vous continuez, je vais être convaincu. » J'ai dit à la femme : « Vous avez persécuté le Falun Gong. Avez-vous des documents légaux pour justifier cela ? » Elle a fait une pause et a dit : « Oui, j'en ai. » J'ai dit : « Même si vous avez un tel document, il n'est quand même pas légal. » Elle a insisté en disant que c'était impossible. Je lui ai dit : « L'article 35 de la Constitution stipule clairement la liberté d'expression, la liberté de croyance et la liberté de publication. Toutes les brochures publiées par le Falun Gong sont légales. »

J'ai vu les yeux de l'homme s'illuminer. « Allons-y ! » Je les ai accompagnés jusqu'à leur voiture. L'homme a fait un signe de la main deux fois avant de partir. Je savais qu'il avait compris la vérité.

3. Une femme du Qinghai se défend devant le tribunal, le Bureau de la sécurité sociale abandonne les poursuites à son égard

Après son arrestation en mars 2017, Mme Kang Jinying, une pratiquante de Falun Gong dans la province du Qinghai, a été emprisonnée pendant deux ans et demi en raison de sa croyance. Elle a été libérée en septembre 2019 et a reçu un avis du Bureau de la sécurité sociale (BSS) de la ville de Golmud en décembre 2020, lui ordonnant de rembourser les prestations de retraite qui lui avaient été accordées pendant son incarcération. Mme Kang, âgée d'une soixantaine d'années, a contacté le BSS et leur a dit que leur demande était illégale.

Le 20 avril 2021, elle a reçu une assignation à comparaître, indiquant que le BSS la poursuivait pour enrichissement injustifié. Plus précisément, le BSS exigeait le remboursement des prestations de retraite d'un montant total de 127 999 yuans[11]. Lors de l'audience du 14 mai, Mme Kang s'est défendue en demandant le rejet de la cause, au motif du manque de fondement juridique. Le juge n'a pas annoncé sa décision ce jour-là. Le 31 mai, Mme Kang a reçu un avis l'informant que le BSS avait retiré sa plainte.

En défense, Mme Kang a fait valoir que, premièrement, la cause n'entrait pas dans le cadre d'un litige civil ; deuxièmement, une pension est un bien privé et non un bien de l'État, de sorte qu'aucune organisation ou personne n'est autorisée à la confisquer ; et troisièmement, la déduction d'une pension pendant la détention viole la Constitution chinoise et d'autres lois.

Selon des personnes bien informées, le juge a passé beaucoup de temps à évaluer la cause, et il s'est même rendu dans la capitale provinciale pour rencontrer le tribunal provincial. Ils ont conclu que le tribunal de la ville de Golmud ne devait pas traiter la cause.

4. Plus de 400 millions de Chinois ont démissionné du PCC

Après la publication des Neuf commentaires sur le Parti communiste[8] en 2004, de nombreux Chinois ont voulu renoncer à leur adhésion au PCC. Alors que le régime continue de commettre des crimes contre l'humanité en persécutant le Falun Gong, des pratiquants ont mis en place des lignes d'assistance téléphonique et passé des coups de fil en Chine pour aider les gens à prendre leurs distances d'avec le PCC, afin de ne pas être tenus responsables à l'avenir en tant que membres d'une organisation criminelle. Le récit suivant illustre la manière dont le mouvement « Tuidang » (démissionner du PCC) se développe en Chine au niveau local.

Mme Li Jing est une bénévole de la ligne d'assistance pour le mouvement Tuidang à Toronto. Elle se souvient du jour où un homme du nom de Zhang a appelé la ligne d'assistance. « Il a dit qu'il était étudiant et qu'il voulait démissionner du PCC. Mais lorsque j'ai commencé à lui expliquer pourquoi il était important qu'il démissionne du PCC, il m'a injuriée et a proféré des insultes à l'encontre du Falun Gong, si bien que j'ai tout de suite compris qu'il s'agissait d'un de ces partisans du PCC embauchés pour semer le trouble », a-t-elle déclaré.

Mme Li est restée calme et a dit : « M. Zhang, m'injurier ne vous sert à rien. » Elle lui a ensuite raconté plusieurs histoires sur des personnes vertueuses de l'Antiquité qui possédaient de grandes richesses. Il s'est montré intéressé et a écouté. Pendant une demi-heure, Mme Li lui a expliqué ce que signifiait démissionner du PCC et a répondu à ses questions. Il a alors accepté de démissionner du Parti sous le pseudonyme de « Zhang Tianyou ».

Mme Li lui a dit : « Vous comprenez maintenant pourquoi vous serez béni pour avoir démissionné du PCC. N'oubliez pas les phrases de bon augure : "Falun Dafa est bon,

Authenticité-Bienveillance-Tolérance est bon", et vous aurez un avenir lumineux. En outre, vous avez maintenant une bonne occasion d'obtenir d'autres bénédictions. »

« Qu'entendez-vous par "une bonne occasion d'obtenir des bénédictions" ? » a demandé M. Zhang. « Si vous transmettez ce message à vos amis et les encouragez à démissionner du PCC, ils seront bénis et vous gagnerez beaucoup de vertu parce que vous contribuez à sauver des gens », a dit Mme Li. M. Zhang a répondu : « D'accord, je vais essayer. »

Environ deux mois plus tard, lorsque Mme Li a répondu à la ligne d'assistance, son interlocuteur lui a dit : « Êtes-vous Mme Li Jing ? Vous souvenez-vous de l'étudiant Zhang Tianyou ? C'est mon camarade de classe. Il nous a parlé de Tuidang. Maintenant, toute la classe veut démissionner du PCC. S'il vous plaît, préparez votre stylo pour écrire les noms. » Il a démissionné du PCC sous le pseudonyme de « Wang Houde » et il a donné à Mme Li, les noms de onze autres étudiants.

Quand il a demandé où il pouvait lire d'autres histoires comme celles qu'elle avait racontées à M. Zhang, elle lui a expliqué comment contourner la censure sur Internet et obtenir des informations gratuites sur des sites web situés en dehors de la Chine. Par la suite, Mme Li a reçu plusieurs appels similaires, tous d'étudiants qui disaient avoir obtenu le numéro de la ligne d'assistance par l'intermédiaire de Wang Houde. Mme Li s'est retrouvée avec une liste de 59 étudiants au total.

L'expérience de Mme Li fait écho à celle de nombreux pratiquants de Falun Gong en Chine qui ont recueilli des listes de personnes souhaitant démissionner du PCC. Dans certains cas, des familles entières, voire des villages, ont renoncé à leur adhésion au Parti après avoir appris la vérité sur la persécution du Falun Gong. Chaque personne qui choisit de suivre sa conscience en appellera beaucoup d'autres. En août 2022, plus de 400 millions de Chinois avaient renoncé à leur adhésion actuelle ou passée au PCC et à ses organisations pour la jeunesse, les Jeunes Pionniers et la Ligue de la jeunesse.

5. Les citoyens chinois défendent les pratiquants

Tout au long de la persécution en Chine, si certaines personnes ont reçu des récompenses pour avoir signalé les pratiquants de Falun Gong aux autorités, d'autres les ont défendus en demandant leur libération après leur arrestation et en les protégeant de la police lorsque celle-ci était à leur recherche.

C'est le cas de M. Zhang Deqian et de son épouse, Mme Tang Yu'e, du village de Wangzhai, de la ville de Changzhou, dans la province du Hebei. Ce couple est bien connu localement pour sa sincérité et sa gentillesse. Cependant, le chef du village, Liang Zhenzhong, s'est présenté à leur quincaillerie trois fois en cinq jours pour exiger qu'ils signent une déclaration de renoncement[5] à leur croyance. Le 12 novembre 2020, Liang a déclaré à M. Zhang : « Le Département de police a tenu une réunion. Ils ont exigé que chaque pratiquant de Falun Gong figurant sur leur liste signe une déclaration de renoncement au Falun Gong. On m'a demandé d'obtenir votre signature. Et si vous la signiez pour la forme ? Personne ne se souciera de savoir si vous continuez à pratiquer chez vous. Si vous refusez de signer, vous risquez d'être arrêté. »

M. Zhang a répondu : « Je ne fais que suivre le principe du Falun Gong, à savoir Authenticité-Bienveillance-Tolérance pour être une bonne personne. Qu'y a-t-il de mal à cela ? Pourquoi dois-je signer la déclaration ? Voulez-vous que je sois une mauvaise personne ? » M. Liang a dit qu'il faisait cela pour le bien de M. Zhang. « Ne vous inquiétez pas », lui a répondu M. Zhang. « Quoi qu'il arrive, je ne peux pas mentir. » Un villageois est alors entré dans le magasin. Lorsqu'il a découvert que le chef du village faisait pression sur M. Zhang pour qu'il renonce au Falun Gong, il s'est mis en colère et a dit à Liang d'une voix forte : « Le Falun Gong est leur croyance personnelle, alors pourquoi vous en soucier ? N'avez-vous rien de mieux à faire ? »

En plus de défendre les pratiquants en public, de plus en plus

de personnes en Chine prennent leur défense devant les tribunaux. Un avocat chinois spécialisé dans les droits de l'homme a écrit à Minghui.org en mai 2022 :

> Il est remarquable que le groupe du Falun Gong ait pu persévérer jusqu'à ce jour, malgré la campagne nationale de persécution du Parti communiste chinois contre le groupe et sa tentative de l'éradiquer en trois mois. Cela montre la puissance du principe Authenticité-Bienveillance-Tolérance et à quel point le Falun Gong est vital.
>
> En tant qu'avocats, et plus particulièrement en tant qu'avocats spécialisés dans les droits de l'homme, nous avons la responsabilité de nous exprimer et de défendre ce groupe de personnes les plus persécutées. J'ai travaillé avec de nombreux pratiquants de Falun Gong sur leurs dossiers et je suis devenu un bon ami. Ils sont très gentils. Ils n'en veulent même pas aux policiers qui les ont persécutés aussi brutalement. En fait, ils ont de la compassion pour eux et veulent les sauver. En tant qu'avocat spécialisé dans les droits de l'homme, j'estime qu'il est de mon devoir de représenter un tel groupe de personnes et de défendre leurs droits.
>
> Dans la société actuelle, avec le niveau de corruption du PCC et la dégénérescence morale du grand public, ce dont nous avons le plus besoin, ce sont des gens qui sont croyants et persévérants. Les pratiquants de Falun Gong sont de telles personnes. Lorsque je parle en faveur du Falun Gong aujourd'hui, je parle en fait pour moi et pour les générations futures. Quelqu'un a dit que le mal en soi n'est pas effrayant, ce qui est le plus dangereux, c'est que le monde reste silencieux et tolère la méchanceté effrénée qu'il a sous les yeux.
>
> Au fil des ans, nous, avocats des droits de l'homme, avons aussi été confrontés à la méchanceté du PCC en cherchant à obtenir justice pour les pratiquants de Falun Gong. Les fonctionnaires du PCC ont tout fait pour piétiner les lois. Ils

montrent leur vrai visage et ne cherchent plus à le dissimuler. J'espère qu'un plus grand nombre de Chinois verront à travers leur tromperie.

C'est juste avant l'aube qu'il fait le plus sombre, mais cette obscurité sera de courte durée. Le froid de l'hiver passera sûrement, et un printemps radieux suivra. Grâce à l'éveil continu du grand public, une société libérée du Parti communiste pervers verra bientôt le jour. Le jour viendra bientôt où le Falun Gong sera reconnu par les gens du monde entier !

Je remercie Maître Li d'avoir enseigné le Falun Gong au monde, et les pratiquants de Dafa d'avoir répandu la vérité. En tant qu'avocat spécialisé dans les droits de l'homme, je serai toujours à vos côtés jusqu'à ce que justice soit rendue !

GLOSSAIRE

[1] **Bureau 610** : Le Bureau 610 est une agence spécifiquement créée le 10 juin 1999 pour persécuter le Falun Gong. Ses représentants ont un pouvoir absolu sur chaque niveau d'administration du Parti et sur tous les autres systèmes politique et judiciaire, c'est-à-dire qu'il se place au-dessus du pouvoir législatif, exécutif et judiciaire du pays.

[2] **Campagne « Plan zéro »** : Une campagne lancée par le Parti communiste chinois visant à réduire à zéro le nombre de pratiquants de Falun Gong inscrits sur sa liste noire.

[3] **Camp de travail** : « Camp de travail » est un terme générique en Chine qui regroupe deux notions :

[4] **Camp de travaux forcés (Laogai) / camp de rééducation par le travail (Laojiao)**
Laogai est une mesure d'exécution de la peine suite à un jugement par un tribunal, la cible est les criminels, la peine est effectuée dans les centres de détention criminelle, les centres de détention, les prisons, etc. ;
tandis que Laojiao ne relève pas de la justice, c'est une mesure administrative décidée par le Département de la sécurité publique, dont la cible est ceux qui violent la loi et mettent en cause la sécurité publique. Selon le gouvernement, les pratiquants de Falun Gong entrent donc dans cette catégorie. Il n'y a pas de procédure légale, la rééducation par le travail est pratiquée dans les camps de travail.

[5] **Déclaration de repentir (ou de renoncement) / déclaration de garantie / 4 déclarations** : Une déclaration où le pratiquant admet, sous la torture, avoir des remords d'avoir pratiqué le Falun Gong et garantit d'abandonner la pratique, de ne plus jamais s'associer avec d'autres pratiquants et de ne plus se rendre à Pékin pour faire appel pour le Falun Gong.

[6] **Illégalement arrêté / illégalement condamné / illégalement détenu / illégalement incarcéré / illégalement emprisonné** : Contrairement à ce que le Parti communiste chinois aimerait faire croire au monde, la pratique du Falun Gong n'est pas illégale en Chine. En effet, selon l'article 36 de la Constitution chinoise :

« Les citoyens de la République Populaire de Chine jouissent de la liberté religieuse. Aucun organisme d'État, aucun groupement social, aucun individu ne peut contraindre un citoyen à épouser une religion ou à ne pas la pratiquer, ni adopter une attitude discriminatoire à l'égard du citoyen croyant ou du citoyen incroyant. »

Les arrestations, condamnations, détentions et incarcérations des pratiquants de Falun Gong pour leur croyance sont donc toutes illégales.

[7] **Lit de mort (torture du)** : Le pratiquant est attaché à un lit, les mains menottées aux barreaux du lit au-dessus de la tête, les jambes attachées à l'aide de fines cordes de nylon. La corde est ensuite étroitement enroulée autour de son corps et du lit, des jambes à la poitrine. La corde est si serrée que le pratiquant a du mal à respirer et finit par perdre connaissance.

[8] **Neuf commentaires sur le Parti communiste** : *Les Neuf commentaires sur le Parti communiste* est une série d'essais publiée fin 2004, dénonçant la véritable nature du Parti communiste. Au 1er janvier 2019, les Neuf commentaires avaient incité plus de quatre cents millions de personnes à se retirer du Parti communiste chinois (PCC) et de ses organismes affiliés. C'est « un livre qui a ébranlé les Chinois du monde entier. C'est un livre qui désintègre le Parti communiste. »

[9] **Parquet** : Organe d'État chinois responsable de la supervision en matière légale. Il est chargé notamment de décider de l'arrestation et des peines encourues en cas de crimes graves, il est chargé de conduire les enquêtes, de lancer et d'appuyer les poursuites judiciaires, d'interpréter les lois pour des applications spécifiques, de superviser les décisions des tribunaux, de surveiller les procédures judiciaires et l'activité des prisons, des centres de détention et des camps de travaux forcés.

[10] **Transformer** : Utilisation du lavage de cerveau ou de la torture dans le but de forcer un pratiquant à renoncer au Falun Gong. (Autres termes : « transformé », « se transformer », et « transformation ».)

[11] **Yuans** : Monnaie chinoise. En Chine, le montant du salaire minimum dépend de la zone dans laquelle le salarié travaille. En moyenne, en mars 2019, le salaire mensuel moyen en Chine était de 6149 Yuans, soit 808 €/886 dollars. À Pékin, le salaire moyen pour 2019 est de 8346 ¥, soit 1092 €/1202 dollars.

ISBN 978-1-955630-47-4